

# Page 19

Bulletin des doctorants et jeunes chercheurs  
du Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle

## VARIA

n°3/hiver 2015

**Comité de rédaction :**

Marine BECCARELLI  
Marianne CARIOU  
Pierre-Marie DELPU  
Lise MANIN

**Comité de lecture :**

Marine BECCARELLI  
Marianne CARIOU  
Pierre-Marie DELPU  
Arthur HÉRISSON  
Lise MANIN  
Clémence PILLOT  
Aïcha SALMON

**Secrétariat de rédaction :** Sophie LHERMITTE

# Page 19

**Bulletin des doctorants et jeunes chercheurs  
du Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle**

## Varia



# Sommaire

- 07** • **Cesare Paribelli, Marc-Antoine Jullien et les rapports politiques entre patriotes italiens et néo-jacobins français (1799-1802)**  
Paolo CONTE
- 19** • **Le marronnage urbain en Martinique (1802-1809) : une micro histoire**  
Lionel TRANI
- 39** • **Alphonse Alexandre Bianchi (1816-1871). Question sociale et internationalisme**  
Mariem FREDJ
- 59** • **Un démocrate russe face aux révolutions de l'Europe des peuples. Alexandre Herzen, l'Italie et la Pologne (1857-1867)**  
Daria ERMOLAEVA SIANI
- 75** • **La guerre de Crimée et les réseaux de transports dans l'Empire ottoman (1854-1856)**  
Saltuk DURAN
- 89** • **Les mouvements sociaux en Roumanie au printemps 1907. Jacquerie et socialisme**  
Lucie GUESNIER
- 107** • **Rencontres footballistiques transfrontalières et avènement du spectacle sportif. Le cas du nord-est de la France (années 1920-années 1930)**  
Sébastien MOREAU
- 123** • **Présentation des auteurs**



# Cesare Paribelli, Marc-Antoine Jullien et les rapports politiques entre patriotes italiens et néo-jacobins français (1799-1802)

Paolo CONTE

Jusqu'à la veille de la Seconde Guerre Mondiale, l'historiographie italienne a largement sous-évalué le rôle joué par la période révolutionnaire dans le processus de construction de l'identité nationale. Cette lecture, refusant toute filiation du *Risorgimento* avec la Révolution française, « permettait de légitimer d'un point de vue culturel autant qu'historique, la prétendue dimension autochtone, et donc tout à fait originale, du mouvement national de la Péninsule »<sup>1</sup>. Dans cette perspective, les rapports entre patriotes italiens et agents français étaient toujours considérés de façon négative. Dans les premières deux décennies du XX<sup>e</sup> siècle, par exemple, le personnel politique péninsulaire était jugé trop dépendant des volontés des occupants français et donc incapable d'avoir une ligne politique autonome. À l'époque fasciste, selon l'historiographie nationaliste dominante, la présence républicaine dans la Péninsule au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles était vécue par les patriotes italiens comme la source de nombreux problèmes, car l'occupation militaire française se bornait à comprimer leurs revendications d'indépendance<sup>2</sup>. À partir de la seconde moitié des années 1930, les premières études sur les liens entre Français et Italiens commencèrent à paraître<sup>3</sup> et elles se développèrent en Italie surtout après la proclamation de la République en 1946<sup>4</sup>. Mais, en dépit d'une grande attention accordée à la période révolutionnaire par l'historiographie italienne de l'après-guerre, c'est plutôt une lecture concentrée sur l'expansion armée et l'exportation de la révolution qui est restée longtemps prépondérante. C'est à partir de la dernière décennie du XX<sup>e</sup> siècle qu'une nouvelle lecture a

1 DE FRANCESCO Antonino, « Les patriotes italiens devant le modèle directorial français », dans SERNA Pierre (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, PUR, 2009, pp. 267-280.

2 SOLMI Arrigo, *L'idea dell'unità italiana nell'età napoleonica*, Modène, Società tipografica modenese, 1934 ; ROTA Ettore, *Il problema italiano dal 1700 al 1815: l'idea unitaria*, Milan, ISPI, 1938.

3 GODECHOT Jacques, *Les commissaires aux armées sous le Directoire. Contribution à l'étude des rapports entre les pouvoirs civils et militaires*, Paris, Fustier, 1937 ; ONNIS ROSA Pia, « Filippo Buonarroti e i patrioti italiani dal 1794 al 1796 », *Rivista Storica Italiana*, n° 2, 1937, pp. 38-65 ; EAD., « Buonarroti commissario rivoluzionario a Oneglia nel 1794-95 », *Nuova Rivista Storica*, n° 4-5, 1939, pp. 353-379, 471-500.

4 GALANTE GARRONE Alessandro, *Buonarroti e Babeuf*, Turin, De Silva, 1948 ; SAITTA Armando, « Il robespierrismo di Buonarroti e le premesse dell'Unità italiana », *Belfagor*, n° 3, 1955 ; VACCARINO Giorgio, *I patrioti "anarchistes" e l'idea dell'unità italiana: 1796-1799*, Turin, Einaudi, 1955 ; ZAGHI Carlo, *Bonaparte e il Direttorio dopo Campoformio. Il problema italiano nella diplomazia europea, 1797-1798*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1956.

commencé à s'imposer en concordance avec les nouvelles approches internationales de la période révolutionnaire visant à connaître les rapports entre les différentes républiques nées sur les deux côtes de l'Atlantique à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Plusieurs auteurs se sont notamment proposé d'analyser les modalités de réception hors de France de nouvelles cultures et pratiques révolutionnaires ainsi que les interférences politiques réciproques réalisées entre la France en révolution et les différentes Républiques sœurs<sup>5</sup>. Ainsi, dans le contexte italien, le travail d'Anna Maria Rao sur l'émigration politique italienne en France pendant presque toute la période de la Première République (1792-1802) et les nouvelles perspectives proposées par Antonino De Francesco sur le démocratisme italien ont permis de révéler les interconnexions entre les luttes politiques française et italienne soit pendant le *Triennio* 1796-1799, soit après le coup d'État du 18 Brumaire<sup>6</sup>. Donc, si d'un côté la présence française dans la Péninsule n'était plus seulement considérée comme une invasion militaire, mais comme l'occasion de forts changements institutionnels et de la maturation politique du personnel politique italien, de l'autre côté on soulignait la grande importance du rôle joué par les patriotes italiens à l'échelle européenne. En fait, les démocratismes de France et d'Italie menaient un même combat politique qui, bien loin d'être circonscrit à la seule Terreur, s'était particulièrement développé dans la période du Directoire, lorsque républicains italiens et néo-jacobins français avaient instauré une forte entente anti-directoriale visant à faire reconnaître l'indépendance de toute la Péninsule<sup>7</sup>.

### « Une partie de la grande République »

Dans ce renouvellement historiographique, l'expérience de la République napolitaine de 1799 représente un cas d'étude intéressant, parce qu'elle nous permet d'analyser non seulement l'influence française dans les bouleversements institutionnels des Républiques-sœurs, mais aussi les liens, humains et politiques, entre italiens et français engagés dans la révolution. Ainsi, après l'analyse des rapports franco-italiens à Naples faite il y a un siècle par Roberto Palmarcocchi<sup>8</sup>, Bernard Gainot a plus récemment souligné la nécessité de relire le rôle joué dans la capitale parthénopéenne par les Français<sup>9</sup>. Ceux-ci apparurent surtout dans le Gouvernement Provisoire fondé par le chef de l'armée française entrée à Naples Jean-Étienne Championnet et dont le secrétaire général fut Marc-Antoine Jullien, lequel, avant d'arriver à Naples en janvier 1799, avait été très proche de Robespierre pendant la période de la Terreur, puis

5 SERNA Pierre (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, PUR, 2009.

6 RAO Anna Maria, *Esuli. L'emigrazione politica italiana in Francia (1792-1802)*, Naples, Guida, 1992 ; DE FRANCESCO Antonino, *Rivoluzione e costituzioni. Saggi sul democratismo politico nell'Italia napoleonica. 1796-1821*, Naples, Edizioni Scientifiche Italiane, 1996 ; ID., *Vincenzo Cuoco: una vita politica*, Rome-Bari, Laterza, 1997.

7 Voir le n° 76 de la revue italienne *Società e Storia* (1997), en particulier les articles de SERNA Pierre, « Un programma per l'opposizione di sinistra sotto il Direttorio: la democrazia rappresentativa », pp. 319-343 ; GAINOT Bernard, « I rapporti franco-italiani nel 1799: tra confederazione democratica e congiura politico-militare », pp. 345-376 ; DE FRANCESCO Antonino, « Dalla Montagna a Bonaparte: la carriera politica di Pierre-Jean Audoin nella Francia post-robesspierrista », pp. 377-400.

8 PALMAROCCHI Roberto, « Francesi e napoletani nel 1799 », *Archivio Storico Italiano*, n° 271, 1913, pp. 58-77.

9 GAINOT Bernard, « I francesi a Napoli nel 1799 », dans RAO Anna Maria (dir.), *Napoli 1799 fra storia e storiografia*, Naples, Vivarium, 2002, pp. 327-339.

impliqué dans la Conjuración des Égoux en 1796 et finalement rédacteur du *Courrier de l'armée d'Italie*<sup>10</sup>.

Quelques jours seulement après la proclamation de la République napolitaine le 21 janvier 1799, Championnet, entré le 23 à Naples avec l'armée française, décréta officiellement la formation d'un nouveau gouvernement de 25 hommes, doté à la fois des pouvoirs législatif et exécutif. Le principal acteur de la démocratisation du Midi italien visait à élargir les bases sociales de la République naissante – et pour ce motif il insérait des nobles dans le gouvernement – et nommait les plus ardents des patriotes dans le Comité le plus important du gouvernement, c'est-à-dire le Comité central<sup>11</sup>. Ainsi, parmi les cinq hommes choisis pour le Comité Central, plusieurs étaient des révolutionnaires qui avaient commencé leur carrière républicaine au début des années 1790 et puis avaient été en exil ou en prison pendant le *Triennio* : il s'agissait d'Ignazio Ciaia, de Domenico Bisceglie et, surtout, de Carlo Lauberg<sup>12</sup>, lequel, en tant que président du Comité, était aussi président du gouvernement. Ce n'est pas par hasard que les deux autres membres du Comité central étaient les deux seuls hommes d'origine non napolitaine présents parmi les 25 du gouvernement : il s'agissait du Français Jean Bassal<sup>13</sup>, homme de confiance de Championnet dès 1793, et du Cisalpin Cesare Paribelli, arrêté à Naples six ans avant sous l'accusation d'« avoir manifesté des sentiments démocratiques » et puis libéré après la fuite de la famille royale en Sicile en décembre 1798<sup>14</sup>.

Une forte entente politique entre patriotes italiens et néo-jacobins français se forma donc à Naples dans le cadre de ce Comité. Fort de la protection militaire de Championnet, il obtint très vite d'importants résultats tels que la mise sous garantie nationale de la dette publique, l'abolition des droits de primogéniture et, surtout, l'envoi à Paris d'une députation chargée de demander au Directoire la reconnaissance officielle de la République napolitaine. Cependant, la situation changea après le premier mois d'existence de la République, car, fin février, un arrêté qui imposait à Championnet et Bassal de rentrer en France arriva à Naples. Ainsi, les deux Français étant obligés de quitter la capitale méridionale, la faction républicaine napolitaine perdit son protecteur militaire et son allié politique. En outre, ces mêmes jours, Marc-Antoine Jullien était lui aussi frappé par un arrêté du Directoire qui, interdisant aux citoyens français d'avoir des charges publiques auprès des gouvernements étrangers, l'obligeait à démissionner de sa fonction de secrétaire général. Ainsi, les directives parisiennes conditionnaient la vie politique napolitaine et frappaient l'alliance entre républicains d'Italie et de

---

10 La plus importante étude italienne sur Marc-Antoine Jullien est DI RIENZO Eugenio, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848). Una biografia politica*, Naples, Guida, 1999 ; mais sur son activité à Naples en 1799 voir aussi BATTAGLINI Mario, *Marc-Antoine Jullien, Segretario Generale della Repubblica Napoletana. Lettere e documenti*, Naples, Vivarium, 1997.

11 *Monitore Napolitano*, 14 pluviôse an VII (samedi 2 février 1799), n° I.  
12 Voir sa biographie la plus importante : CROCE Benedetto, « La vita di un rivoluzionario. Carlo Lauberg », dans ID, *Vite di avventure di fede e di passione*, Milan, Adelphi, 1989, pp. 365-437 ; voir aussi DE LORENZO Renata, « Accademismo e associazionismo tra "desideri" riformistici e "passioni" giacobine: Carlo Lauberg », dans EAD., *Un regno in bilico: uomini, eventi e luoghi nel Mezzogiorno preunitario*, Rome, Carocci, 2001, pp. 17-37.

13 GAINOT Bernard, *op. cit.*

14 CONTE Paolo, *Cesare Paribelli. Un giacobino d'Italia (1763-1847)*, Milan, Guerini, 2013.

France qui s'était consolidée au sein du Comité central<sup>15</sup>.

Pourtant, les patriotes napolitains, refusant d'accepter passivement les ordres du Directoire de Paris, répondaient le 28 février en envoyant au général Macdonald (qui avait remplacé Championnet en tant que chef de l'armée française à Naples) une lettre signée, au nom de tout le Gouvernement (et notamment du Comité central), par Cesare Paribelli. Celui-ci s'empressait de protester contre les démissions forcées de certains Français, en soutenant, par exemple, que « l'intervention du citoyen Jullien » dans les démarches napolitaines était « plus que jamais essentielle au gouvernement pour terminer les opérations relatives à l'organisation définitive générale de la République ». Il affirmait aussi que « le choix d'un Français pour secrétaire général » avait été unanimement soutenu par tous les patriotes, car il avait eu « le double avantage d'établir une harmonie parfaite et continue entre la volonté du général en chef et les actes et les délibérations du gouvernement et de donner au gouvernement cette activité, cette assurance dans sa marche ». De plus, « la même demande » était réitérée, pour « les mêmes raisons » et avec « une égale force », pour un autre agent français à Naples, le Ministre de la guerre Jacques Arcambal, dont Paribelli jugeait les « talents administratifs et militaires essentiels pour organiser une troupe de terre et de mer » et « pas moins utiles à la République française qu'à la République Napolitaine qui n'est encore dans ce moment qu'une partie de la grande République »<sup>16</sup>.

Ces termes, démontrent l'inconsistance d'une lecture strictement nationaliste des événements révolutionnaires napolitains, qui présenterait les rapports franco-italiens selon un schéma où les « occupants » français géraient, d'une position de pure supériorité politique et militaire, leurs relations avec les institutions méridionales, tandis que les « occupés » italiens n'acceptèrent pas du tout la présence étrangère à Naples. Ici, la lettre du Gouvernement reconnaît l'importance du rôle administratif joué à Naples par certains républicains étrangers, ce qui semble attester le fait que la présence française ne fut pas refusée par les patriotes napolitains, mais, au contraire, fut considérée fondamentale pour gérer une vraie politique démocratique en Italie. L'interprétation nationaliste, en fait, ne permet pas de comprendre la résistance des républicains napolitains aux démissions de Jullien et Arcambal et, plus largement, le fort soutien italien à la politique d'expansion révolutionnaire de Championnet. En revanche, en soulignant les liens politiques entre patriotes de la Péninsule et néo-jacobins de l'hexagone et leur opposition commune à la politique étrangère du Directoire, il est possible de comprendre les événements et les caractéristiques de la révolution napolitaine de 1799.

L'existence d'une forte entente entre républicains italiens et français, et en particulier entre Paribelli et Jullien, est confirmée par une autre lettre envoyée le 12 mars par les

---

15 Sur le processus révolutionnaire italien dans son contexte européen et franco-italien, voir DE FRANCESCO Antonino, *1799. Una storia d'Italia*, Milan, Guerini, 2004. Sur les rapports entre républicains d'Italie et Directoire français voir RAO Anna Maria, « Les républicains démocrates italiens et le Directoire », dans BOURDIN Philippe, GAINOT Bernard (dir.), *La République directoriale. Actes du colloque de Clermont-Ferrand*. 22-23-24 mai 1997, Moulins, Pottier, 1998, pp. 1057-1090.

16 *Lettre du Gouvernement Provisoire au Citoyen Macdonald Général en chef de l'Armée de Naples*, Naples, 10 ventôse an. VII (28 février 1799), citée dans BATTAGLINI Mario, *op. cit.*, pp. 341-343.

deux hommes au général Macdonald avec le but de le pousser à modifier le gouvernement. Paribelli, après avoir essayé sans résultat de défendre la position de Jullien au sein du gouvernement, cherchait donc à profiter des derniers jours napolitains de son ami pour rédiger avec lui un document qui, malgré l'éloignement de Championnet, aurait dû permettre de relancer la lutte politique républicaine par un bouleversement institutionnel. Le texte, soulignant qu'au moment de l'entrée des Français à Naples « le temps même de la réflexion n'était pas permis » parce qu'« il fallait une autorité administrative et politique quelle qu'elle fut pour remplacer le gouvernement détruit » et « pour prévenir une dissolution totale », dénonçait les nombreux « vices » de l'« organisation actuelle ». Par conséquent, il réclamait une organisation différente des pouvoirs, fondée sur une séparation rigide et bien définie entre législatif et exécutif. En fait, selon Paribelli et Jullien il fallait d'un côté favoriser la naissance d'une Commission exécutive capable de « comprimer par des moyens sévères et par une police inflexible, les malveillants et les révoltés » et de défendre « avec énergie les amis fidèles de la République », de l'autre côté pousser à la formation d'une Commission législative « chargée de préparer et rédiger les lois organiques de la Constitution, le Code Civil et les décrets généraux ». Tout cela aurait dû permettre de gérer un « régime constitutionnel » fondé sur un « système représentatif » où le peuple aurait pu « jouir de l'entier exercice de ses droits et des bienfaits de sa liberté reconquise »<sup>17</sup>.

Un tel projet visait à réaliser aussi en Italie un modèle politique, celui de la « démocratie représentative », qui pendant la période du Directoire avait été élaboré en France par le mouvement néo-jacobin représenté à Naples par Jullien et très intéressé au sort des Républiques-sœurs<sup>18</sup>. D'autre part, la proposition de partager les deux pouvoirs eut des conséquences très importantes sur la suite de la vie politique de la République napolitaine, parce qu'un mois plus tard, à la mi-avril, avec l'arrivée à Naples du nouveau commissaire organisateur français Joseph Abrial, il y eut un changement institutionnel qui, en substituant le gouvernement fondé par Championnet par deux différentes Commissions (l'une de cinq membres dotée du pouvoir exécutif et l'autre de 25 hommes chargée du pouvoir législatif), allait concrètement réaliser les suggestions de Paribelli et Jullien.

### **« Le jour où nous resterons vainqueurs, vous aurez triomphé »**

Cependant, au printemps 1799, les deux républicains avaient déjà quitté Naples. Jullien,

17 *Lettre du Gouvernement Provisoire au Citoyen Macdonald Général en chef de l'Armée de Naples*, Naples, 22 ventôse an. VII (12 mars 1799), citée dans *Ibid.*, pp. 394-399.

18 GAINOT Bernard, *La democrazia rappresentativa. Saggi su una politica rivoluzionaria nella Francia del Direttorio. 1795-1799*, Milan, Guerini, 2010 ; SERNA Pierre, *Antonelle: aristocrate révolutionnaire. 1747-1817*, Paris, Éditions du Félin, 1997.

ne pouvant plus avoir de fonctions politiques à cause de l'arrêt du Directoire, était parti fin mars, tandis que Paribelli avait quitté Naples pour de Paris à la mi-avril avec la mission secrète de rejoindre la députation et demander au Directoire la reconnaissance officielle de la République. Mais, quelques semaines plus tard, ils se retrouvèrent encore une fois ensemble à Gênes, alors devenue le dernier asile républicain en Italie après la chute des Républiques-sœurs sous les coups de l'avancée des sanfédistes au Sud et de l'armée autrichienne au nord. C'était dans ce milieu que Paribelli, après la victoire néo-jacobine aux élections françaises du 30 prairial (18 juin), écrivit, avec l'aide de Jullien, une *Adresse aux Directeurs et Législateurs français* où il demandait la proclamation solennelle d'une « République Italique indépendante, une et indivisible, amie et alliée de la République Française »<sup>19</sup>. Donc, en dépit des difficultés et des déceptions, les patriotes italiens continuaient à juger la France républicaine comme le principal appui de la démocratisation de toute la Péninsule. En outre, la collaboration entre Paribelli et Jullien ne se borna pas à la seule rédaction de l'*Adresse*, mais continua aussi pour favoriser sa diffusion. Ainsi, si d'un côté l'Italien se chargea de répandre le manifeste unitaire aux Italiens réfugiés à Gênes et à Grenoble pour obtenir leurs signatures, le Français joignait, début juillet, le texte de l'*Adresse* à une lettre envoyée à son ami à Paris Joseph Briot, en l'invitant à soutenir la reprise de la révolution en Italie<sup>20</sup>. Un mois plus tard, en août 1799, Briot aurait défendu deux fois la cause unitaire italienne auprès du Conseil des Cinq-cents<sup>21</sup>, dont il était membre, citant dans ses discours de l'*Adresse* de Paribelli<sup>22</sup> et qui, surtout, témoignaient de l'existence d'une « convergence

19 Pour le texte français du manifeste, voir Museo del Risorgimento di Milano (MRM), Civiche raccolte storiche, Fondo Paribelli, cart. 1, ff. 1-5. En italien le texte a été édité par CROCE Benedetto, *La rivoluzione napoletana del 1799. Biografie, racconti, ricerche*, Rome-Bari, Laterza, 1968, pp. 334-337 ; SOLMI Arrigo, *op. cit.*, pp. 171-174 ; ROTA Ettore, *op. cit.*, pp. 165-169 ; PARIBELLI Cesare, *Indirizzo ai francesi per la proclamazione della Repubblica italiana (1799)*, avec présentation de Lauro ROSSI, Naples, *La Città del Sole*, 1999. Plus récemment la rédaction de l'*Adresse* a été attribuée exclusivement à Jullien par DI RIENZO Eugenio, *op. cit.*, p. 192.

20 BATTAGLINI Mario, *op. cit.*, pp. 72-78. Sur les convergences politiques entre Jullien et Briot, voir GODECHOT Jacques, « I Francesi e l'unità italiana sotto il Direttorio », *Rivista Storica Italiana*, n° 4, 1952, pp. 570-580 ; GAINOT, Bernard « Vers une alternative à la « Grande Nation » : le projet d'une confédération des Etats-nations en 1799 », dans SERNA Pierre (dir.), *op. cit.*, pp. 80-83.

21 Discours prononcé par BRIOT (du Doubs) en présentant au Conseil trois écrits des patriotes italiens réfugiés (séance du 14 thermidor an VII) ; Opinion de BRIOT (du Doubs) sur la situation intérieure et extérieure de la République (séance du 12 fructidor an VII). Sur la suite de la carrière politique de Briot, voir MASTROBERTI Francesco, « Pierre Joseph Briot tra la Francia rivoluzionaria e l'Italia napoleonica. Lettere inedite a Giuseppe Ravizza », *Archivio Storico per le Province Napoletane*, n° 112, 1994, pp. 179-231.

22 En particulier Briot reprenait de l'adresse de Paribelli la proposition de nommer Florance capitale de l'Italie, *cf.*, *Opinion de Briot*, p. 58. Sur le sujet, voir aussi RAO Anna Maria, *op. cit.*, p. 201. Il faut souligner que les mots prononcés par Briot étaient très proches de certains passages d'un autre mémoire de Paribelli écrit dans les mêmes semaines et concernant la critique à la politique étrangère du Directoire.

Voilà les propos de Briot : « Le but de tous ceux qui ont été appelés au timon des affaires, le résultat de leurs démarches devait être d'unir à la France toutes les puissances secondaires contre l'Autriche, et de se ménager sinon l'alliance, du moins la neutralité d'une ou deux grandes puissances ; et tout au contraire on nous a entraînés à des guerres avec toute l'Europe ; on a annoncé, on a propagé perfidement que nous voulions municipaliser le monde ; on nous a constitués en guerre avec les gouvernements que la nature et des intérêts communs destinaient à une éternelle union. Il résulte que le parti qui a armé contre nous toutes les grandes puissances au profit de l'Autriche, sans s'assurer des petites, a été évidemment un parti ou inepte ou criminel envers la nation, et qu'un système autrichien a été constamment suivi en France, ayant pour objet la destruction combinée de la population française et de nos finances ». *Opinion de Briot*, pp. 38-39.

Voilà les mots de Paribelli : « Ebbene la Repubblica Francese è stata costantemente governata col sistema austriaco. Infatti noi ci siamo addossata tutta l'odiosità delle dichiarazioni di guerra contro tutte le grandi potenze quasi per risparmiare alla Casa d'Austria l'incomodo di procacciarsi a gran spesa degl'attentati contro di noi e per aver avuto la stima e incomprensibile follia di prendere a nostro carico tutte le aggressioni, abbiamo noi stessi necessitato la coalizione di tutti i più forti contro d'un solo

parfaite entre les néo-jacobins français et les patriotes italiens »<sup>23</sup>. Ce n'est pas par hasard que pendant ce même mois où Briot soutenait la cause italienne au Conseil des Cinq-cents, un autre exilé italien à Paris, Fedele Greci, adressa au Ministre de la Guerre Bernadotte une lettre pour dénoncer les crimes de la répression monarchique à Naples et pour demander la création d'une armée républicaine visant à « constituer la république italique, une, indivisible, démocratique et indépendante » et faite de « frères » français « qui confondront leurs sentiments, leurs peines et leurs jouissance mutuelles avec les Italiens »<sup>24</sup>.

La lettre de Greci était publiée dans le *Journal des hommes libres*, quotidien parisien du mouvement néo-jacobin très intéressé à la situation italienne. En fait, quelques semaines auparavant, Paribelli avait été l'un des protagonistes d'une action politique réalisée en accord avec la rédaction du journal et démontrant que ses liaisons avec Jullien n'étaient pas purement personnelles, mais s'inséraient dans un contexte plus large de fraternités politiques entre les gauches italienne et française. Début juin, depuis Gênes, Paribelli avait envoyé à son ami à Paris Francesco Ciaia une lettre décrivant la situation de la République napolitaine où il dénonçait le pillage de l'agent civil Faipoult, principal ennemi des républicains méridionaux. Mais le but du message était de faire connaître à Paris les exactions des fonctionnaires du Directoire en Italie : c'était pour cela que la lettre – rédigée en français même si formellement adressée par un Italien à un autre Italien – était publiée à la fin du mois, c'est-à-dire quelques jours après le 30 prairial, sur les pages du *Journal des hommes libres*<sup>25</sup>. La parution du texte – dont le nom de l'auteur n'était pas indiqué – était utile aussi bien aux patriotes italiens pour maintenir l'attention de l'opinion publique française à la situation de la Péninsule, qu'aux républicains français pour critiquer la politique étrangère du Directoire. En fait, c'était dans les intégrations à la lettre de Paribelli faites par la rédaction du journal qu'on peut vraiment comprendre la valeur politique de l'opération. Par exemple, dans une petite introduction visant à présenter la correspondance en tant que source de nombreux « détails qui intéresseront vivement tous les amis de la liberté », d'un côté on

---

potentato, ch'era la Francia, e abbiamo trascurato l'alleanza colle potenze di secondordine per abilitarci a respingere le altre e a distruggere la nostra vera nemica, la Casa d'Austria. Se noi lasciamo estinguere la razza de' Patriotti, dice l'autore della cennata memoria, se noi continuiamo a dilapidare i nostri capitali come bramano i fautori della guerra, la controrivoluzione è al suo colmo. È d'uopo procurarsi degl'alleati per risparmiare il sangue repubblicano, e per forzare le grandi potenze alla pace, ma se si armano tutte le potenze contro di noi, e se si negligono le secondarie ecco quale ne sarà il risultato. La guerra tratta in lungo molt'anni, la ruina, o l'infievolimento, de' Patriotti, molto sanguinosi combattimenti fra i Realisti ed i Repubblicani, la preponderanza di certi uomini neutri e nulli, la continuazione della desolazione interna, la stanchezza della Nazione, un disgusto generale della rivoluzione ne' proprietari e ne' cittadini... Questè appunto il voto de' fautori della guerra, cioè degl'austriaci, dei Realisti, dei malvagi avidi di speculare egualmente sulla vittoria o sulla perdita, e finalmente di tutti i nemici della Repubblica. Da tutta codesta verità appare evidentemente che il partito che à armato contro di noi tutte le grandi potenze per l'utilità della Casa d'Austria senza assicurarsi delle piccole è stato manifestatamente o imbecille o colpevole verso la Nazione e che il sistema austriaco è stato costantemente stabilito in Francia, colla mira di combinare la doppia distruzione e delle nostre Finanze, e della nostra popolazione ». MRM, *Fondo Paribelli*, cart. 2, plico 3, *Considerazioni sulla Campagna dei francesi in Italia*, parte II, ff. 3-4.

23 DEL VENTO Christian, GAINOT Bernard, « Adresse envoyée par Ugo Foscolo au général Moreau 11 fructidor an VII (28 aout 1799) », *Annales Historiques de la Révolution Française*, LXXIV, 2004, 337, pp. 149-150.

24 *Le Républicain, journal des hommes libres de tous les pays*, n. 73, 13 fructidor VII (30 aout 1799).

25 *Le Journal des hommes libres* des nombres du 11 et 12 messidor an VII reportait presque intégralement une lettre de Paribelli du 10 juin conservée dans les archives de la Societa' Napoletana di Storia Patria (SNSP), *Fondo Paribelli, Lettre de Cesare Paribelli à Francesco Ciaia*, ff. 88-91.

critiquait la politique des agents français envoyés en Italie par le Directoire (« Les actes des gouvernants en sous-ordre, Faypoult et Trouvé, ont fait plus de mal à nos armées, que le fer de l'ennemi ») et de l'autre côté, en soutenant qu'« il faut respecter l'indépendance des nations même pour notre plus grand intérêt » et que « les beaux mouvements ne se font que par le peuple et avec le peuple », on remarquait l'importance des principes d'indépendance des nations et de sauvegarde de la souveraineté populaire<sup>26</sup>. Mais c'était surtout dans la conclusion de l'article que les néo-jacobins du *Journal des hommes libres*, forts de leur victoire électorale du 30 prairial, expliquaient leur soutien à une possible reprise révolutionnaire dans toute l'Europe :

« C'est au Directoire régénéré à entretenir ce foyer d'enthousiasme qui peut rallumer, dans tout le reste de l'Italie, les feux à demi-éteints de la liberté. Il suffirait peut-être aujourd'hui de reconnaître solennellement les envoyés de la république napolitaine; il convient que la diplomatie d'un peuple libre soit indépendante, et le terrible fléau de la guerre ne doit pas être le levier de l'intrigue, ni un auxiliaire diplomatique. – Eh! quelle occasion plus opportune le nouveau Directoire pourrait-il choisir, pour démentir, au nom du peuple français, aux yeux de l'Europe et de la postérité, ce système atroce et bête, dont les moyens contrariaient le but (le but avoué et apparent), et dans lequel on prétendit concilier l'établissement de la liberté avec la proscription des hommes libres ? Un retour public et solennel nous paraît absolument nécessaire si nous voulons populariser, en Europe, notre système diplomatique. Nous n'avons besoin de la garantie de qui que ce soit, et à l'ouverture d'une campagne qui peut être décisive, il importe extrêmement de relever, en Hollande, en Suisse, en Italie, en Irlande surtout, le parti défaillant de la liberté..., de la liberté si longtemps, et si indignement trahie dans nos rapports avec les nations neutres ou alliées. Mais c'est ici le lieu de faire une déclaration solennelle: hommes libres de tous les pays, républicains suisses, italiens, bataves, et vous, Irlandais infortunés, gardez-vous de nous accuser de vos maux ! Nous fûmes proscrits comme vous et avant vous; nous étions enchaînés quand on vous porta des fers. Ce n'est qu'en nous renversant que les tyrans et les voleurs arrivèrent jusqu'à vous, chargés de nos dépouilles et souillés de notre sang. Nous voilà relevés sur un genou. Nous combattons, dans cette position vos ennemis et les nôtres ; secondez-nous de vos moyens et de votre énergie, multipliez vos correspondances et retenez bien que le jour où nous resterons vainqueurs, vous aurez triomphé »<sup>27</sup>.

### « L'égide de notre constance »

Ensuite, même après le coup d'État du 18 Brumaire, les rapports entre patriotes italiens réfugiés en France et néo-jacobins français continuèrent. D'un côté, la plupart des exilés italiens acceptèrent de jouer des rôles administratifs dans les nouvelles institutions françaises continuant à fonder leurs espoirs dans le héros de la campagne d'Italie de 1796 pour le retour du système républicain dans la Péninsule. De l'autre, ils maintinrent leurs contacts avec les milieux de l'opposition républicaine française. Cesare Paribelli en donne un nouvel exemple : arrivé à Paris à l'été 1799, il fut, avec son ami Francesco

<sup>26</sup> *Le Républicain, journal des hommes libres de tous les pays*, n° 11, 11 messidor VII (29 juin 1799).

<sup>27</sup> *Ibid.*, n. 12, 12 messidor VII (30 juin 1799).

Ciaia, responsable des exilés napolitains dans la Commission des secours pour les réfugiés italiens pendant presque toute l'année 1800, mais il fut aussi lié aux hommes de l'ancien mouvement néo-jacobin. Il rencontrait souvent, au printemps, l'ex-conventionnel Bertrand Barère pour lui parler de la période « qu'il avait passée dans les prisons de Naples pour son attachement pour la liberté<sup>28</sup> », alors qu'à l'automne il fut en partie impliqué dans les enquêtes de la police sur l'attentat du réfugié italien Giuseppe Ceracchi contre le Premier Consul.

En outre, toujours en 1800 il envoyait au lieutenant français Bocquet une lettre où il résumait des témoignages de plusieurs Napolitains en exil à Paris sur la trahison des capitulations napolitaines de l'été 1799 et sur le comportement ambigu du général français Méjan au moment de la défense du Fort de Saint-Elme contre les attaques de l'armée sanfédiste qui avait signé la fin de l'expérience républicaine napolitaine. L'année précédente, Bocquet, rentré en France de Naples après la chute de la République, avait édité un pamphlet contre Méjan, jugé coupable de ne pas avoir défendu les républicains napolitains comme il aurait pu et dû le faire<sup>29</sup>. Ce texte inaugura une importante polémique avec Méjan qui, de son côté, répliqua aux accusations reçues avec une *Réponse* où on jugeait seulement les patriotes italiens responsables de la chute de la Naples républicaine<sup>30</sup>. Quelques mois plus tard, au printemps 1800, lorsque la nomination de Lazare Carnot au Ministère de la guerre et le début des opérations militaires vers la Péninsule rouvrirent le débat public français sur la « question italienne », les exilés à Paris n'acceptant pas les accusations de Méjan, essayèrent de lui répondre. Ainsi, si Francesco Lomonaco rédigeait un rapport public adressé au Ministre Carnot pour faire connaître les responsabilités de Méjan dans la chute de Naples<sup>31</sup>, Cesare Paribelli envoyait une lettre privée à Bocquet, qui entre temps avait été engagé par Méjan dans un débat judiciaire<sup>32</sup>. La lettre de Paribelli avait pour but de donner à Bocquet de nouvelles informations concernant les faits napolitains de l'été 1799, mais aussi de lui fournir une possible preuve concrète contre Méjan dans le procès. Dans ses notes privées, Paribelli écrivait en effet que la lettre avait été adressée directement à Bocquet, « mais cela ne devait pas paraître, afin qu'en cas de devoir la produire devant les Tribunaux elle cessa de mériter plus de foi »<sup>33</sup>. Pourtant, après la description de la situation napolitaine qu'il avait envoyée de Gênes à Ciaia faite paraître dans le *Journal des hommes libres*, Paribelli rédigeait encore une fois un document dont le but secret était de se rendre utile à ses camarades républicains français et de donner un soutien concret à la suite de la révolution. Donc, même pendant la période consulaire, une forte collaboration

28 Archives de la préfecture de police de Paris, AA/270, pcc. 205-206.

29 *Mémoire historique de tous les événements politiques et militaires qui ont eu lieu dans Naples, depuis le départ de l'armée française, jusqu'à l'époque de la reddition du fort St. Elme*. Par le cit. Bocquet, lieutenant à la 27<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère, Marseille, Revol, thermidor an VII. Le pamphlet est conservé à la Bibliothèque nationale de France, Lh4/1569.

30 *Réponse du Citoyen Méjan, chef de la vingt-septième Demi-brigade d'Infanterie légère, Commandant du Fort Saint-Elme, à Naples a l'écrit intitulé Mémoire historique de tous les événements politiques et militaires qui ont eu lieu dans Naples, depuis le de part de l'armée française, jusqu'à l'époque de la reddition du fort St. Elme*. Par le cit. Bocquet, lieutenant à la 27<sup>e</sup>. demi-brigade d'infanterie légère, Marseille, J. Dubié, an VII. Le texte se trouve à la Biblioteca reale di Torino, L.12.34. int. 4.

31 LOMONACO Francesco, *Rapporto al cittadino Carnot*, Bari, Lacaïta, 1999.

32 MRM, *Fondo Paribelli*, cart. 2, plico 3, *Lettre à Monsieur Bouquet pour lui fournir les preuves de la trahison du chef de Brigade à occasion de la capitulation du Fort St. Elme de Naples*, ff. 32-52.

33 *Ibid.*, f. 32, *Note à part de Paribelli*.

politique entre républicains italiens et français continuait. Ainsi, si pendant les mois de la révolution napolitaine les patriotes de la Péninsule s'étaient opposés, avec l'aide des néo-jacobins arrivés à Naples à la suite de Championnet, aux abus des agents envoyés par le Directoire comme Faipoult, un an plus tard les exilés méridionaux à Paris essayaient de rendre honneur à la résistance napolitaine en soutenant, en public comme en privé, des gens qui, comme Bocquet, avaient eu le courage de dénoncer Méjan et son comportement éloigné des principes révolutionnaires.

Certes, le rétrécissement progressif des espaces de liberté aurait beaucoup conditionné la suite des rapports politiques entre les démocrates des deux côtés des Alpes, mais cela ne signifie pas forcément que leur activisme politique aurait vite pris fin. Quelques années plus tard, en septembre 1802, Paribelli, rentré en Italie après la Consulte de Lyon, en écrivant de Milan à son vieil ami Francesco Ciaia resté à Paris, lui demandait de saluer un autre ancien ami commun : il s'agissait justement de Marc-Antoine Jullien, avec lequel il avait en 1799 rédigé à Naples la proposition de changement institutionnel et à Gênes l'*Adresse* unitaire et avec lequel avait gardé contact pendant la période de l'exil parisien. Le patriote italien précisait à Ciaia qu'il ne pouvait pas communiquer directement avec l'ami Jullien parce que « les circonstances interdisent de lui écrire comme je voudrais et comme il voudrait, et ce n'est pas la peine de lui écrire pour ne rien dire »<sup>34</sup>. Cette affirmation démontre que les fervents républicains de la période du *Triennio* étaient bien conscients que leurs communications devaient être modérées à cause des difficultés contingentes et des contrôles de la police, mais surtout elle atteste qu'au fondement des liens entre républicains italiens et démocrates français il y avait toujours des motivations politiques. Ce n'est pas par hasard que dans cette même lettre Paribelli, en décrivant à Ciaia les critiques de la Cour napolitaine contre les exilés napolitains à Milan, soutint qu'il fallait y résister en opposant « l'égide de notre constance »<sup>35</sup> : la lutte politique des patriotes italiens n'était pas du tout terminée au début de la période napoléonienne<sup>36</sup>.

34 « Le circostanze vietano di scrivergli come vorrei e comèi vorrebbe, e per scrivere del caldo e del freddo non val la pena ». SNSP, *Fondo Ruggiero, Lettre de Paribelli à Francesco Ciaia*, 18 septembre 1802, f. 315.

35 « Legida della nostra costanza ». *Ibid.*

36 Sur la suite de la lutte politique après le *Triennio*, voir DE FRANCESCO Antonino, *L'Italia di Bonaparte. Politica, statualità e nazione nella penisola tra due rivoluzioni, 1796-1821*, Turin, UTET, 2011 ; CARPI Umberto, *Patrioti e Napoleonici. Alle origini dell'identità nazionale*, Pise, Scuola Normale Superiore, 2013.

## **Bibliographie indicative :**

CONTE Paolo, *Cesare Paribelli. Un giacobino d'Italia (1763-1847)*, Milan, Guerini, 2013.

DE FRANCESCO Antonino, « Democratismo di Francia, democratismo d'Italia », *Società e Storia* n° 76, 1997, p. 313-317.

DE FRANCESCO Antonino, *1799. Una storia d'Italia*, Milan, Guerini, 2004.

DI RIENZO Eugenio, *Marc-Antoine Jullien de Paris (1789-1848). Una biografia politica*, Naples, Guida, 1999.

GAINOT Bernard, « I francesi a Napoli nel 1799 », dans RAO Anna Maria (dir.), *Napoli 1799 fra storia e storiografia*, Naples, Vivarium, 2002, p. 327-339.

RAO Anna Maria, *Esuli. L'emigrazione politica italiana in Francia (1792-1802)*, Naples, Guida, 1992.

SERNA Pierre (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, Pur, 2009.



# Le marronnage urbain en Martinique (1802-1809) : une micro-histoire

Lionel TRANI

19

Dans les années 2000, le renouvellement de l'f coloniale<sup>1</sup> a permis de recentrer différentes analyses sur les populations des espaces antillais. Par exemple, l'étude de l'esclave<sup>2</sup> permet de mieux comprendre les différents mécanismes et interactions sociales avec les populations libres. La question des circulations d'hommes et de biens est fort complexe et se trouve au centre des nouvelles préoccupations des chercheurs. Les relations sociales mettent également en avant différentes stratégies de contournement de l'ordre colonial.

Les populations marginalisées<sup>3</sup> offrent un champ d'étude inédit pour comprendre les sociétés coloniales et est liée à la question de l'ordre public<sup>4</sup>. Les travaux de Bernard Gainot et Vincent Denis à ce sujet éclairent le lecteur sur ces pratiques urbaines à partir de la Révolution française en Europe et hors de l'Europe<sup>5</sup>. L'historienne Anne Pérotin-Dumont a démontré dans son étude<sup>6</sup> le rôle des pôles urbains dans l'espace « colonial » pour les populations marginalisées tels que les marrons, déserteurs et vagabonds.

Dans la société coloniale, l'usage du terme « marronner » fait référence à l'esclave qui fuit l'habitation du maître. Dans de nombreuses sources d'époque, les fugitifs sont qualifiés de « marrons », d'« esclaves marrons », de « nègres marrons », ou d'« esclaves fugitifs ». On distingue trois formes de marronnage : le « petit marronnage »<sup>7</sup>, le « grand marronnage »<sup>8</sup> et le marronnage urbain.

1 RÉGENT Frédéric, *Esclavage, métissage, liberté. La Révolution française en Guadeloupe, 1789-1802*, Paris, Grasset, 2004. PÉTRÉ-GRENOUILLEAU Olivier, *Les traites négrières, XVI<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Gallimard, 2004.

2 COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MESNARD Eric, *Être esclave, Afrique-Amériques, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2013.

3 Les esclaves fugitifs, les déserteurs des régiments de couleur, les déserteurs des troupes métropolitaines, les vagabonds ou criminels font partie de ces populations marginales dans les colonies.

4 La thèse de Boris LESUEUR en 2004 intitulée *Les troupes coloniales sous l'Ancien Régime* montre l'utilisation des troupes militaires dans la maîtrise de l'espace et des populations locales dans les colonies.

5 GAINOT Bernard, DENIS Vincent (dir.), *Un siècle d'Ordre public en Révolution, de 1789 à la Troisième République*, Paris, Collection Etudes Révolutionnaires n° 11, 2009.

6 PEROTIN-DUMONT Anne, *La ville aux îles, la ville dans l'île : Basse-Terre et Pointe-à-Pitre Guadeloupe, 1650-1820*, Paris, Karthala, 2000, p. 15.

« Je reviens au marronnage proprement dit, par lequel le nègre s'enfuit avec l'intention de se soustraire pour toujours à la propriété de son maître »<sup>9</sup>.

Un certain nombre d'esclaves fuient l'habitation, mais leurs évasions se traduisent par des échecs tant à cause de la superficie réduite de l'île que par le déploiement des troupes coloniales parties à leur recherche. La peur du marron hante, effraye l'esprit du créole blanc qui chute dans une sorte de psychose, le faisant ainsi passer pour une « victime ». Le marronnage urbain exprime une autre forme de marginalisation. Les esclaves en fuite ne cherchent pas à renverser ou à se couper de la société coloniale. Toutefois, la ville offre un nouvel espoir pour ces populations. Cet espace se démarque de la campagne coloniale dominée par le système de la plantation et employant plus de 70 % de la main-d'œuvre servile. La ville est donc un endroit attractif pour toutes les couches de la population coloniale dont les esclaves en fuite. Tout au long du XVIII<sup>ème</sup> siècle, la colonie martiniquaise se tourne vers la culture du sucre et du café<sup>10</sup>. Les colonies des Petites Antilles occupent une place stratégique et économique dans la politique internationale française<sup>11</sup>. Le besoin urgent d'approvisionner les Amériques et les Antilles en main-d'œuvre favorise la traite négrière sur les côtes africaines dès le XVI<sup>ème</sup> siècle. Trois catégories sociales composent cette société. Les « colons » d'origine européenne et les créoles de couleur blanche dominent économiquement et politiquement la colonie. La seconde classe est celle des « libres de couleur ». Elle se compose d'individus issus du métissage avec les colons, mais aussi des esclaves affranchis. En bas de l'échelle sociale se trouvent les esclaves dont certains sont issus de la traite africaine, et d'autres dits « créoles » natifs de la colonie. Les populations des « îles » sont régies par l'édit du Roi, touchant la police des îles de l'Amérique française de mars 1685<sup>12</sup>.

Au fil des recherches menées sur la Martinique Napoléonienne, la complexité du phénomène du marronnage est ressortie du dépouillement des déclarations d'esclaves marrons de la *Gazette de la Martinique* de 1803-1806. Cela a permis la création d'une base de données<sup>13</sup> sur les esclaves marrons et les esclaves repris par la police coloniale<sup>14</sup>. Rapidement, le phénomène de marronnage urbain est apparu essentiel à

7 Le « petit marronnage » est une forme d'absence temporaire d'un ou de plusieurs esclaves. L'esclave fugitif reste très proche de son habitation et revient quelques semaines plus tard chez son maître.

8 DEBIEN Gabriel, *Les esclaves aux Antilles françaises, XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles*, Société d'histoire de la Guadeloupe & Société d'histoire de la Martinique, Point-à-Pitre, 1974, p. 194 et 529. Le « grand marronnage » se caractérise par une organisation en bande d'esclaves fugitifs faisant des raids pour se réapprovisionner. C'est un phénomène très enraciné dans l'esprit du planteur. Pour le créole, le « marron » est une menace pour l'ordre sur son habitation mais également pour le voisinage. Le marron se dresse contre le système servile. Il renforce également la figure de « sauvage » que se font les colons des marrons.

9 CULLION Valentin, *Examen de l'esclavage et particulièrement de l'esclavage des nègres dans les colonies françaises de l'Amérique*, tome 1, Paris, Edition Desenne, 1802, p. 242.

10 Les colonies occidentales de Saint-Domingue, la Guadeloupe, la Martinique, Sainte-Lucie, Tobago et la Guyane ont adopté le système esclavagiste depuis leur fondation au XVI<sup>ème</sup> siècle.

11 Depuis le traité de Paris de 1763, la politique coloniale menée par le monarque Louis XV se tourne sur la production du sucre à grande échelle dans les espaces coloniaux français.

12 Le code a été rédigé sous le règne de Louis XIV (1643-1715).

13 TRANI Lionel, *La Martinique Napoléonienne entre ségrégation, esclavage et intégration (1802-1809)*, Paris, Editions SPM, 2014, p. 367-410.

14 *Ibid.* Y figurent l'origine géographique, le sexe, l'âge, le nom ou patronyme, le métier, la description du corps et caractère, les raisons du départ et le maître à qui l'esclave appartenait.

étudier. D'autres sources permettent également d'étoffer la compréhension du marronnage comme le *Code de la Martinique*, compilation de l'ensemble des lois, ordonnances et décrets mises en place en Martinique de 1635 à 1809 permettant d'analyser l'ensemble des dispositifs législatifs pour régler le problème du marronnage, et de la correspondance générale des autorités administratives dans la série C aux Archives nationales de l'Outre-Mer.

Entre 1789 et 1793, la Martinique est la première colonie à connaître d'importants troubles provoqués par la Révolution française. Des rumeurs venant de métropole et concernant une possible liberté générale des esclaves accordée par Louis XVI se diffusent au mois d'août 1789 en Martinique. Cela provoque une insurrection mêlant entre 300 et 800 libres de couleur et esclaves à Saint-Pierre, le 31 août 1789. Les planteurs, les négociants et une partie des libres de couleur vont s'allier afin de maintenir l'ordre colonial et économique. Les luttes vont durer jusqu'en mars 1791 avec l'arrivée du gouverneur Béhague en Martinique<sup>15</sup>. De 1794 à 1802, la colonie a été occupée par les Britanniques à la demande de l'ensemble des colons. L'Ancien Régime et le système esclavagiste ont été préservés de l'abolition de l'esclavage décrétée par la Convention, le 16 pluviôse an II<sup>16</sup>. Les luttes politiques et sociales ont été écrasées par les élites blanches. La Paix d'Amiens conclue le 25 mars 1802 restitue la colonie à la France.

L'article s'intéresse à la Martinique pendant la période napoléonienne<sup>17</sup>. Le grand marronnage n'est pas attesté sur la période 1794-1802 en raison du maintien de l'ordre établi dans un premier temps par les Britanniques s'appuyant sur les milices coloniales et par la suite par l'administration française. Quant au marronnage urbain, il est bien présent et s'appuie sur une stratégie différente des deux autres formes. Le marron recherche et s'attache à rester assimilé dans la société esclavagiste pour s'émanciper et devenir un individu libre. C'est une « micro-histoire » centrée sur les « marrons », individus au parcours atypique et souvent sous-estimés par l'historiographie.

## **La topographie martiniquaise : un enjeu d'ordre colonial**

Comme l'indique Rafael Lucas dans son article<sup>18</sup> on distingue trois grands « écosystèmes » de marronnage : les milieux montagneux (Martinique, Guadeloupe, Haïti, la République Dominicaine, la Jamaïque, Cuba), les forêts (le Surinam, la Guyane) et les milieux de brousses marécageuses (le Mato Grosso au Brésil)<sup>19</sup>. Le

15 Les colonies de Saint-Domingue, de Guadeloupe, de Sainte-Lucie et de Guyane connaissent également d'importants troubles serviles dès 1790.

16 ULRICH-GERVAISE Delphine, *Les Anglais à la Martinique, Libres de Couleur et affranchissements (1793-1802)*, Paris VIII Université Saint Denis, Mémoire, dir. Dorigny Marcel, 2003, p. 15.

17 En 1635, la Martinique devient une colonie du Royaume de France.

18 LUCAS Rafael, « Marronnage et marronnages », *Cahiers d'histoire, Revue d'histoire critique, Les enjeux de la mémoire*, Paris, n° 89, 2002.

19 Tous les espaces cités connaissent un important phénomène de grand marronnage notamment en Jamaïque britannique, au Surinam hollandais et à Saint-Domingue possédée par la France. Les autorités livrent de véritables expéditions militaires pour réduire des foyers de résistance et préserver l'ordre colonial.

« morne » (colline ou montagne) symbolise un « haut lieu » quasi-naturel de résistance, par opposition à la plaine qui est l'espace des plantations. Le marronnage est un phénomène qui échappe à l'autorité. La surveillance dans les plantations s'avère délicate en raison du rapport entre les esclaves et les surveillants. La Martinique offre de multiples refuges naturels vers Case-Pilote ou bien vers la montagne Pelée, dans les hauteurs de Saint-Pierre. Pour pallier à l'inquiétude des habitants, certains envisagent de réorganiser l'espace colonial en 1802. L'idée d'une séparation physique entre Blancs et gens de couleur semble au cœur des préoccupations locales<sup>20</sup>. Quelques habitants de la Martinique repensent l'espace colonial en « région ». Se met alors en place un projet de ségrégation spatiale fondée sur la race. Levassor, propriétaire sucrier au Morne-Rouge ouvre une nouvelle réflexion sur la géographie coloniale<sup>21</sup>. Afin de limiter et même d'interdire les rapports incessants entre les populations blanches et celles de couleur (affranchis et esclaves), Levassor invoque une « régionalisation » en fonction de la couleur de peau. Les « régions par couleur »<sup>22</sup> permettent selon lui, de mieux surveiller les populations d'esclaves et les Libres de couleur.

Les nègres de la Martinique se doivent en masse d'aller dans les plaines<sup>23</sup>.

Les plaines permettent aux autorités et aux maîtres d'avoir une meilleure surveillance. Dans le mémoire il est dit : « Interdiction aux Africains de cultiver au-delà de deux cent, trois cent toises au-dessous du niveau de la mer »<sup>24</sup>. Le terme « africain » désigne ici non pas l'esclave déporté d'Afrique, mais plutôt l'esclave et l'affranchi. Il fait aussi référence à toute personne non « blanche ». Cela tend à inférioriser la catégorie juridique des esclaves. Les Blancs doivent dominer les montagnes rappelant ainsi la position de la maison du maître souvent située en hauteur sur la plantation. Cela renforce sa domination sociale et raciale sur le reste de la société coloniale. L'esclave doit et « peut cultiver les plaines, l'interdire de travailler en montagne afin de combler les vides en culture de plaine »<sup>25</sup>. Mentionner la montagne est une manière pour Levassor d'introduire le problème du marronnage. Les marrons se réfugient en majorité dans les mornes. Pourtant, ces mesures n'évoquent pas le problème du marronnage urbain même si les villes doivent se « blanchir » au vue de cette spatialisation radicalisée. La « région européenne » doit être séparée de la « région africaine ». L'endogamie géographique s'impose comme un nouvel outil sécuritaire, renforcée par le préjugé de couleur et la ségrégation. La géographie de la Martinique est très accidentée sur les côtes, et on observe qu'une partie du nord est très montagneuse et boisée<sup>26</sup>, alors que le

20 TRANI Lionel, *La Martinique Napoléonienne entre ségrégation, esclavage et intégration (1802-1809)*, op. cit., p. 23-24.

21 TRANI Lionel « Ordonner et régénérer l'ordre urbain tropical : les projets de ségrégation spatiale à la Martinique de 1802 à 1809 », CHAPPEY Jean-Luc (dir.), *Ordonner et régénérer la ville : entre modernités et révolutions*, Paris, édition électronique du CTHS, 2013, pp. 130-139.

22 *Ibid.*

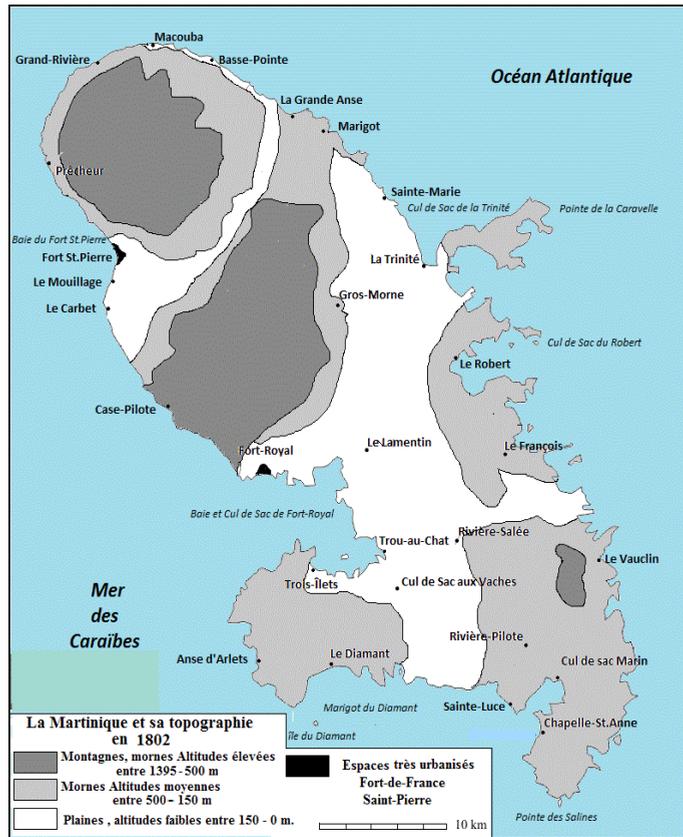
23 A.N. C/8b/24, Folio 40, daté du 5 mars 1802, *Premier mémoire d'un nouveau système colonial* par le sieur Levassor.

24 *Ibid.*

25 *Ibid.*

26 Les pitons du Carbet au nord de Fort-de-France s'élèvent à 1100 mètres d'altitude. Cet espace est dominé par une forêt très dense et accidentée. Au-dessus de Saint-Pierre, la montagne Pelée domine le nord de l'île avec son sommet de 1395 mètres d'altitude. Elle est entourée de la forêt tropicale.

sud offre des plaines (du Lamentin au Saint-Esprit). Les espaces urbains ne représentent même pas 1% de la superficie de la colonie.



**Carte1** : La topographie de la Martinique en 1802, Lionel TRANI, octobre 2014.

Levassor affirme que « [...] l'intérieur du Pays, monstrueux, escarpé, couvert de bois inaccessible n'est presque connu jusqu'à présent que des nègres marrons. [...] »<sup>27</sup>. L'état major adresse des mémoires au ministre de la Colonie Décrès<sup>28</sup>, mettant en avant la fragilité des communications intérieures dues à ces chemins escarpés. Les routes sont en très mauvais état, et les mornes empêchent la progression et l'aménagement des cultures coloniales. La végétation très dense rend difficile l'accès des forces militaires. Les administrateurs préconisent la construction de plusieurs routes et l'utilisation de troupes de chasseurs à travers ces mornes pour réduire le marronnage et de mieux maîtriser l'accès en direction des villes. Il faut « ouvrir de nombreuses communications nécessaires à une défense active, à l'anéantissement du marronnage [...] »<sup>29</sup>.

<sup>27</sup> Ibid.

<sup>28</sup> Denis Décrès (1761-1820) est un officier de marine. Il devient ministre de la Marine de 1801 à 1814 sous le Consulat et l'Empire. Il est partisan des lobbys esclavagistes.

<sup>29</sup> A.N. C8/a/106, Folio 15, Mémoire de 1803, premier Mémoire sur la direction générale des fortifications : rapport du Général Inspecteur du Génie faisant les fonctions du premier Inspecteur général.

## Les actions du gouvernement

Le 28 décembre 1802, le général Devrigny produit à la demande du Capitaine Villaret de Joyeuse un rapport sur la situation de la colonie. Selon le général, le marronnage semble s'intensifier et sollicite une réaction rapide de la part du gouvernement.

Diminuer progressivement la multitude effrayante des nègres esclaves jouissant dans l'île d'une liberté illimitée et illégale acquise soit par le marronnage, soit par volonté passagère ou permanente de leurs maîtres<sup>30</sup>.

Pourtant, aucun élément précis ne permet d'affirmer le problème du marronnage énoncé par Devrigny. Selon lui, le colon n'applique pas sévèrement la surveillance des ateliers ce qui permet cette grande « liberté » de mouvement des marrons.

(...) fermentant de la révolte des nègres et les rapports permanents existant entre eux, l'absence d'une police vigilante et sévère, les réunions partielles dans les mornes et même sur les chemins près de la ville (...) une organisation secrète des nègres esclaves qui reconnaissent entre eux des chefs revêtus de dénominations militaires semblaient exiger des mesures autres qu'une ordonnance d'amnistie, affichée dans la ville, inconnue dans les campagnes et sans effet sur les nègres marrons qui ne suivent pas autrement que par oui dire que les Français sont en possession de la Martinique<sup>31</sup>.

Selon Devrigny, les chemins aux abords des villes permettent aux marrons de s'organiser en troupes et de projeter un renversement de l'ordre colonial. Le général Devrigny remet en question l'ordonnance portant sur « la répression des désertions et vagabondages des nègres marrons<sup>32</sup> datée du 4 octobre 1802 »<sup>33</sup>. Les articles I, II et III autorisent le « pardon spécial » à tous les déserteurs et marrons de la colonie. Le pardon général est enregistré devant les tribunaux civils de Saint-Pierre et de Fort-de-France. En réalité, cette politique de pardon permet au gouvernement de minimiser les dépenses des chasses. Combattre le marronnage demande d'importants efforts financiers et militaires.

Article VII : Tout particulier, habitant de cette île, qui sera convaincu d'avoir recélé ou favorisé chez la retraite [...] de nègres marrons, esclaves fugitifs [...] pour être condamné à telles peines qu'il appartiendra, suivant la nature des gravités des circonstances<sup>34</sup>.

Le gouvernement multiplie les dispositifs en s'appuyant sur la milice coloniale composée de 48 % de Libres de couleur et des régiments de chasseurs composés à 95 % d'hommes

---

30 A.N. C8/a/105, Folio 127, le 28 décembre 1802, lettres reçues du Général Devrigny commandant des troupes à la Martinique à Villaret de Joyeuse. « Observations sur la situation militaire de la colonie : santé des troupes ; défense des côtes ; lutte contre le marronnage ; demande d'instructions quant à ses attributions ; plaintes contre Villaret-Joyeuse ».

31 *Ibid.*

32 DURAND-MOLARD, *op. cit.*, n° 943, ordonnance du capitaine général portant amnistie en faveur des nègres marrons et déserteurs des corps noirs du 12 vendémiaire an XI (4 octobre 1802). « Article I : Le gouvernement accorde une amnistie générale et pardon spécial, à tous les nègres marrons, esclaves fugitifs, déserteurs des corps noirs et prisonniers de Sainte-Lucie, qui se conformeront exactement aux dispositions des articles suivant ».

33 *Ibid.*

34 *Ibid.*

de couleur<sup>35</sup>. Avec l'ordonnance du 16 novembre 1802 (article XVI), une gendarmerie coloniale est créée<sup>36</sup>. La gendarmerie a pour mission de capturer les déserteurs et les marrons, puis de les remettre au tribunal spécial (l'arrêt du 17 octobre 1803) qui traite ces affaires. L'article XXXV rappelle qu'il existe notamment un marronnage « de mer ». Dans ce cas, les condamnations des « nègres marrons » portent sur le vol de canots et de pirogues<sup>37</sup>. Les châtiments infligés aux marrons sont considérés comme moins « violents » que pour les empoisonnements, mais se traduisent par des peines de « galères perpétuelles », de « carcan », d'emprisonnement et de coups de fouet. En juin 1805, le capitaine général et le Grand-Juge décident d'élargir les compétences du tribunal spécial sur le statut de l'esclave marron.

« III. Tout esclave marron qui sera pris les armes à la main sera jugé par le Tribunal spécial, qui prononcera contre le coupable la peine de mort »<sup>38</sup>.

L'arrêt se substitue au pouvoir du maître notamment dans le choix de la sentence. Le gouvernement rappelle l'obligation des maîtres de signaler la perte de leurs esclaves, même temporaire, devant les tribunaux civils. Cette pratique est peu respectée par l'ensemble des propriétaires d'esclaves. Quand la déclaration est faite devant les institutions elle est ensuite diffusée dans la Gazette de la Martinique. L'article VII autorise aux habitants de procéder eux-mêmes à des « chasses ». Cette liberté accordée aux propriétaires décharge en réalité le pouvoir exécutif des frais de troupes notamment lors de la reprise de la guerre contre les Britanniques en juillet 1803.

## **Le véritable poids du marronnage en Martinique**

Des centaines de déclarations de marronnages sont produites chaque année dans la gazette de la Martinique. Elles figent l'histoire de ces esclaves. Destin ou tragédie, le marronnage est une réalité à l'époque napoléonienne en Martinique. L'étude de la *Gazette de la Martinique* de 1803 à 1806 permet de lister les signalements avec précision<sup>39</sup> et d'établir un profil des marrons. En 1803, 62 individus sont déclarés « marrons ». Les

35 TRANI Lionel, *op.cit.*, p. 219 et p. 223.

36 La loi du 28 germinal an VI (17 avril 1798) donne naissance à la gendarmerie en France. Le corps de la gendarmerie nationale est une force instituée pour assurer dans l'intérieur de la République le maintien de l'ordre et l'exécution des lois. L'arrêt du 10 prairial an X donne l'autorisation au Capitaine général de chaque colonie de créer une gendarmerie coloniale. La gendarmerie est composée principalement d'Européens.

37 DURAND-MOLARD, *op. cit.*, article XXXV : « Le crime d'enlèvement de canots ou pirogues, pour marronnage sera puni à savoir : contre les chefs du complot, de la peine de mort ; contre les complices, de la peine des galères perpétuelles. La tentative de ce crime accompagnée d'actes extérieurs tendant à l'enlèvement d'un canot ou pirogue sera puni à savoir : contre les chefs, de la peine des galères à perpétuité et contre les complices de telle autre peine moindre que le Tribunal arbitraire telles que le carcan, l'emprisonnement et le fouet ».

38 DURAND-MOLARD, *op. cit.*, n° 1106, Arrêt du capitaine-général de la Martinique qui étend les attributions et fixe la compétence du Tribunal spécial en date du 8 messidor an XIII (27 juin 1805).

39 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, numéro CI, daté du Mardi 12 nivôse an XIII (3 janvier 1804). « Est partie marronne la négresse nommée Victoire, de nation Congo, âgée de 35 ans, taille de 5 pieds, 1 pouce, ayant le sein très bien formé. On la croit cachée du côté de Sainte Marie ou du Marigot. Celui qui la fera conduire à la première geôle en en donnant avis à M. Millon / Million, habitant du Gros-Morne, à qui elle appartient, recevra une bonne récompense ».

deux années suivantes, on observe que leur nombre diminue (entre 13 et 14 individus de moins). Pour l'année 1806, le nombre de marrons augmente assez fortement avec 18 % d'esclaves en plus. Au total, 247 esclaves sont déclarés « marrons ». Nous pouvons ajouter également à ce chiffre les esclaves détenus dans les prisons de l'île. 337 marrons sont repris et internés dans les prisons de Fort-de-France, de Saint-Pierre et de Trinité. Les deux chiffres additionnés représentent 584 marrons sur les quatre années. Ils ne représentent que 0,05 % de la population esclave de la colonie. Le marronnage est bien mineur et nous sommes très loin des 506 marrons par an durant la période 1730-1784<sup>40</sup>. Nous recensons en moyenne 150 esclaves en marronnage par an de 1803 à 1806. L'étude des 247 individus en fuite permet d'établir le profil de ces individus marginalisés notamment par le sexe. Les hommes représentent 67 % des marrons contre 33% de femmes<sup>41</sup>. L'esclave masculin est considéré aux yeux du « Blanc » comme un atout productif. En effet, l'homme constitue la principale force de travail dans les grands ateliers. Lors des achats d'esclaves, le colon prête attention aux caractéristiques physiques et à l'âge de l'esclave. Malgré l'investissement onéreux que représente l'achat de ces hommes, le maître ne peut empêcher la fuite de certains. Entre 24 et 30 ans, beaucoup d'esclaves « mâles » fuient. 12 % des marrons sont des jeunes âgés de 13 à 21 ans, contre 23% de jeunes adultes âgés de 21 à 30 ans. Ils sont souvent célibataires. Cette position facilite le départ de la plantation. L'adaptation est également plus rapide en milieu urbain.

Est parti marron depuis 5 mois le nègre François, créole de l'habitation de MM. Larbannette Césaire, âgé d'environ 42 ans, taille 5 pieds 6 pouces, bien corpus, petit cou, peau rougeâtre, visage long, nez écrasé, beaux yeux, grosses lèvres, belles dents, ayant une marque entre les sourcils, ses allures sont au Morne Vert, aux environs des habitations du Sieur Martin, et de la Dame Prêcheur, on l'a rencontré plusieurs fois au Morne-aux-Boeufs, près de l'habitation du Sieur O'neille, le dit nègre, est resté autrefois au quartier du François. Celui qui le conduira à la première geôle en en donnant avis à son Maître, M. Lecurieux, habitant au Carbet, recevra 4 moèdes de récompense<sup>42</sup>.

Les femmes sont elles aussi, actrices du marronnage. Comme les hommes, elles sont très importantes pour les maîtres. Les attentes sont très fortes sur les femmes-esclaves notamment comme future mère de petits esclaves<sup>43</sup>. On dénombre 81 femmes déclarées en fuite. Elles sont beaucoup plus jeunes que les hommes. En effet, 20 % des marronnes fuient l'habitation entre 20 et 31 ans. Elles sont pour la plupart célibataires. Mais certaines décident de partir avec leurs enfants souvent très jeunes. Ces cas restent très rares, seulement 4 femmes partent accompagnées de leurs enfants. Le 31 août 1804, une « métisse » Héloïse<sup>44</sup>, âgée de 26 ans est « partie avec sa fille Honora de 8 ans ». Les enfants sont un

40 DURAND Guillaume, *Les noms de famille de la population martiniquaise d'ascendance servile, Origine et signification des patronymes portés par les affranchis avant 1848 et par les nouveaux libres après 1848 en Martinique*, Paris, l'Harmattan, 2001, p. 53.

41 TRANI Lionel, *op.cit.*, pp. 305-306.

42 A.D.M, *Gazette de la Martinique*, n° CII daté du vendredi 15 nivôse an XII (6 janvier 1804).

43 Les constructions essentialistes de l'homme et de la femme esclave sont centrales dans la pensée du colon au début du XIX<sup>ème</sup> siècle.

44 A.D.M, *Gazette de la Martinique*, n° CLXV, daté du 31 août 1804. Elle est reconnaissable par sa peau très blanche.

peu plus autonomes, mais certaines femmes n'hésitent pas à partir avec des enfants encore en bas âge comme Régis<sup>45</sup>, originaire du Mozambique partie marronne depuis 6 mois avec sa fille âgée d'à peine 18 mois. Sur les chemins, les mères avec leurs enfants se font plus facilement remarquer<sup>46</sup> et sont reprises plus facilement par les patrouilles de chasseurs ou de gendarmes. De même que leur arrivée en ville constitue des moments délicats car le voisinage peut s'interroger sur leur venue.

## **Les origines géographiques des marrons**

L'habitation est constituée d'esclaves provenant de zones géographiques totalement différentes. Nous trouvons des esclaves créoles natifs de la Martinique, de pères et de mères descendants d'esclaves africains ou bien de pères et mères africains. Ensuite, nous avons les esclaves africains déportés provenant de régions différentes. Les maîtres évitent d'acheter trop d'esclaves de mêmes « nations » afin d'éviter la formation de groupes solidaires. Nous avons un mélange ethnique assez important sur les grandes habitations. À chaque nouvelle évocation, les annonces indiquent l'origine de l'esclave : le créole ou l'Africain.

Les créoles représentent 75 % des esclaves marrons contre 20 % d'esclaves originaires d'Afrique<sup>47</sup> et 5 % d'« étrangers »<sup>48</sup>. Lors de sa fuite, le marron créole conserve plus de liens avec son ancienne vie et maîtrise l'usage de la langue locale et également le « français » que le nouvel esclave ne parle pas. Cet avantage permet de trouver plus facilement des stratégies pour contourner les barrages ou contrôles effectués par la milice coloniale ou les chasseurs. Nous pouvons également rencontrer des esclaves provenant des autres colonies françaises comme la Guadeloupe ou bien Sainte-Lucie. Malgré cela, les fuites d'esclaves d'origine africaine nous renseignent sur les derniers apports de la Traite. On compte 14 « ethnies »<sup>49</sup> tels que les Congo, Mandingues, Caplaou, Mozambique, Guinée, Bibi, Sosso, Ibo, etc. On recense 12 nègres congos marrons. On dénombre également beaucoup d'esclaves provenant de la Sénégambie<sup>50</sup>. On les désigne sous plusieurs appellations comme les Sénégal, Mandingue et Bambara. Quant aux Ibos et Moccas, ils sont originaires de la région de la baie du Biafra<sup>51</sup>. La

---

45 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 80 & 81, daté du mercredi 14 mai 1806. Négrresse de terre et couturière de couleur très rougeâtre et mesurant 4 pieds et demi.

46 Cela peut représenter un frein, car nourrir les enfants demande des charges supplémentaires et des moyens pour s'approvisionner davantage.

47 Depuis près de dix ans, la traite négrière diminue en raison des guerres révolutionnaires.

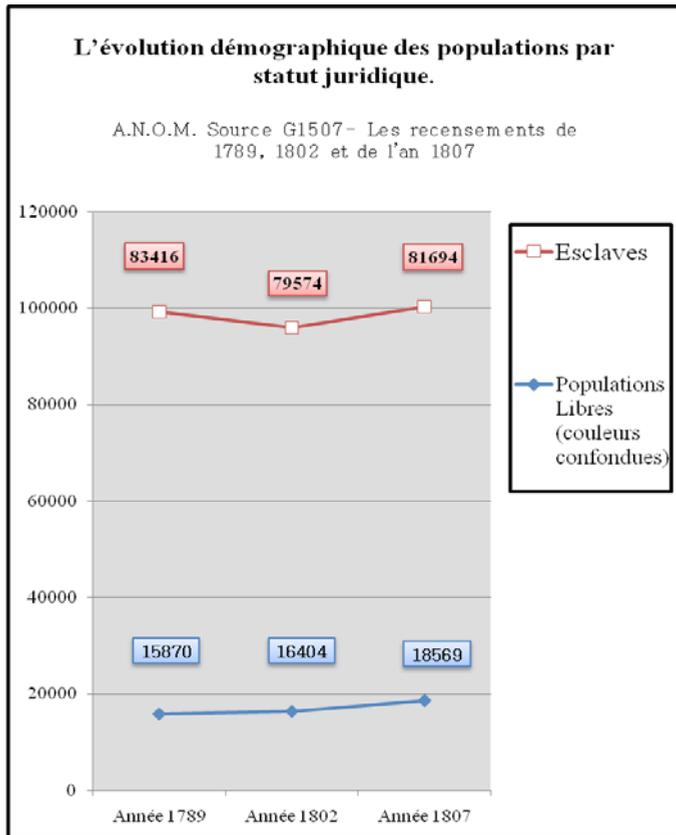
48 TRANI Lionel, *op.cit.*, p. 307.

49 La Martinique procède à la traite négrière pour augmenter sa main-d'œuvre servile. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, la colonie a reçu des esclaves d'une centaine d'ethnies différentes. Mais une importante diminution d'esclaves importés dans la colonie s'explique par l'interruption de la traite en 1804-1805 et en 1807-1809.

50 La Sénégambie désigne une aire géographique correspondant approximativement aux bassins des fleuves Sénégal et Gambie.

51 Le golfe du Biafra ou baie du Biafra ou golfe de Bonny est un golfe de l'océan Atlantique qui se situe en Afrique occidentale, à l'angle nord-est du golfe de Guinée, aux limites du Nigeria (au nord) et du Cameroun, de la Guinée équatoriale et du Gabon (à l'est).

plupart essaye de se diriger vers la côte pour rechercher un moyen de regagner l'Afrique. Le terme Congo indique l'appartenance géographique à l'Afrique centrale. Depuis la seconde moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, la région Congo fournit plus de 40 % des captifs de la traite négrière. Cette région comporte trois zones d'achat par les armateurs négriers. La première est la côte d'Angole (Congo actuel) avec ses trois principaux ports, Mabinda, Cabinda et Loango. De 1803 à 1806, on recense 14 « nègres nouveaux » en état de marronnage. Ces individus troublés par le nouvel environnement ont fui. Ils s'échappent souvent au lendemain de leur débarquement ou dans les semaines suivantes. Certains n'ont pas de patronyme ou de surnom, car ils ont fui bien avant d'être répertoriés par leurs maîtres.



**Graphique 1 :** L'évolution de la population libre et non libre de la Martinique (1789-1807)

### **La ville de Saint-Pierre, une ville de marronnage urbain**

Les deux grands centres urbains de la Martinique sont Fort-Royal recensant 7534 habitants et la ville de Saint-Pierre recensant 8299 habitants en 1808<sup>52</sup>. On dénombre

52 Archives Nationales d'Outre-mer, Fonds 3293, « Carte et recensement de la Martinique en 1808 ».

6 557 esclaves, 612 Libres de couleur et 365 Blancs vivant à Saint-Pierre pour l'an 1807<sup>53</sup>. 28 % des propriétaires habitent Saint-Pierre et 4 % au Carbet<sup>54</sup>. On comptabilise seulement 9 % des maîtres à la Trinité et 6 % à Fort-de-France. Saint-Pierre est touchée par le marronnage bien plus que les autres paroisses, elle concentre une forte densité d'esclaves et de population. D'ailleurs, beaucoup d'esclaves se cachent aux alentours de la ville pour s'y reposer. Certains marrons se dissimulent aux abords des plantations dans les « bois mornés » ou au pied de la montagne Pelée. Les marrons sont libres de leurs mouvements et peuvent aisément se rendre à Saint-Pierre. La ville est organisée en quatre quartiers<sup>55</sup>. *Le Mouillage* où les navires amarrent durant neuf mois de l'année pour approvisionner la colonie. Le second quartier est celui du *fort* ou un ancien édifice borde la rivière de Saint-Pierre. Le troisième quartier *La galère* est décrit comme « une rangée rectiligne de maisons sur un plan étroit et horizontal ». Le dernier quartier est nommé la nouvelle cité. On y trouve les nouvelles demeures de propriétaires blancs et de couleur. Au petit matin, beaucoup regagnent le bourg. Étant une ville de commerce et de frivolité, Saint-Pierre offre une sorte de terre d'asile et d'opportunités pour trouver du travail. Les rues étroites remplies d'hommes et de femmes de toutes les couleurs permettent de fondre ces marrons à la population urbaine. En observant l'ensemble des marrons 29 %<sup>56</sup> sont dits « qualifiés ». On recense 5 colporteurs<sup>57</sup> ayant marronné. Leurs fonctions de marchands ambulants leur donnent une très grande liberté de mouvement malgré les interdictions du gouvernement. Ils ne sont pas sous le contrôle d'un commandeur, et sont seuls à errer sur les chemins et routes. Ces marchandises sont un moyen pour l'esclave de gagner de l'« argent » et de les revendre plus facilement en ville. Il y a aussi de nombreux menuisiers et charpentiers qui fuient leur misérable vie. François<sup>58</sup> dit « Coquin », charpentier de métier décide de partir du Macouba. L'annonce nous apprend que cet esclave a déjà vécu à Saint-Pierre. Malgré les risques d'être repris, celui-ci retente sa chance. L'activité artisanale et du bâtiment sont très demandées et on recherche la qualité de charpentier. La ville de Saint-Pierre est en plein essor. Beaucoup d'esclaves sont motivés à l'idée d'améliorer leur vie quotidienne tout en restant lié à la société coloniale. L'ascension sociale et économique permet d'obtenir une liberté de savane ou de fait. Le secteur des boulangeries et des cuisines semble être touché par le marronnage urbain. On recense 8 esclaves cuisiniers<sup>59</sup> et 7 esclaves boulangers en marronnage entre 1803 et 1806. Jean Nicolas<sup>60</sup>, boulanger à Saint-Pierre déclare marrons deux de ses esclaves le 18 octobre 1803. Charles, de nation Ibo a déjà été marron durant dix-huit mois. On compte trois esclaves mandingues dont deux ont

53 *Ibid.*

54 TRANI Lionel, *op.cit.*, p. 331.

55 SAVARES A.M.T. docteur, *De la fièvre jaune en général et particulièrement de celle qui a régné à la Martinique de 1802 à 1803*, Imprimerie de Naples, 1809, p. 192.

56 On recense entre 1803 et 1806, 71 esclaves qualifiés dans les déclarations de marronnage.

57 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 23 daté du 26 mars 1803 Jean Claude, câpre scieur de long et faisant du commerce de Tabac en poudre appartenant à M<sup>me</sup> Veuve Rodebourg.

58 *Ibid.*, « il a demeuré 15 ans dans cette ville », puis il est parti le 3 novembre 1805.

59 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 46 daté du 14 juin 1803, Janvier, nègre boulanger et cuisinier, bonne figure appartenant à Monsieur Brun ou à madame Le Ralleux de Saint-Aurin de la Trinité.

60 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 82 daté du 28 octobre 1803.

le statut d'esclave boulanger appartenant encore à Jean Nicolas en janvier 1806<sup>61</sup>. Au total 12 boulangers sont touchés par la fuite d'esclaves. Seulement 4 retrouvent leurs esclaves en prison.

Le secteur du négoce est lui aussi touché par le marronnage. Sur l'ensemble des signalements de marronnages ou de détentions, 8 % des esclaves appartiennent à des gens de couleur libres. Les « affranchis » sont eux aussi possesseurs d'esclaves. Leur implication dans l'économie esclavagiste est totale. Ils possèdent des esclaves et appliquent la même discipline que les Blancs. Les femmes de couleur qui représentent 45 % de la population adulte au sein des « affranchis » en Martinique possèdent énormément d'esclaves en ville. On remarque que ce sont les « mulâtres libres »<sup>62</sup> qui possèdent le plus grand nombre d'esclaves en état de marronnage à un moment donné. Un maître tonnelier de Saint-Pierre nommé Modeste Cereyon a déclaré un esclave parti depuis 3 mois<sup>63</sup>. Son esclave Louis « figure jolie et sournoise, peau unie, appartenait avant à l'homme de couleur libre Banquet »<sup>64</sup>. Nous trouvons aussi une esclave, Elie, se réclamant de sa tante, Françoise, mulâtresse libre à Saint-Pierre. Certains libres de couleur n'hésitent pas à rechercher leurs proches et à héberger quelques marrons.

## **L'usage des billets, entre nouvelle identité et intégration dans le centre urbain**

Un grand nombre d'esclaves marrons sont déclarés « sans maître » ou à « la recherche d'un maître ». Beaucoup de marrons utilisent cet argument pour acquérir un faux billet ou confectionner de faux documents. L'usage du billet permet une circulation ordonnée des populations non-libres dans la colonie. Il est régi par l'Edit de mars 1685. Dans les pratiques quotidiennes, les maîtres remettent des billets à leurs esclaves. Ces billets autorisent des courses et des déplacements pour une courte durée. Sans billet, les esclaves n'ont pas le droit de circuler dans les campagnes et les villes. Cela explique que de nombreux esclaves marrons sont porteurs de faux billets, malgré les contrôles établis par les patrouilles. « XI. Les prises des déserteurs, des nègres et marrons, des nègres arrêtés la nuit hors de leur paroisse, sans billet, appartiendront au détachement, qui aura fuit la capture »<sup>65</sup>.

Ils utilisent un « faux billet », un document qui donne à l'esclave un faux statut de libre en déplacement. L'État attire l'attention des colons en dénonçant ces pratiques, taxant de contrebande et d'imitations grossières ces documents. Déjà en décembre 1788, le

61 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, daté du mois de janvier 1806.

62 Les mulâtres dominent économiquement la classe des affranchis.

63 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 104 daté du samedi 21 septembre 1805.

64 *Ibid.*

65 DURAND-MOLARD, *op. cit.*, n° 947, arrêté du capitaine-général portant sur l'organisation des Gardes Nationales de la Martinique, du 22 vendémiaire an XI (14 octobre 1802).

Conseil souverain de Saint-Pierre rappelle que « tout individu qui sera convaincu d'avoir donné à un esclave un faux billet, sera déporté de la colonie, si c'est un blanc ou homme de couleur libre; et condamné aux galères, si c'est un esclave ; indépendamment de tous dépens, dommages et intérêts »<sup>66</sup>.

Malgré les graves sanctions, la production de faux billets se poursuit et les villes restent propices à ces pratiques.

Une « câpresse »<sup>67</sup> aux cheveux noirs et fort crépus, laide, grande bouche et de larges dents les montrant sans cesse, effrontée, ricaneuse et grande causeuse, fumant souvent et surtout dans la pipe de préférence. Elle a dérobé des affaires dans l'armoire de sa maîtresse qui venait de décéder tels que du linge, draps et peut être même de l'argent. Elle a emporté un testament qui y était enfermé, en vertu duquel elle se prétend faire passer pour libre<sup>68</sup>.

Le testament peut être reconnu devant un tribunal de première instance et attesté le statut d'individu libre. Un autre esclave est suspecté d'avoir emporté « des titres de liberté d'un autre homme<sup>69</sup> » dans le but de se faire passer pour lui. L'esclave marron peut donc se faire passer pour un « libre de fait ou de savane » en toute illégalité. L'usage du billet permet également de figer par écrit une nouvelle identité : « Il a soi-disant pris le nom de François et fait le métier de boucher en étant libre de statut. Cela fait 6 ans qu'il est parti de son habitation du Macouba chez M. Meunier »<sup>70</sup>.

Cet ancien esclave est reconnu comme libre en changeant d'identité et en ayant falsifié un acte d'affranchissement. Basile « se faisant appeler François » était conducteur de charrettes à Saint-Pierre et souhaitait « s'évader pour retrouver sa famille à la Basse-Terre en Guadeloupe »<sup>71</sup>. Il est très difficile de retrouver l'ancienne identité du marron, car certains prennent des noms de « saint » ou se donnent un nouveau surnom.

D'autres comme le dénommé Narcisse est porteur « d'un billet pour chercher un maître, s'est proposé à plusieurs personnes. Cet acte est une contrefaçon »<sup>72</sup>. Il est âgé de 17 ans et appartient à Madame de la Cavalerie, habitante au Carbet. Cet esclave se procure un faux billet pour se trouver un nouveau maître. Acte étonnant de la part d'un esclave marron mais qui atteste d'une certaine audace.

En septembre 1802, Villaret de Joyeuse<sup>73</sup> s'attaque aux problèmes d'ivresse et de trafic en tout genre dans les villes. La police des cabarets va être remise à l'ordre du jour. Le

66 DURAND-MOLARD, *op. cit.*, n° 1332, règlement du lieutenant général George Beckwith, Commandant en Chef de la Martinique, concernant la Police générale de la Colonie. Du 1<sup>er</sup> novembre 1809. Nous avons jugé convenable et utile au bien public de réunir dans le présent règlement toutes les dispositions éparées dans ces diverses lois, et notamment dans celle du 25 décembre 1788, pour rappeler les citadins.

67 Issue d'un noir et d'une mulâtre dans l'idéologie raciale.

68 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 126 daté du vendredi 22 novembre 1805.

69 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 73 et 74 datés du samedi 8 juin 1805 : Pierre, « câpre, âgé de 23 ans, mesurant 5 pieds 6 pouces, appartenant à Rosette Adam à Fort-de-France ».

70 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n°1 daté du 26 septembre 1804.

71 *Ibid.*

72 A.D.M., n° 78 et 79, mai 1806.

73 Louis Thomas Villaret de Joyeuse (1748-1812) est un aristocrate d'origine noble et obtient le grade de vice-amiral en 1794. Il est choisi comme Capitaine-général de la Martinique de 1802-1809, chef de la colonie.

cabaret est un espace où se mêle la population blanche et de couleur. Les cabarets sont également dans le viseur du pouvoir pour les trafics illégaux<sup>74</sup>. Résoudre le problème de l'ivresse des troupes « européennes » peut également régler le problème de ces trafics et notamment celui des faux papiers. Les rues sont un endroit où de nombreux vendeurs esclaves ou marrons pratiquent le commerce de liqueurs fortes comme du taffia ou bien du rhum. Certains de ces marrons tentent de se procurer de faux billets dans les cabarets moyennant une somme d'argent de la colonie ou des échanges divers.

III. Les maux de tous genres qu'occasionne la vente illicite des liqueurs fortes, et les contraventions aux règlements sages [...] relativement à la police des cabarets en cette colonie, ne pouvant être assez, promptement prévenus, et réprimés, avec trop de sévérité, nous avons résolu de porter l'attention la plus scrupuleuse sur une partie aussi, essentielle au maintien de l'ordre public<sup>75</sup>.

Le gouvernement colonial renforce la législation prohibitive sur les vins et liqueurs en septembre 1804<sup>76</sup>. Le Préfet Colonial Laussat<sup>77</sup> répond à une pétition des cabaretiers de Saint-Pierre de nommer un syndic<sup>78</sup> afin de contrer le trafic illégal. Le 21 juillet 1805 et le 24 dudit mois, un habitant Laveau cabaretier est nommé syndic de Saint-Pierre. Pourtant les autorités ne parviennent pas à endiguer les trafics et de nombreux esclaves se munissent de faux billets dans les deux principales villes Saint-Pierre et Fort-de-France.

## **Le port espace d'intégration et de départ vers d'autres horizons**

Le port de Saint-Pierre est l'espace le plus dynamique de la colonie. C'est à Saint-Pierre que l'ensemble des navires négriers déchargent leurs marchandises « humaines » d'Afrique. C'est également un endroit de ravitaillement en viande et en poisson provenant d'Amérique et d'Europe. Le monde urbain semble offrir à ces esclaves des semi-libertés. Percevant pour la plupart un petit salaire, ils prennent goût à cette vie de quasi « libre ». Jean-Joseph surnommé « Quoi » est esclave matelot lorsqu'il fuit son navire. Beaucoup de marrons recherchent les bateaux corsaires durant la période 1803-1807. L'aventure corsaire est un idéal de voyages et d'aventures mais surtout d'enrichissement par les prises sur les navires britanniques. « Quoi » parle le

74 La prostitution et le trafic d'alcool, de nourritures et sans doute des faux documents en direction des esclaves sont échangés dans cet endroit.

75 MOLARD-DURAND, « *Le code de la Martinique* », t. 4<sup>e</sup> contenant les actes législatifs de la colonie depuis 1787 jusqu'en 1804 Une ordonnance des Capitaine-général et Préfet colonial, renouvelant les défenses faites aux cabaretiers, Traiteurs, aubergistes, Limonadiers et autres, de vendre des Liqueurs quelconques, ou de tenir des Billards sans la permission d'usage (...).

76 *Ibid.*

77 Pierre-Clément de Laussat (1754-1835) est un administrateur et un homme politique français. Il devient préfet colonial de la Martinique en 1804 jusqu'en 1809.

78 *Ibid.* t. 5<sup>e</sup>, « un arrêté du Préfet colonial, qui autorise les Cabaretiers de Saint-Pierre à se choisir entre eux un Syndic, du 21 juillet 1805 vu la pétition des Cabaretiers de la ville de Saint-Pierre, tendant à obtenir la faculté de nommer entre eux, un Syndic chargé de surveiller et dénoncer les infractions aux lois, commises par des individus qui se permettent de débiter des liqueurs sans y être autorisés », n° 1112.

français et l'anglais langues importantes à maîtriser pour le commerce par exemple. La présence de négociants britanniques et américains est importante à Saint-Pierre depuis les années 1780. Le port est une interface tournée à la fois sur l'espace caribéen et sur l'espace atlantique. Les esclaves des ports représentent 11 % des esclaves qualifiés. Les esclaves de canots ou de pirogues ont eux aussi une très grande liberté. C'est le cas de trois esclaves canotiers, Etienne Loufasse, Yacinthe et Hilaire esclaves « mines » qui fuient à leur tour les 25, 26 et 27 octobre 1806 dans la nuit. La « fuite [se fait] en petite pirogue, peinte en rouge et ayant un dossier pour la commodité des passagers. Peau rougeâtre, gaucher, parlant français, bon canotier jouant un peu de violon »<sup>79</sup>. Le fait de savoir naviguer rend l'arrestation de ces hommes très difficile. La ville absorbe les individus et les marrons profitent de la densité de population pour se mélanger à la population urbaine.

### **Les solidarités avec les marrons**

Beaucoup d'esclaves sont aperçus par des paroissiens dans certaines localités. Beaucoup de marrons ne restent jamais loin de leur habitation car il est plus facile de pouvoir se nourrir, en volant dans les jardins de leur ancien maître ou de recevoir quelques aides d'esclaves. Les solidarités existent bien. Certains marrons se réfugient directement sur d'autres plantations chez des proches ou « connaissances ». Le rôle de la famille est central pour une partie des marrons. C'est le cas de l'esclave Cosca qui traîne « avec le nègre pionner Gibert »<sup>80</sup>. Ils sont aperçus sur l'habitation de M. Valmenté à Fort-de-France où se trouvent « deux tantes nommées Marthe et Hélène »<sup>81</sup>. Régis rend souvent visite à sa famille à « Grande-Anse où habite son père le mulâtre libre Monsieur Bleau, au Lorrain »<sup>82</sup>. Son père est un Libre de couleur qui n'a pas demandé l'affranchissement de son enfant. C'est une situation très fréquente dans les sociétés esclavagistes. Dans de nombreuses familles, une partie des membres est affranchie et l'autre demeure dans la servitude. Certains Libres de couleur conservent leurs enfants dans l'esclavage comme une sorte de garantie financière, et les affranchissent à la fin de leur vie. « Elle appartenait à la feuë demoiselle Cohornou. Sa mère Radegonde est libre et demeure près de la raffinerie et sa sœur Eugénie mulâtresse demeurant rue Thomassin »<sup>83</sup>. Sa sœur habite toujours chez sa maîtresse M<sup>lle</sup> Angele Duplanty à Saint-Pierre. On peut estimer qu'au moins 5 à 7 % des marrons s'intègrent dans les bourgs et villes des colonies grâce à leurs connaissances ou bien leur famille proche ou éloignée. Des liens

79 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 131 daté du 1<sup>er</sup> novembre 1806. *Les colporteurs, les cuisiniers et les artisans*.

80 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° XXX daté du samedi 12 janvier 1805.

81 *Ibid.*

82 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 1 daté du 26 septembre 1804.

83 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, datée du 1<sup>er</sup> décembre 1804.

se tissent entre ces libres « sauvages » et la population urbaine notamment dans les cabarets.

Les solidarités sont également visibles pour les esclaves victimes de violences corporelles. La brutalité de l'esclavage se traduit par des coups, des cicatrices ou encore par le port d'un collier qui marque la propriété du maître. 5 % des marrons sont victimes de violences domestiques de la part du maître. Ils sont rapidement visibles et repérables dans un espace urbain. Un jeune esclave, Philippe, « nègre créole », âgé de 14 ans est « marqué de petites véroles sur la figure, bégayant un peu. Il a un collier de fer au cou, son habillement était à son départ une chemise courte de Russie et une culotte de même étoffe »<sup>84</sup>. Son maître le sieur Rufz habite Saint-Pierre et décide de lui mettre un collier. Ces colliers à plusieurs branches sont installés en permanence autour du cou des esclaves « mâles » pour les empêcher de fuir. Certains marrons vont dissimuler avec des habits leurs marques afin de ne pas être assimilé à l'esclave. « Nicolas, nègre caplaou âgé de 30 ans, matelot est parti marron depuis le 1er juin 1806, collier rond et estampé au-dessus du téton R : AVD Mque »<sup>85</sup>.

Cette marque permet aussi au maître de retrouver plus rapidement son esclave et de ne pas se le faire prendre par un autre. Certains habitants ligotent le pied des esclaves avec un « nabot » ou un boulet. Mais, malgré ces instruments de détention, certains esclaves s'enfuient. John est un esclave « matelot » d'origine sénégalaise et venant de la colonie de Sainte-Lucie. Il s'enfuit dès son arrivée à Saint-Pierre de la Martinique avec « deux nabots à ses jambes »<sup>86</sup>.

La ville est un espace où les solidarités peuvent naître avec les esclaves ou avec les Libres de couleur.

## **Le retour dans l'esclavage**

On observe l'augmentation très nette du nombre d'esclaves repris du mois d'août à décembre 1806, avec 59 marrons incarcérés contre 52 esclaves fugitifs. Il est possible que le déploiement des troupes dans les terres et dans les villes pour la défense militaire de la Martinique ait permis de réduire le marronnage. En moyenne, les autorités arrêtent et emprisonnent 6 esclaves par mois. Rien n'indique de quelle manière ces esclaves sont capturés. Mais nous pouvons supposer que bon nombre de marrons sont arrêtés aux abords des ports et des bourgs lors de contrôles ou de patrouilles. La répartition des prisonniers de 1803-1806 donne les résultats suivants : 60 % à Fort-de-France, 32 % à Saint-Pierre et 8 % à la geôle de la Trinité. Fort-de-France est le centre militaire de la colonie, on y trouve le siège du Capitaine-Général Villaret Joyeuse, le fort Saint-Louis

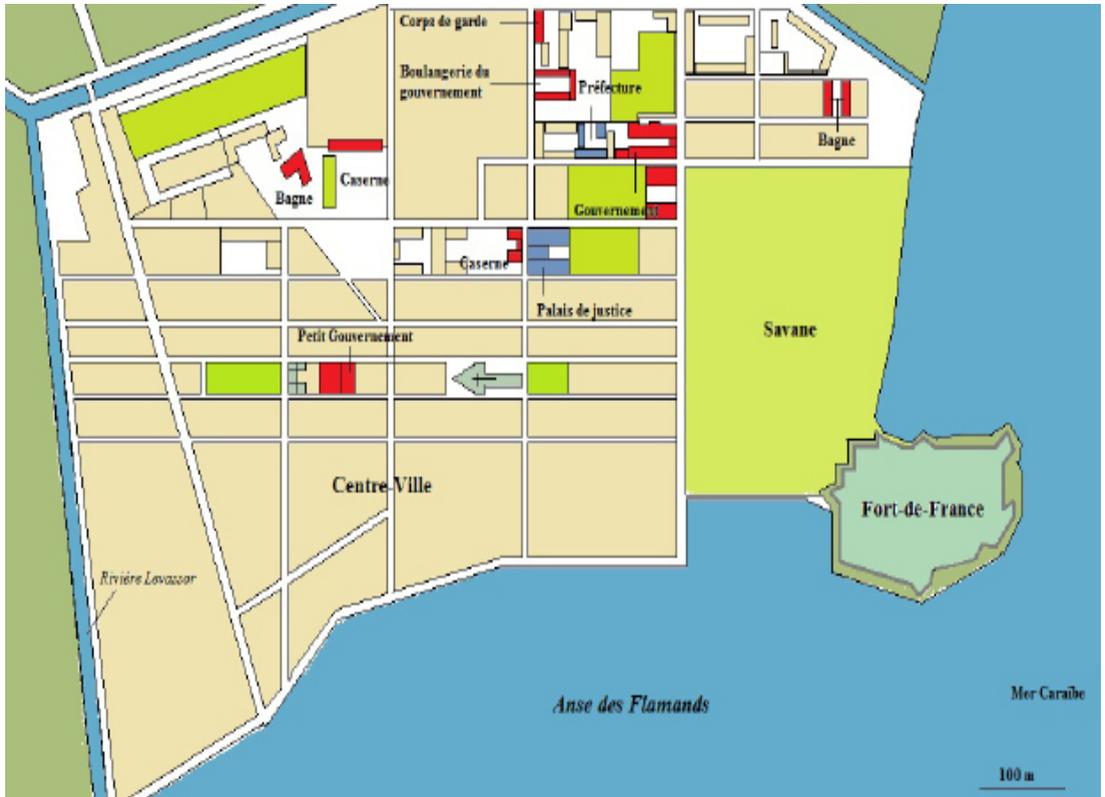
---

84 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 128 daté du 3 décembre 1805. Il y a certains esclaves qui portent un carcan, n° 82 daté du samedi 17 mai 1806, un esclave de 30 ans a une « cicatrice sous l'œil droit, un carcan à 4 branches au cou ».

85 A.D.M., *op. cit.*, n° 115 daté du mardi 6 septembre 1806.

86 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, n° 84 daté du Samedi 13 juillet 1805.

et deux prisons. L'afflux de troupes européennes et locales y est très important et les contrôles d'identités plus pointilleux que pour Saint-Pierre. De plus, Fort-de-France possède deux bagnes qui permettent d'enfermer tous les « vagabonds et marrons ». Les activités opérationnelles entreprises pour réduire le « marronnage » semblent avoir rencontré une certaine efficacité.

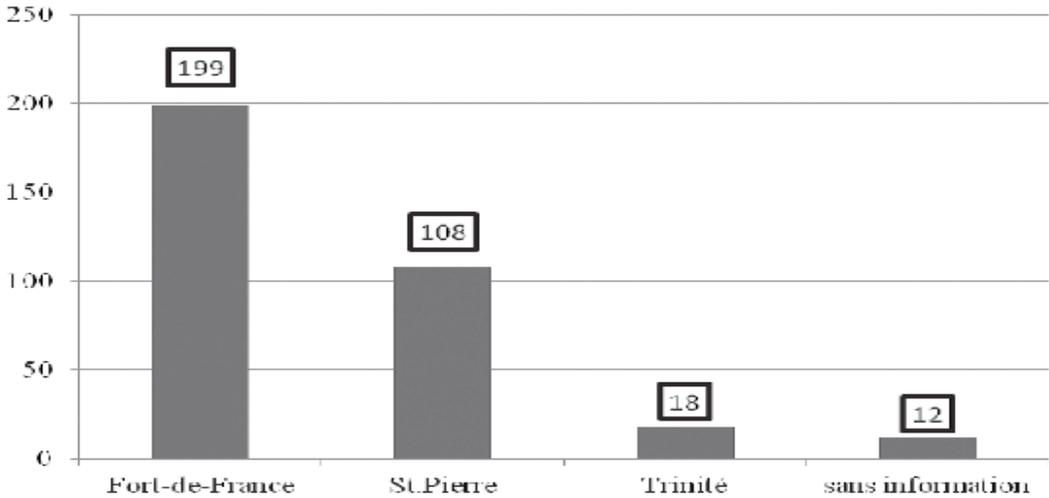


**Carte 2 :** plan de la ville de Fort-de-France en l'an 1807, Lionel Trani, 2012<sup>87</sup>  
(Source : A.D.M : 1 Fi 13 Fort de France 1807)

64 % des esclaves emprisonnés sont d'origine créole et la part des esclaves africains représentent 26 %<sup>88</sup> dans les différentes prisons de la Martinique. En septembre 1806, un « nègre nouveau caplaou » est emprisonné à Saint-Pierre. Il ne connaît pas le nom de son maître. Il est incarcéré depuis plusieurs semaines, en raison de son expression limitée. La barrière linguistique montre la difficulté de l'esclave à se faire comprendre à la fois des autres esclaves et des colons. Cela indique que leur arrivée dans la colonie est toute récente. Ils sont souvent arrêtés sur des sentiers, seuls, facilement identifiables par des signes tels que les « marques de leur pays » et par leur « langue d'origine ». On comptabilise 18 esclaves congos, 9 esclaves moccas, 9 esclaves ibos et 15 caplaous.

87 TRANI Lionel, *op.cit.*, p. 360.

88 30 % d'entre eux sont dits « nouveaux », et 54 % d'entre eux n'ont ni prénom ni surnom.



**Graphique 2 :** nombre de détenus dans les différentes géôles de Martinique de 1803 à 1806<sup>89</sup>

À la fin de chaque annonce, une récompense est offerte à la personne qui ramène vivant le marron à son maître, ou bien à la prison. Les récompenses sont indispensables dans ce genre d'entreprise. Certaines de ces récompenses dépassent la centaine de livres allant parfois jusqu'à 206 livres. Le cas d'une esclave Sophie, âgée de 24 ans prise par l'habitant Cavaux de Rivière-Salée<sup>90</sup> « fait savoir qu'il a arrêté dans les bois une jeune négresse de terre nommée Sophie, âgée d'environ 26 ans, taille moyenne, peau noire, figure assez belle, marquée au front et aux tempes par un carré de 12 à 15 lignes, composé chaque de 9 boutons de la grosseur d'un pois d'angle : elle a deux enfants dont un de trois ans et l'autre de 4 à 5 mois qu'elle allaite; la dite négresse ne sachant ou ne voulant point dire le nom de son maître. Si elle n'est pas réclamée sous peu, elle sera conduite à la geôle, sitôt qu'un des enfants qui est bien malade pourra être transporté sans danger »<sup>91</sup>.

La jeune mère est interceptée par cet habitant dans les bois accompagnée de ses enfants dont un en bas âge comme l'indique le signalement. L'homme ne sachant pas le nom du propriétaire de l'esclave annonce qu'il la remet aux autorités. Mais certains colons peuvent outrepasser ces pratiques légales, en gardant l'esclave retrouvé et en l'incorporant dans leur atelier. Le coût d'un esclave est très élevé à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle en raison de la très forte demande des colonies esclavagistes. L'achat d'un esclave s'élève en moyenne à un millier de livres. Les esclaves sont enregistrés devant le tribunal spécial puis enfermés dans les géôles, en attendant la venue de leur propriétaire. Quand un propriétaire récupère un esclave, il verse la récompense à celui qui l'a ramené. Les esclaves sont enfermés dans des cachots insalubres<sup>92</sup>. L'hygiène y est déplorable et ils

<sup>89</sup> TRANI Lionel, *op.cit.*, p. 327.

<sup>90</sup> A.D.M., *Gazette de la Martinique*, datée du 21 août 1804 : « M. Cavaux, habitant de la Grande Rivière paroisse du Macouba ».

<sup>91</sup> *Ibid.*  
<sup>92</sup> SAVARES A.M.T. docteur, *De la fièvre jaune en général et particulièrement de celle qui a régné à la Martinique de 1802 à 1803*, Imprimerie de Naples, 1809, page 198 « La prison ou la geôle est le bâtiment le plus malsain, le plus mal placé de la colonie (...) par conséquent ce local est humide, obscur, étouffant et fétide (...) ».

subissent de mauvais traitements et des humiliations de la part des gardiens. Durant cette captivité, l'esclave est nourri par le gouvernement, soucieux de rendre l'esclave à son maître en « bonne santé ». Il serait très mal perçu par les colons, d'avoir un esclave en mauvaise santé et laissé à l'abandon par l'État. Il faut éviter que le propriétaire ne demande un dédommagement à l'État. L'État colonial fixe une taxe à payer au géôlier pour le temps de l'incarcération, tout comme le colon. Les esclaves détenus plus d'une semaine sont généralement mis en vente dans la cour de la prison. Ils sont vendus en tant qu'« esclaves-épaves ». Quand le maître ne le réclame pas ou que le détenu n'a tout simplement plus de maître, on considère l'esclave comme « sans propriétaire ». Celui-ci peut être revendu à des particuliers comme Hector<sup>93</sup>, esclave « caplaou » âgé de 50 ans et détenu à Saint-Pierre. Il appartient à M. Hughes, important sucrier du Marin. Si son maître ne le réclame pas dans un délai de quinze jours, l'État affirme « qu'à partir du 26 février et de la quinzaine, [il] sera vendu comme épave. » Seul 5 % des esclaves emprisonnés sont revendus comme épaves. Certains maîtres vendent directement leurs esclaves détenus en prison. Le sieur Papin<sup>94</sup> adresse une annonce de vente d'une esclave-épave dans la gazette en octobre 1803. « Félicité, câpresse, très bonne blanchisseuse et repasseuse, très adroite au ménage, sachant peu faire la cuisine, détenue à la geôle de Saint-Pierre, la personne qui voudra l'acheter s'adressera à Monsieur J. Papin »<sup>95</sup>. Les esclaves épaves qui ne trouvent pas d'acheteurs deviennent automatiquement propriété et chose de l'État colonial. Ils seront ensuite utilisés dans les travaux publics ou dans les troupes militaires.

Au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, le marronnage en Martinique exprime deux idées : la fuite pour échapper aux inhumaines conditions de vie dans les plantations, et la reconstruction de l'identité au sein de la société coloniale. Il montre par cette étude que la ville est un espace où le lien social et les liens solidaires subsistent malgré la pression du système esclavagiste sur les différentes couches de la population.

---

93 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, datée du samedi 18 janvier 1806 : « ayant plusieurs marques de son pays sur les tempes ».

94 A.D.M., *Gazette de la Martinique*, datée du 7 octobre 1803.

95 *Ibid.*

## **Bibliographie indicative :**

COQUERY-VIDROVITCH Catherine et MESNARD Eric, *Être esclave, Afrique-Amériques, XV<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte, 2013.

ELIMORT Cécilia, *L'expérience missionnaire et le Fait colonial en Martinique (1760-1790)*, Paris , Editions Ibis Rouge, 2014.

GAINOT Bernard & DENIS Vincent (dir.), *Un siècle d'Ordre public en Révolution, de 1789 à la Troisième République*, Paris, Collection Etudes Révolutionnaires n° 11, 2009.

38

PEROTIN-DUMONT Anne, *La ville aux îles, la ville dans l'île : Basse-Terre et Pointe-à-Pitre Guadeloupe, 1650-1820*, Paris, Karthala, 2000.

TRANI Lionel, *La Martinique Napoléonienne (1802-1809) entre ségrégation, esclavage et intégration*, Paris, Editions S.P.M, 2014.

# Alphonse Alexandre Bianchi (1816-1871)

## Question sociale et internationalisme

Mariem FREDJ

39

« La solidarité entre les hommes et les nations professant les mêmes principes n'est pas seulement un besoin du cœur, c'est encore et surtout une nécessité créée par la logique qui gouverne l'intelligence humaine et enseigne les vrais intérêts de la société »<sup>1</sup>.

C'est par ces mots écrits à Jersey en 1854 qu'Alphonse Bianchi, journaliste, homme politique du XIX<sup>ème</sup> siècle, républicain universaliste et proscrit du coup d'État du 2 décembre 1851, appelle à la solidarité des peuples et à la défense des valeurs républicaines. Bianchi, figure aujourd'hui méconnue, a été considéré à Lille, sa ville natale, comme le *père* d'un peuple d'ouvriers et d'ouvrières besogneux, vivant dans la peur du chômage et frappés par la misère. S'il a exprimé les revendications du monde ouvrier, il est aussi l'un des chantres de ces « États-Unis d'Europe<sup>2</sup> » au même titre que son illustre contemporain Victor Hugo. Alphonse Bianchi est ainsi devenu l'une des figures de proue du mouvement républicain lillois, en réseau avec ses confrères et consœurs du Nord, de Paris, de France et d'Europe, de la Monarchie de Juillet à la Commune de 1871. Ce personnage permet donc d'établir un lien entre Lille, grande ville industrielle du Nord spécialisée dans le textile, Paris, Bruxelles puis Londres et Jersey, où de nombreux proscrits républicains européens trouvèrent refuge à la suite des révolutions manquées de 1848. Son parcours politique est caractéristique de l'évolution des idées républicaines au XIX<sup>ème</sup> siècle, complexe héritage des valeurs de la Révolution Française que Bianchi souhaite diffuser auprès du peuple via les lieux de sociabilité et la presse, tant en France qu'en Europe.

---

1 BIANCHI Alphonse, « La loi de solidarité », *L'HOMME, Journal de la Démocratie Universelle*, le mercredi 13 décembre 1854 – Imprimerie Universelle à Saint-Hélier, Jersey.

2 Cette expression fut lancée par Victor Hugo à Paris le 21 août 1849 lors du Congrès international de la Paix. Il clame en effet dans son discours d'ouverture : « Un jour viendra où l'on verra ces deux groupes immenses, les Etats-Unis d'Amérique, les Etats-Unis d'Europe (Applaudissements), placés en face l'un de l'autre, se tendant la main par-dessus les mers, échangeant leurs produits, leur commerce, leur industrie, leurs arts, leurs génies, défrichant le globe, colonisant les déserts, améliorant la création sous le regard du Créateur, et combinant ensemble, pour en tirer le bien-être de tous, ces deux forces infinies, la fraternité des hommes et la puissance de Dieu ! ». Alphonse Bianchi reprit cette expression dans ses écrits.

L'évolution du mouvement républicain français de la première moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle a été largement étudiée par de nombreux historiens<sup>3</sup>. Cette richesse bibliographique et l'abondance des sources archivistiques nous aident à mieux cerner ce personnage, fils d'un immigré lucquois, qui a facilement intégré, par sa personnalité, ses idées, ses actes et ses amitiés, des réseaux politiques, mais aussi de solidarité et de fraternité. Ces réseaux se formèrent, au cours du XIX<sup>ème</sup> siècle, entre des hommes et des femmes de tous horizons, désireux de défendre leurs idées et de réaliser un ordre politique utopique, fondé sur le respect et l'application des principes révolutionnaires de liberté, d'égalité et de fraternité.

## **Un étranger républicain face à la question sociale**

Alphonse Alexandre Bianchi est né à Lille le 18 juillet 1816 de parents italiens. Son père, Alexandre Bianchi est en effet natif de Palmata, petit village proche de la cité toscane de Lucques<sup>4</sup>. Il a sans doute quitté cette province après l'échec du régime républicain inspiré des idéaux révolutionnaires : il s'installe à Lille en 1813, s'établit comme figuriste, mouleur de plâtre chez son futur beau-père et se marie avec la fille aînée de ce dernier en 1815. Alphonse Bianchi, seul enfant du couple, a bénéficié d'une attention toute particulière, notamment de son père qui lui inculque le goût de la liberté et l'idéal de la République<sup>5</sup>.

Très bon élève au collège communal de Lille, Alphonse Bianchi part suivre des études de droit à Paris : il y retrouve ses amis d'enfance, dont Achille Testelin, futur sénateur de la Troisième République, qui mène de brillantes études de médecine. Sous la Monarchie de Juillet, le « roi-citoyen » Louis-Philippe gouverne le pays mais le régime instauré depuis 1830 connaît de nombreux détracteurs, frappés par une législation de plus en plus sévère. Parmi eux figurent les nostalgiques de l'Ancien Régime et surtout les républicains, défenseurs des idées de la Révolution française. À la suite du mouvement carbonaro très actif sous la Restauration, les sociétés dites secrètes se multiplient à Paris et rassemblent nombre d'étudiants, ouverts aux idées démocratiques, désireux de changements politiques profonds. Alphonse Bianchi et ses amis lillois intègrent ces réseaux dissidents en s'affiliant à la Société des Saisons créée

---

3 Georges Weill fut le premier à s'intéresser à l'évolution des idées républicaines au XIX<sup>ème</sup> siècle avec son ouvrage *Histoire du Parti Républicain en France de 1814 à 1870*, Paris, Alcan, 1900. Depuis, les références bibliographiques se sont enrichies sur ce sujet, notamment grâce au travail de Maurice Agulhon, puis plus récemment d'Emmanuel Fureix, de Vincent Robert autour de la campagne des banquets et de Jean-Noël Tardy sur le thème des sociétés secrètes.

4 Cette cité, longtemps gouvernée par un pouvoir oligarchique, tombe aux mains des Français en 1799. Le général Sérurier instaure une constitution républicaine, inspirée de la Constitution de l'an III. Le régime alors mis en place se caractérise par l'émergence d'un pouvoir législatif divisé en deux conseils : le *Consiglio dei Giuniori* et le *Consiglio dei Seniori*. Sur la particularité des immigrés originaires de la province de Lucques voir DOUKI Caroline « Lucquois au travail ou émigrés italiens ? Les identités à l'épreuve de la mobilité transnationale, 1850-1914 », *Le Mouvement social*, n° spécial *Immigration et logiques nationales*, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles, 188, juillet-septembre 1999, pp. 17-41.

5 Rémy Gossez, son arrière-petit-fils, évoquait une anecdote selon laquelle Alphonse Bianchi apprend à lire, grâce à son père, dans les ouvrages de Voltaire.

par Auguste Blanqui et Armand Barbès en 1837. Leur appartenance à cette association de tendance jacobine et la découverte d'armes chez Achille Testelin attirent l'attention des autorités sur ces étudiants, notamment sur Bianchi qui déclare alors être propriétaire des armes retrouvées. Il évite ainsi à Testelin l'abandon de ses études de médecine, mais il est condamné les 27 et 28 octobre 1837 : il est contraint d'interrompre ses études de droit et de revenir dans le Nord.

De retour à Lille, Alphonse Bianchi travaille avec son père, dont l'entreprise de moulage en plâtre, installée rue de Béthune, est florissante : les riches possédants de la ville recouvrent en effet de plâtre leurs demeures en briques, leur donnant une apparence plus parisienne. Alphonse Bianchi n'abandonne pas pour autant ses idées politiques et son lyrisme avéré s'exprime à travers une importante activité journalistique et littéraire. Il collabore au journal libéral lillois *L'Écho du Nord*, fondé par Vincent Leleux en 1819, et se fait remarquer pour ses articles satiriques publiés anonymement. Il fonde également, avec le poète Célestin Schneider et le publiciste Jomain, la société littéraire des *Enfants de Béranger* dont il devient président en 1841. Pour ce faire, il écrit un courrier à Pierre-Jean de Béranger, grand chansonnier du XIX<sup>e</sup> siècle acquis aux idées républicaines. Ce dernier accepte, dans une lettre adressée à Bianchi le 5 avril 1841, le patronage de cette société littéraire :

Je ne puis qu'être vivement touché du nom que vous et vos collègues voulez bien donner à votre société. Me voilà donc père d'aimables enfants (...). Les sentiments qui paraissent inspirer vos jeunes muses me font juger que leurs chants seront dictés par l'esprit et la philosophie, par la gaieté et le patriotisme.

(...) Adieu, Monsieur ; chargez-vous, je vous prie, de mes remerciements pour Messieurs vos collègues, et recevez pour eux et pour vous l'assurance de ma gratitude et de mon affectueuse considération<sup>6</sup>.

La création des *Enfants de Béranger*<sup>7</sup> à Lille montre l'intégration réussie de ce fils d'immigrés capable de se créer rapidement un réseau d'amis et de « collègues » partageant ses idées : c'est un remarquable moyen de se faire reconnaître comme un membre à part entière de la vie politique et littéraire locale, voire nationale. Cette reconnaissance s'accroît en 1842 lors du cinquantième anniversaire du siège de Lille par les Autrichiens. Ayant forcé les troupes ennemies à lever le siège, « Lille et ses habitants ont bien mérité de la patrie » lors de la I<sup>ère</sup> République<sup>8</sup>. En 1842, la commémoration de cet événement<sup>9</sup> donne lieu à l'érection d'une colonne, œuvre de

6 Cette lettre écrite par Pierre-Jean Béranger est reproduite par Hippolyte Verly dans son *Essai de biographie lilloise contemporaine, 1800-1869*, un volume, in-8°, Leleux, Lille, 1869, p. 409.

7 Cette société littéraire a permis de découvrir le chansonnier Alexandre Desrousseaux, auteur du fameux *P'tit Quinquin*.

8 *Recueil des décrets de la Convention Nationale avec les principaux discours qui y ont été lus, les proclamations du pouvoir exécutif provisoire et une liste des députés à la Convention Nationale*, Tome I, Imprimerie Nationale de H. Haener, Nancy, 1793, pp. 143-144. Ce décret a été adopté le 17 octobre 1792.

9 La résistance de la ville de Lille durant ce siège (29 septembre-8 octobre 1842) est un symbole de la défense de la Nation menacée par les troupes autrichiennes. Quand ces dernières exigent la reddition de la ville, le maire André Bonte répond : « Nous venons de renouveler notre serment d'être fidèle à la Nation, de maintenir la Liberté et l'Égalité ou de mourir à notre poste. Nous ne sommes pas des parjures ». Cette phrase est inscrite sur le piédestal de la colonne.

l'architecte Charles Benvignat et du sculpteur Théophile Bra, dénommée depuis « *la colonne de la Déesse* ». Ce monument, inauguré le 8 octobre 1845, trône sur la Grand'Place de Lille. Des poèmes et des chansons ont été écrits en amont pour préparer les festivités en hommage aux Lilloises et Lillois morts durant ce terrible siège. Alphonse Bianchi, pétri d'idées révolutionnaires, écrit une chanson intitulée *Hommage aux Lillois* qui lui vaut en 1842 une médaille d'or attribuée par la Société royale des sciences, de l'agriculture et des arts de Lille. Ultime reconnaissance et non des moindres, cette chanson est interprétée au Théâtre de Lille, le 8 octobre 1845, lors des festivités organisées pour l'inauguration de la Déesse.

Ces succès conduisent Alphonse Bianchi à fonder plusieurs journaux. Le premier est *Le Barbier de Lille*, journal littéraire et satirique dont le premier numéro paraît le 26 novembre 1843. Ce journal tire en effet son nom d'une anecdote mettant en exergue le barbier lillois Maës : en 1792, malgré les bombardements autrichiens, ce dernier avait alors continué de tailler des barbes en utilisant un éclat d'obus. Parfois illustré de gravures, *Le Barbier de Lille* démontre l'intérêt de Bianchi pour la vie culturelle de sa cité natale, tout en jetant un regard critique sur l'évolution sociale de Lille durant la Monarchie de Juillet.

DIMANCHE 2 MARS 1845.

ABONNEMENTS :

LILLE : Trois mois (10 numéros), 4 francs.  
 DEHORS ET DÉPARTEMENTS .  
 Trois mois, 5 francs.

ON S'ABONNE :

RUE DE BETHUNE, N.° 6,  
 CHEZ M. ZÉVORT,

Marchande d'Estampes, rue Espérance, 102  
 CHEZ ÉMILE DURIEUX, GRANDE PLACE, 34.  
 à BOUAI, au bureau du *Libéral*,  
 à VALENCIENNES, idem de l'*Impartial*,  
 à ARRAS, idem de l'*Progrès*.

UN NUMÉRO CHAQUE DIMANCHE.

Le temps ou temps, des devoirs et occasions de musique  
 sont offerts aux abonnés seulement.  
 Les Trimestres commencent le premier jour de l'année.  
 L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis  
 contraire.  
 Les Abonnements se paient d'avance ; pour le débiter, il  
 faut joindre à la demande, un mandat sur la Poste  
 ou sur un Bureau de Messageries.

(Affranchir.)

CALLOU

DEUXIÈME ANNÉE, N.° 67.

INSTRUCTIONS ET Avertissements :

PUBLICITÉ DE SEPT JOURS.

(Ce Journal étant écrit au Théâtre reçoit ainsi une grande publicité.)

30 CENTIMES LA LIGNE.

30 lignes insérées GRATUITEMENT, par trimestre,  
 pour chaque abonné.

—

Pour les Annonces d'une certaine longueur, on  
 traitera de gré-à-gré.

RÉDACTION.

BUREAU, RUE DE BETHUNE, N.° 6.

so l'on reçoit six à quatre numéros de l'année sans  
 les communications ou réclamations.

—

On rendra compte des Livres et Objets d'arts dont deux  
 exemplaires seront été déposés au Bureau.

—

Tous les Littérateurs du pays sont appelés à la  
 collaboration de ce Journal, les Rédacteurs se réservant  
 seulement le droit d'examen.

(Affranchir.)

# LE BARBIER DE LILLE.

Figure 1 : Une du *Barbier de Lille* du dimanche 2 mars 1845 – Bibliothèque Municipale de Lille Jx25

Lille est en effet devenue une grande cité de l'industrie textile, pour laquelle les ouvriers fileurs travaillent le coton, et les ouvriers filtiers, le lin. Cette industrialisation rapide favorise également la paupérisation de la population ouvrière et la multiplication

des maladies liées aux conditions de travail et de vie très difficiles<sup>10</sup>. En 1840, le docteur Louis-René Villermé publie un mémoire intitulé *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie* dans lequel il s'attarde sur la ville de Lille et son quartier Saint Sauveur :

Sans instruction, sans prévoyance, abrutis par la débauche, éternés par les travaux des manufactures, entassés dans des caves obscures, humides ou dans des greniers où ils sont exposés à toutes les rigueurs des saisons, les ouvriers parviennent à l'âge mûr sans avoir fait aucune épargne, et hors d'état de suffire complètement à l'existence de leur famille, qui est presque toujours très nombreuse. (...) Il s'en trouvait, en 1828, jusqu'à 3 687 logés dans des caves souterraines, étroites, basses, privées d'air et de jour, où règne la malpropreté la plus dégoûtante, et où reposent sur le même grabat, les parents, les enfants et quelquefois des frères et sœurs adultes<sup>11</sup>.

Alphonse Bianchi dénonce, à travers ses écrits, la situation misérable des ouvriers et des ouvrières lillois, devenant le défenseur de cette population nombreuse installée dans des logis insalubres que comptent les « *courées* » ou « *courettes* », présentes dans les villes industrielles du Nord de la France<sup>12</sup>. Cette misère, il la côtoie quotidiennement : la tristement célèbre rue des Étaques, regroupant les logis les plus misérables de Lille, se situe en effet à moins de cinq cents mètres de son domicile. Cette rue « formait, avec les nombreuses courettes qui viennent y déverser leur contingent de population misérable et déguenillée, une espèce de Cour des Miracles »<sup>13</sup>. Sa tristesse face à la misère des ouvriers se traduit dans certaines pages du *Barbier de Lille*, à l'image d'un texte publié le 15 décembre 1844 et intitulé « *L'HIVER* », écrit en lettres capitales comme pour interpeller le lecteur :

Déjà une neige glaciale a blanchi nos toits et sillonné nos rues, déjà un froid rude et rigoureux a rappelé à notre société quelle immense différence existe entre les membres qui la composent. Qu'est-ce donc l'hiver ? L'hiver ?... pour le riche, c'est le temps des fêtes brillantes et somptueuses (...) L'hiver ?... pour le pauvre, l'hiver c'est le temps de la souffrance et du désespoir<sup>14</sup>.

Cet article, signé A.B., initiales d'Alphonse Bianchi, est un appel à la charité. Son engagement en faveur des plus démunis le conduit à organiser des actions de bienfaisance et à contester le pouvoir en place<sup>15</sup>. Son implication politique croissante est perceptible dans le changement de nom opéré sur le journal dont il est le rédacteur en chef : en 1846, *Le Barbier de Lille* devient *Le Messager du Nord* et la politique

10 La paupérisation croissante des ouvriers lillois est la conséquence de la modernisation des industries : la machine remplace l'homme ou la femme, relégués à des tâches répétitives pour un salaire très faible. À Lille, le quartier le plus touché par cette situation est le quartier Saint-Sauveur.

11 VILLERMÉ Louis-René, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, Textes choisis et présentés par Yves TYL. Paris, Union générale d'Éditions, 1971, p. 50. Collection : 10-18, n° 582.

12 De nombreuses familles vivaient à Lille dans des caves étroites, humides et sombres, provoquant souvent la propagation des épidémies telles que le choléra.

13 Pour lire le petit paragraphe consacré à cette rue, il faut consulter le 53<sup>ème</sup> numéro du *Barbier de Lille*, paru le dimanche 24 novembre 1844 - Bibliothèque Municipale de Lille - Jx25

14 Texte extrait du n° 56 du *Barbier de Lille* publié le 15 décembre 1844 - Bibliothèque Municipale de Lille - Jx25

15 Alphonse Bianchi n'hésite pas en effet à publier dans *Le Barbier de Lille* de longs articles autour de la bienfaisance publique à Lille.

devient sa préoccupation essentielle. La fréquence de parution est un autre indice de l'importance conférée à ce journal : dès le 21 juin 1846, *Le Messager du Nord* paraît six jours sur sept, agrandit son format et évoque, non sans les critiquer, la politique du gouvernement en place. Cette intense activité littéraire et journalistique ne doit cependant pas faire oublier qu'Alphonse Bianchi, fils d'immigrés transalpins, est fiché pour ses idées politiques et surveillé par les autorités préfectorales : il est souvent incarcéré à la Prison de Lille, voire menacé d'expulsion.

Son implication dans des révoltes populaires à Lille va accentuer la surveillance policière dont il a fait l'objet. Après l'adoption de la loi sur le recensement des portes et des fenêtres par le gouvernement, de violentes émeutes éclatent à Toulouse en juillet 1841 et à Lille un mois plus tard. En août 1841, Alphonse Bianchi prend la tête de cette révolte qui s'achève par de nombreuses arrestations, dont la sienne. Une lettre datée du 10 août, écrite par le commissaire Longhaye<sup>16</sup>, nous informe en effet qu'« hier, à six heures du soir, le S<sup>r</sup> Bianchi fils, figuriste rue de Béthune, s'est présenté dans le cabaret tenu par le S<sup>r</sup> Leleu, sous l'enseigne de l'*Impératrice*, rue de Béthune, accompagné du S<sup>r</sup> Courbon, filateur ; il était porteur d'une pétition qui devait être présentée à la Mairie pour engager le Maire à protester contre le recensement. À l'instigation de Bianchi plusieurs personnes ont signé cette pétition, notamment le S<sup>r</sup> Leleu, cabaretier, et Buquet, tapissier même rue. (...) Bianchi a hautement manifesté l'intention de faire des prosélytes et de résister même avec violence »<sup>17</sup>.

Alphonse Bianchi s'appuie donc sur les lieux de sociabilité lillois, estaminets ou cabarets, pour évoquer des questions politiques et soulever des débats. Il a assez d'influence pour inciter de nombreuses personnes à suivre ses opinions. Enfin, cette lettre montre sa détermination à contester une mesure fiscale très impopulaire en des temps de déficit budgétaire, de disette et de chômage. D'après les rapports écrits au Préfet du Nord et les échanges entre ce dernier et le maire de Lille, Alphonse Bianchi assiste au recensement avec d'autres personnes qui sifflent les habitants accueillant les agents du fisc venus faire le recensement : ils applaudissent au contraire ceux qui leur ferment la porte. L'influence d'Alphonse Bianchi est telle que les trois quarts des maisons ferment leurs portes aux contrôleurs<sup>18</sup>. Le recensement opéré à Lille a pourtant débuté calmement le 19 août, mais, très vite, un groupe de personnes mené par Bianchi se forme et chante la Marseillaise. Des violences sont constatées et des pierres jetées sur les forces de police venues aider les recenseurs. À la suite de cet épisode, la surveillance policière redouble à l'encontre de Bianchi, menacé d'expulsion car il n'a pas la nationalité française. Dans une dépêche télégraphique envoyée de Paris le 20 août 1841, le ministère de l'intérieur demande en effet au Préfet du Nord :

16 Ce dernier était chargé de veiller au bon déroulement du recensement. De violentes émeutes ont secoué la ville de Toulouse du 4 au 14 juillet 1841 après l'adoption de cette loi imposant le recensement par les agents du fisc, aidés par les maires des communes. Lille a connu une révolte de moindre intensité les 19 et 20 août 1841 contre cette mesure.

17 Archives Départementales du Nord – Série M137-29 – *Lettre du 10 août 1841* écrite par le commissaire Longhaye au préfet du Nord.

18 Archives Départementales du Nord – Série M137-29

« Vérifiez la nationalité de ce Bianchi : s'il n'est pas citoyen français, je l'expulserai sur le champ »<sup>19</sup>. Malgré ces menaces, Alphonse Bianchi continue son engagement politique : le recours à l'expulsion d'immigrés n'est pas encore entré dans les mœurs et dans les législations<sup>20</sup> : il est alors difficile à appliquer. En ces années 1840, sa popularité grandissante à Lille, tant dans le milieu ouvrier que dans les cercles libéraux, rend ce type de procédure encore plus difficile et dangereuse à mettre en place. Il n'est finalement qu'arrêté et rapidement libéré. Cet épisode démontre donc son influence grandissante dans les milieux libéraux de la ville de Lille et l'impact de son discours sur la population ouvrière. Le passage du *Barbier de Lille* au *Messager du Nord* accentue l'implication politique d'Alphonse Bianchi dans le giron républicain. 1846 est en outre une date essentielle puisqu'elle est marquée par le développement de critiques acerbes à l'encontre du pouvoir royal, du poids trop important des impôts, de l'influence de quelques possédants fortunés dans les destinées politiques du royaume :

À travers ce grand appareil de bastilles, d'armées, de gendarmes, de douanes, de tribunaux, à travers toute cette organisation d'un pouvoir despotique, cherchez le pouvoir lui-même, sa manifestation dans le présent, ses grandes vues dans l'avenir : que trouvez-vous ? Rien. Mais demandez ce qui mène la société actuelle, ce qui la pousse et l'arrête, l'entraîne et la gouverne, ce qui domine ses mœurs privées et ses mœurs publiques, ce qui transpire à travers ses lois, sa constitution, son organisation tout entière, que trouverez-vous ? L'argent. (...) Allons, grands prôneurs (sic) du pouvoir du capital, reconnaissez que la foi politique avait aussi sa puissance. Mais cette foi où est-elle, où est la force ? Où est la vertu ? Où étaient il y a cinquante ans la vertu, la force et la foi. Dans le Peuple<sup>21</sup>!

Ces mots annoncent l'effervescence politique qui secoue la France en 1847 lors de la campagne des banquets républicains. Les réunions politiques étant interdites, les opposants à la ligne conservatrice de François Guizot organisent des banquets, une tradition issue de la Révolution française. Ces banquets permettent de mener une réflexion sur l'accès du plus grand nombre au vote politique, en respectant le principe d'égalité des convives. Encouragés au départ par des royalistes libéraux comme Odilon Barrot, ils deviennent le lieu d'expression des idées républicaines, voire socialistes. Cette campagne qui démarre à Paris le 9 juillet 1847 gagne rapidement les grandes villes comme Lille où un banquet est organisé le 7 novembre 1847. Des partisans de la gauche dite dynastique et des républicains radicaux, comme Alexandre Ledru-Rollin, y sont conviés : lors du toast, Ledru-Rollin se prononce en faveur du suffrage universel

19 *Ibid.*

20 L'expulsion de populations et la réglementation de l'immigration apparaissent aux États-Unis dans le courant du XIX<sup>ème</sup> siècle. La France et les États européens s'y intéresseront plus tard, au moment où la Révolution Industrielle attirera davantage de populations immigrés, venant de divers pays d'Europe. En outre, des conventions bilatérales réglementaient le recours à l'expulsion. Cf., la thèse d'Anne-Lise DUCROQUETZ, *L'expulsion des étrangers en droit international et européen*, sous la direction de M. Patrick Meunier, Université Lille II, Droit et Santé, thèse soutenue publiquement le 1<sup>er</sup> décembre 2007, pp.16-17. Voir aussi DIAZ Delphine, *Un asile pour tous les peuples ? Proscrits, exilés et réfugiés étrangers en France 1813-1852*, Paris, Armand Colin, 2014.

21 Extrait du journal *Le Messager du Nord* du 19 juin 1846. Cet article est en un de journal - Bibliothèque Municipale de Lille - Jx25.

masculin tandis qu'Odilon Barrot se limite à un élargissement du suffrage censitaire<sup>22</sup>. Bianchi participe activement à cet événement qui contribue à amorcer un tournant historique. En effet, cette effervescence croissante en faveur d'une plus grande libéralisation de la vie politique se situe dans un contexte économique et social dramatique en France, notamment à Lille<sup>23</sup>. Louis-Philippe et François Guizot interdisent le dernier banquet de cette campagne prévu à Paris le 22 février 1848. Les journées révolutionnaires de février 1848 éclatent, entraînant la chute du régime royaliste et l'abdication de Louis-Philippe le 25 février. La Deuxième République est née et, avec elle, les espoirs politiques d'Alphonse Bianchi.

## De l'euphorie à la déception

46

Les journées révolutionnaires de février 1848, mouvementées à Paris, sont marquées à Lille par un calme très relatif. Finalement, l'annonce de la proclamation de la Deuxième République y est fêtée dans l'allégresse. Bianchi peut davantage s'imposer sur la scène politique à l'occasion de la mise en place d'un Gouvernement provisoire constitué d'alliés. La nomination de Charles Delescluze comme commissaire général pour le Nord et celle de Ledru-Rollin<sup>24</sup> au poste de ministre de l'Intérieur lui permettent en effet de jouer un rôle plus important et surtout de faire avancer une demande de naturalisation qui lui est chère. Le 17 mars 1848, Alphonse Bianchi reçoit d'Adolphe Crémieux, ministre de la justice, un arrêté stipulant qu'il devient français « pour services rendus à la patrie ». Son implication dans la vie politique au service de la République se renforce. En charge de la présidence de la Société Centrale Républicaine de Lille, Alphonse Bianchi devient, en mars 1848, membre du Comité révolutionnaire pour les élections à l'Assemblée nationale constituante aux côtés d'Armand Barbès et Jules Cahaigne. Mais la Deuxième République naissante se révèle très vite fragilisée par la misère qui accentue les tensions politiques et sociales.

Un fossé idéologique se met très vite en place entre les « *Républicains de la veille* », dont Bianchi fait partie, et les « *Républicains du lendemain* », plus conservateurs et effrayés par la poursuite des émeutes ouvrières à Lille, Roubaix et Tourcoing. L'affaire du Risquons-Tout accentue encore ces dissensions. La majeure partie « des Républicains de la Veille », tels Bianchi et Ledru-Rollin, souhaite la diffusion du modèle républicain

---

22 Odilon Barrot, désireux de porter un toast « à la monarchie constitutionnelle », est écarté du banquet. Pour Ledru-Rollin, « Le Peuple est digne de se représenter lui-même dans les chambres législatives, il peut et doit parler de ses misères... Je veux le Suffrage Universel ! » - Discours cité dans l'ouvrage d'Alphonse Marius GOSSEZ, *Le département du Nord sous le Deuxième République : 1848-1852 - Étude économique et politique*. Thèse de doctorat lettres, G. Leleu, Lille, 1904, p. 104-105. Bien que cette thèse ancienne soit fortement influencée par les origines familiales de son auteur, petit-fils de Bianchi, elle regorge de documents intéressants pour notre recherche.

23 Pierre Pierrard évoque le chômage, touchant de nombreuses familles déjà misérables à Lille, et la cherté du prix du pain - PIERRARD Pierre, *Lille et les Lillois*, Paris, Bloud et Gay, 1967, p. 119.

24 Ledru-Rollin, dans une lettre adressée à Alphonse Bianchi le 6 janvier 1848, conclut cette dernière par ces mots « À vous de cœur » - Cf. GOSSEZ Alphonse Marius, *Op. cit.*, p. 107.

français à l'Europe entière, notamment en Belgique. La tentative ratée des républicains belges d'instaurer la République par la force armée montre les limites de cette ambition. Le Risquons-Tout est un hameau situé à la frontière franco-belge entre Mouscron et Tourcoing. Le 28 mars 1848, environ deux mille hommes armés de fusils<sup>25</sup>, venant de Paris, sont stoppés dans ce hameau par les soldats belges : après deux heures d'affrontement causant plusieurs morts et blessés, cette tentative de prolongement de la République en territoire belge se solde par un cuisant échec. Pourtant, le jour même, *Le Messager du Nord* annonce de manière précipitée que « la République a été proclamée à Bruxelles » : Bianchi est alors critiqué, comme d'autres républicains, du fait de ses amitiés avec certains insurgés<sup>26</sup> et du soutien apporté aux prisonniers. Cette affaire est un premier revers pour les nouveaux dirigeants qui ont soutenu du bout des lèvres cette initiative, voire en ont favorisé l'exécution. Elle révèle néanmoins la volonté des républicains, dits « de la veille », d'étendre le modèle politique institué dès la Révolution française, ravivé par les événements de février 1848. Des mouvements insurrectionnels se multiplient en effet en Italie, en Autriche, en Hongrie et dans les États allemands réclamant la fin de l'absolutisme et la mise en place de régimes plus libéraux. Alphonse Bianchi voit d'un bon œil cette extension de la Révolution aux pays européens et la revendication d'une République universelle, plus juste et égalitaire.

La naturalisation d'Alphonse Bianchi, désormais citoyen français, permet à ce dernier de se présenter comme le candidat légitime et naturel du monde ouvrier lors des échéances électorales. Son nom figure sur les listes en vue des élections législatives, prévues les 23 et 24 avril 1848 pour la mise en place de l'Assemblée nationale constituante. Bianchi apparaît naturellement dans la liste des républicains radicaux aux côtés de son ami Testelin, de Delescluze et Ledru-Rollin. Cependant, ces derniers ne recueillent pas assez de voix, dans un département où la population rurale est encore majoritaire et peu sensible à leurs discours : l'élection est gagnée par les modérés ou « *républicains du lendemain* », moins sensibles aux revendications ouvrières. Des émeutes secouent pourtant rapidement les villes industrielles du pays, à Lille comme ailleurs : elles sont la conséquence essentielle du manque d'ouvrage pour de nombreux ouvriers confrontés à la misère. À Lille, le 22 mai 1848, un groupe d'ouvriers sans travail s'en prend au patron d'une usine, lui passe la corde au cou et le livre à Alphonse Bianchi qui tente de calmer la colère de la foule sans succès<sup>27</sup>. En ce jour de révoltes et de pillages, Bianchi manque d'être tué par la Garde Nationale qui le vise et le rate, tuant un malheureux pêcheur. La fermeture des Ateliers Nationaux par le nouveau gouvernement aggrave cette situation critique et provoque les Journées sanglantes de juin 1848 : la révolte des ouvriers

25 L'ordre de donner des fusils aux insurgés aurait été donné par Delescluze.

26 Après l'échec cinglant de cette échauffourée, les prisonniers, dont un certain Delestrée, sont traduits en justice lors d'un procès organisé à Anvers du 9 au 30 août 1848. Delestrée et 16 autres hommes sont condamnés à mort mais beaucoup sont finalement acquittés : ce procès a été très « médiatisé » pour éviter ce genre d'échauffourée en Belgique. Delestrée est un proche d'Alphonse Bianchi : il aurait écrit à ce dernier une lettre datée du 1er août 1848, à la prison Saint André d'Anvers, précisant qu'il s'est « contenté d'une profession de foi républicaine et d'une répudiation formelle de tous les républicains parjures, c'est ce qui m'a fait condamner ».

27 Ces incidents nous sont rapportés par Alphonse Marius Gossez. GOSSEZ A.M. , *op. cit.*, p. 144-145.

parisiens désœuvrés est sauvagement réprimée par le général Cavaignac. L'enthousiasme des débuts de la Deuxième République s'achève brutalement dans le sang.

Malgré cette situation complexe, Alphonse Bianchi participe comme candidat aux élections municipales organisées à Lille en août 1848. La ville est divisée en 10 sections, dont une pour le pauvre quartier Saint-Sauveur qui plébiscite Bianchi au poste de conseiller municipal, lequel gagne ainsi par voie démocratique son premier mandat. Il obtient également une majorité écrasante sur son adversaire orléaniste lors des élections cantonales, organisées les 27 août et 3 septembre 1848, et devient conseiller général. Mais dans le reste du département comme dans tout le pays, les républicains modérés et les conservateurs gagnent la partie, reviennent sur les décisions prises depuis février 1848, modèrent les libertés et suppriment les ateliers communaux notamment à Lille. La marge de manœuvre des « *républicains de la veille* » est limitée et le devient encore davantage par la suite. La situation des ouvriers dans de nombreuses villes de France, notamment à Lille, pousse néanmoins le nouveau gouvernement à étudier leurs conditions de vie et de travail. Depuis longtemps, Alphonse Bianchi s'est ému de la misère de ces populations entassées dans des quartiers insalubres et fragilisées par l'instabilité de leur travail : *Le Messager du Nord* met l'accent sur les salaires des ouvriers, sur le prix du pain et des denrées mais aussi sur la solidarité. Avant que n'éclatent les fameuses journées de juin 1848, de nombreux ouvriers de la région lilloise se sont regroupés en une coopérative, la première destinée à venir en aide aux plus nécessiteux. Fondée officiellement le 7 mai 1848, cette « *Association de l'Humanité* » attire de nombreux adhérents et se dote d'une réelle organisation décisionnaire. Alphonse Bianchi rejoint cette coopérative dont l'objectif correspond à ses idées d'entraide fraternelle. Malgré un succès certain, cette initiative connaît de plus en plus de déboires, en raison de l'orientation réactionnaire du pouvoir politique. Elle porte pourtant un secours très utile à de nombreuses personnes dans le besoin et favorise notamment la baisse du prix des aliments : la misère frappe en effet une personne sur trois à Lille. Conscient de cette problématique, le gouvernement demande à l'économiste Adolphe Blanqui<sup>28</sup> une étude précise sur les conditions de vie des ouvriers qui démarre à Lille en août 1848. Frappé par leur misère, il compare les ouvriers à « *des ombres humaines* ». Ce rapport est considéré par certains députés comme un tissu de mensonges tandis que d'autres sont émus par ce qui y est décrit : Blanqui affirme en outre qu'il n'a écrit « *que la moitié de ce qu'il aurait pu dire* ». Quand Victor Hugo prend connaissance de ce rapport, il écrit un discours en juin 1849 intitulé « *détruire la misère* » et le prononce à l'Assemblée le 9 juillet suivant :

« Je suis de ceux qui pensent et qui affirment qu'on peut détruire la misère. Messieurs (...), vous venez avec le concours de la garde nationale, de l'armée et de toutes les forces vives du pays, (...) de raffermir l'État ébranlé encore une fois. Vous n'avez reculé devant aucun péril, vous n'avez hésité devant aucun devoir. Vous avez sauvé la société

28 Adolphe Blanqui était un économiste favorable au libre-échange et de tendance politique plutôt conservatrice. Son frère Auguste est au contraire un révolutionnaire convaincu, favorable à la redistribution des propriétés, Auguste Blanqui a passé une grande partie de sa vie dans les prisons ce qui lui valut le surnom d' « *enfermé* ».

régulière, le gouvernement légal, les institutions, la paix publique, la civilisation même. Vous avez fait une chose considérable... Eh bien ! Vous n'avez rien fait !

Vous n'avez rien fait, j'insiste sur ce point, tant que l'ordre matériel raffermi n'a point pour base l'ordre moral consolidé ! Vous n'avez rien fait, tant que le peuple souffre ! Vous n'avez rien fait, tant qu'il y a au-dessous de vous une partie du peuple qui désespère ! Vous n'avez rien fait, tant que ceux qui sont dans la force de l'âge et qui travaillent peuvent être sans pain ! »<sup>29</sup>.

Victor Hugo décide ensuite de venir à Lille en février 1851, avec Blanqui, Louis Napoléon Bonaparte et Émile de Girardin, constater l'ampleur de cette réalité que dénonce Bianchi depuis des années à travers ses journaux et ses discours. Cette visite exceptionnelle, évoquée dans *Le Messager du Nord* des 11 et 25 février 1851, provoque une vive émotion chez Victor Hugo qui écrit un texte bouleversant, « *Les caves de Lille* », publié en 1853 dans le recueil *Les Châtiments*. Parallèlement à cette situation sociale explosive, à la suppression progressive des libertés accordées depuis février 1848, la montée en puissance de Louis Napoléon Bonaparte, neveu de Napoléon I<sup>er</sup>, est un autre signe de l'agonie de la République. Élu Président en décembre 1848, ce dernier est plébiscité dans le Nord malgré les arguments apportés contre sa candidature par Alphonse Bianchi qui s'écrie lors d'une réunion à Lille : « Point de Bonaparte ! ». À la suite de cette élection, le droit de réunion est restreint<sup>30</sup>, la Marseillaise est interdite, de nombreux clubs sont supprimés. Le suffrage universel, remis en question, est abrogé, les principales figures du parti républicain menacées : Ledru-Rollin quitte la France et Alphonse Bianchi, dont le courrier est ouvert, devient l'objet de visites domiciliaires plus fréquentes. Son journal républicain subit lourdement cette politique puisqu'il est condamné en février 1850 pour un défaut de paiement d'un jour de son cautionnement<sup>31</sup>.



Trognon de Chou, *Le Messager du Nord à la recherche d'un imprimeur*,  
Gravure Bibliothèque Municipale de Lille, Carton 53, 30

29 HUGO Victor, *Œuvres complètes de Victor Hugo - Actes et Paroles - Tome I - Avant l'exil - 1841-1851*, J. Hetzel et C<sup>ie</sup>, A. Quantin, Paris, 1882, p. 283

30 Cette restriction du droit de réunion contraint Bianchi et ses amis républicains à se retrouver dans les estaminets, la mairie et le préfet ne leur accordant aucune salle pour ce faire.

31 La peine fut une suspension d'une journée du journal mais surtout un mois de prison et deux cents francs d'amende pour son gérant, M. Dussautoir. Cf. GOSSEZ Alphonse Marius, *op. cit.*, p. 351

Cette gravure, conservée à Lille, représente sans doute Alphonse Bianchi, portant une hotte sur le dos remplie de numéros du journal qu'il a créé en 1846 mais qui se trouve en difficulté croissante dès la fin de l'année 1848.

Dans ce contexte politique, Louis Napoléon Bonaparte provoque le coup d'État du 2 décembre 1851<sup>32</sup>, dissout l'Assemblée et s'attribue les pleins pouvoirs, décisions ratifiées par le peuple à la suite du rétablissement du suffrage universel. Le dernier cri du *Messenger du Nord* et de son rédacteur en chef, Alphonse Bianchi, est : « Faut-il obéir à ces décrets inconstitutionnels ? Non ! Encore non ! »<sup>33</sup>. La parution du journal est suspendue dès le 4 décembre, les scellés apposés sur les presses sur ordre de Charles Besson, préfet du Nord, qui ordonne l'arrestation de Bianchi et sa détention à la prison de la citadelle avec d'autres républicains. Mais ce dernier a pris la fuite vers la Belgique en compagnie de Désiré Debuchy, un ouvrier originaire de Tourcoing. Tous deux utilisent le réseau des canaux qui sillonnent la ville de Lille et se dirigent vers la ville belge de Mouscron *via* les carrières de Lézennes<sup>34</sup>. Une correspondance intense, destinée à les intercepter, se met en place entre le ministre de l'Intérieur français, le duc de Morny, et Constant d'Hoffschmidt, ministre belge des affaires étrangères. Bianchi et Debuchy sont arrêtés à Bruxelles le 7 décembre 1851. Alphonse Bianchi, indirectement impliqué dans l'Affaire du Risquons-Tout en 1848, est conduit avec son partenaire, menottes aux poignets, par la police belge en voiture cellulaire vers Ostende en vue d'une expulsion vers l'Angleterre. Le bourgmestre de Bruxelles, Charles de Brouckère, intercède en leur faveur, étant lui-même proche des républicains<sup>35</sup> : Bianchi et Debuchy peuvent alors embarquer en hommes libres sur un navire, le *Triton*, qui les emmène d'Ostende vers l'Angleterre dans la nuit du 6 au 7 janvier 1852.

## **La proscription, l'exil et Jersey (1852-1859)**

À l'issue du coup d'État, le Second Empire se met en place et des commissions mixtes sont instituées en février 1852 pour organiser la répression du mouvement républicain et de ses représentants<sup>36</sup>. La commission mixte départementale instituée dans le Nord considère Alphonse Bianchi comme un personnage dangereux, dirigeant « à Lille, un journal professant les doctrines anarchiques les plus extrêmes » : « (...) depuis un an, il s'est fait l'organe et le propagateur du socialisme le plus avancé » et « (...) a aussi constamment exalté la population ouvrière aux soulèvements et aux troubles ». La décision prise est la suivante : « Le sieur Alphonse Alexandre Bianchi est expulsé du

32 Ce coup d'État a été ratifié à l'occasion d'un plébiscite organisé le 20 décembre 1851. La plupart des républicains ayant fui en Belgique ou étant retenus en prison, l'opposition à cette ratification ne put se faire entendre.

33 Extrait du *Messenger du Nord* – Le 3 décembre 1851.

34 La fuite de Bianchi est racontée par son petit-fils. Cf. GOSSEZ Alphonse Marius, *op. cit.*, pp. 387-388.

35 Il accueillit d'ailleurs Victor Hugo lors de l'arrivée de ce dernier à Bruxelles.

36 Une base de données a été réalisée à ce sujet par Jean-Claude Farcy, au centre Georges Chevrier de l'Université de Bourgogne. Elle est accessible via l'URL <http://tristan.u-bourgogne.fr/1851.html>. Elle complète ainsi les travaux effectués à l'occasion du colloque Comment meurt une République ? Autour du 2 décembre. Actes du colloque de Lyon - décembre 2001, Sylvie Aprile, Nathalie Bayon, Laurent Clavier, Louis Hincker, Jean-Luc Mayaud (dir.), *Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle*, Créaphis, Paris, 2004.

territoire français. (Département du Nord. Evénements de décembre 1851. Commission départementale, SHD, 7 J 77) »<sup>37</sup>.

Quatre ans après avoir obtenu la naturalisation française, Alphonse Bianchi devient un proscrit, laissant derrière lui son pays, sa région mais surtout sa femme et ses sept enfants : son épouse Jenny accouche seule le 21 janvier 1852. Pendant ce temps, Bianchi gagne Londres, retrouve Ledru-Rollin et de nombreux républicains européens exilés tels l'italien Giuseppe Mazzini ou le hongrois Lajos Kossuth. Ces derniers se sont organisés à Londres, par le biais de comités dont les objectifs sont de faciliter l'installation des proscrits en Angleterre, démontrer leur existence et signer des publications contre les politiques autoritaires en Europe. Ces réfugiés politiques installés de l'autre côté de la Manche diffusent en France des publications clandestines destinées à éveiller les consciences. La frontière franco-belge fait l'objet d'une surveillance accentuée, traduisant la peur du pouvoir face au possible retour des proscrits. Malgré la répression, une résistance clandestine contre le pouvoir de Napoléon III existe cependant en France, notamment grâce à la contrebande littéraire.

En témoigne le rôle de Jenny Bianchi dans ces réseaux de contrebande. À la suite du départ forcé de son époux, elle devient responsable de leur entreprise de plâtre et, malgré la présence de ses sept enfants, transmet des informations ou des écrits émanant des républicains exilés<sup>38</sup>. Pendant et après sa grossesse, elle assiste même à des réunions organisées dans des estaminets, chose peu courante à l'époque pour une femme mariée. Très surveillée par la police politique de l'empereur, dénoncée par un mouchard, elle finit par être arrêtée le 28 janvier 1853 à Roubaix, au hameau du Fontenoy près de la frontière belge, avec une jeune femme, Camille Debuchy<sup>39</sup>. Les policiers ont trouvé dans le panier de Jenny Bianchi six exemplaires du pamphlet *Napoléon le Petit* de Victor Hugo et deux exemplaires de *l'Histoire des crimes du Deux Décembre* de Victor Schoelcher. Ils découvrent également le lieu de dépôt de tous ces ouvrages, une maison de Roubaix où se trouvent, selon les dires du procureur de Douai, « deux ou trois mille exemplaires de la Proclamation de *Charras* et soixante des *Trois Maréchaux* (...). Il y avait en outre une vingtaine de *Napoléon le Petit* »<sup>40</sup>. Emprisonnée, Jenny Bianchi fait l'objet d'un procès le 7 février 1853 pour introduction frauduleuse d'objets prohibés et colportage d'écrits sans autorisation du préfet du département. Elle est finalement condamnée à six jours de prison et à cinq cents francs d'amende : sa peine est donc relativement réduite, vue la gravité du délit selon la loi de l'époque. Mme Bianchi a sans doute bénéficié d'un relatif traitement de faveur pour éviter des émeutes à Lille où elle est connue et appréciée. Cette affaire démontre ainsi la réalité de la résistance

37 Extrait du dossier dédié à Alphonse Bianchi, accessible sur la base de données ci-dessus mentionnée. Numéro d'ordre : 2823 - Numéro dossier : 1

38 Elle figure en effet dans *l'Almanach du Commerce de Lille et du Département du Nord pour 1854*, sous la mention « Bianchi (Madame). Plâtre. Rue Vieille Comédie, 6 ».

39 Cette jeune fille, alors âgée de seize ans, est la fille de Désiré Debuchy, l'ouvrier avec qui Alphonse Bianchi s'est enfui en Belgique.

40 A.N., BB30/406, dossier n°855 P. au nom de Bianchi. Rapport du Procureur Impérial Camescasse au Garde des Sceaux le 29 janvier 1853.

républicaine, impliquant hommes, femmes et enfants, au sein d'une région transfrontalière. La portée politique de la contrebande républicaine antibonapartiste se traduit surtout par la présence du pamphlet *Napoléon le Petit*, écrit par Victor Hugo en 1852 pour dénoncer la prise de pouvoir de Napoléon III. Deux mois après son procès, Jenny Bianchi reçoit une courte lettre rédigée à Jersey :

Madame,

Permettez à l'exilé de s'agenouiller devant la prisonnière, et de la remercier en lui demandant pardon. (...) Jamais, depuis le meurtre par guet-apens de la liberté et de la République, jamais rien ne m'avait ému comme vient de mémouvoir cette lâche violence dirigée contre une femme, contre une mère, contre la digne compagne d'un homme de cœur et d'un proscrit. En attendant que l'avenir vous apporte réparation, permettez-moi, Madame, de le devancer et de déposer à vos pieds mes respects.

Victor Hugo

52

Cette lettre reflète la solide organisation des réseaux républicains. Les missives adressées à la famille Bianchi sont depuis longtemps ouvertes, lues voire conservées par les autorités préfectorales : celle-ci est donc arrivée à bon port par des intermédiaires fiables et discrets, fidèles à Alphonse Bianchi qui est alors peut-être déjà à Jersey. Cette île anglo-normande au large du Cotentin est devenue, au lendemain du Coup d'État du 2 décembre, un lieu de refuge pour de nombreux républicains qui se regroupent auprès de Victor Hugo. La ville principale de l'île, Saint-Héliier, est plus conviviale que Londres et a surtout l'avantage d'être francophone. La présence de Bianchi sur l'île, distante seulement de 14 milles des côtes françaises, est attestée par les mentions présentes dans le journal *L'HOMME*, journal hebdomadaire francophone fondé en 1853 par le journaliste républicain Charles Ribeyrolles. Riche de 132 numéros publiés à Jersey et à Londres entre novembre 1853 et août 1856, cette publication devient l'organe de presse des exilés politiques favorables à la République, réfugiés à Jersey à la suite de l'échec européen du *Printemps des Peuples*. L'italien Luigi Pianciani est l'administrateur de ce journal et le français Alexandre Thomas<sup>41</sup> le distributeur, assurant ainsi une diffusion efficace dans les îles anglo-normandes, en Angleterre mais aussi aux États-Unis et au Mexique. Le journal circule également en France, mais sous le manteau, du fait de la circulaire adoptée le 26 novembre 1854 qui en interdit la diffusion. En permettant à ce journal d'exister, l'Imprimerie Universelle, fondée en 1852 par le polonais Zeno Swietoslowski<sup>42</sup> et installée Dorset Street à Saint-Héliier a donc rendu possible la conservation de l'histoire des proscrits et de leurs idées politiques. Alphonse Bianchi, ancien journaliste, collabore à cette feuille. Son nom apparaît à l'occasion du banquet organisé dans une salle de Saint-Héliier le 29 novembre 1853 : il fait partie de la commission organisant la commémoration de l'anniversaire de la Révolution de

---

41 Ce dernier a été le compagnon de cellule d'Auguste Blanqui lors de son emprisonnement au Mont Saint Michel dans les années 1840.

42 Swietoslowski facilite l'introduction frauduleuse de ce journal sur le territoire français grâce à un petit bateau qui déjoue l'extrême surveillance de la police française sur les côtes du Cotentin.

Pologne<sup>43</sup>. Jersey est donc une terre d'accueil idéale pour ces réfugiés républicains, la population étant au départ assez favorable à l'installation de ces réfugiés venus de l'Europe entière. Alphonse Bianchi y fait sans doute venir sa famille, à l'exception de son père décédé en 1855 à Wazemmes, commune alors limitrophe de Lille. À partir du 18 janvier 1854, le nom d'Alphonse Bianchi apparaît de nouveau dans *L'HOMME* mais pas seulement pour évoquer ses idées. Comme de nombreux proscrits, il a besoin de travailler pour vivre, surtout depuis l'arrivée des siens : le journal publie dès le début de l'année 1854 une petite annonce où Bianchi donne des cours de français, d'arithmétique, d'histoire... Cette annonce nous montre également son adresse à Saint-Héliér, au 20 Don Street, et ses liens avec Philippe Asplet, un Jersiais bien connu sur l'île pour son amour de la langue franco-normande et sa proximité avec les proscrits.

**A. BIANCHI**, proscrit politique français, rédacteur en chef pendant huit ans du journal quotidien le *Messenger du Nord*, paraissant à Lille (France), donne à domicile des leçons de langue française, d'arithmétique, d'histoire, de géographie, de littérature, etc.

Il se charge également de toutes correspondances, écritures commerciales et autres, et des mémoires dont on lui confie la rédaction.

S'adresser au professeur, 20, Don-street, St.-Héliér (Ile de Jersey).

Références chez MM. Wellman, P. Asplet, Geo. Wickony.

Annonce vantant les compétences d'Alphonse Bianchi à la dernière page du journal *L'HOMME*  
Collections de la Société Jersiaise

*L'HOMME*, voix des exilés républicains français et européens, reproduit enfin les discours et écrits de Bianchi : ces derniers mettent en avant son engagement politique, en faveur d'un régime où le Peuple, quel que soit sa race, sa langue ou sa place dans la société, est représenté politiquement. Le journal prône en outre la solidarité et l'émergence d'organisations politiques et sociales qui, depuis 1846 et la fondation du « *Comité International Démocratique* » à Bruxelles, appellent à une fraternisation ouvrière à l'échelle européenne. Alphonse Bianchi apporte enfin sa sensibilité sociale à

<sup>43</sup> Il s'agit de l'insurrection des Polonais contre l'occupant russe, survenue le 29 novembre 1830. Ce banquet, reprise de la tradition républicaine française, est décrit par Charles Ribeyrolles dans le deuxième numéro du journal *L'HOMME*, publié le 7 décembre 1853.

travers un écrit, *Louvrier manufacturier dans la société religieuse et conservatrice*, présenté dans un ouvrage collectif, *L'Almanach de l'Exil*, paru en 1855 et auquel participent, entre autres, Victor Hugo, Auguste Vacquerie et Félix Pyat. Ce proche de Bianchi, membre du Comité de la Commune Révolutionnaire, organisation virulente au sein Ce proche de Bianchi, membre du Comité de la Commune Révolutionnaire, organisation virulente au sein du giron républicain, est à l'origine des problèmes rencontrés par les proscrits à Jersey car ses écrits incendiaires finissent par irriter les habitants de l'île. En septembre 1855, Félix Pyat écrit à la reine Victoria une lettre lue en public à Londres lors d'un meeting organisé le 22 septembre et publiée par Charles Ribeyrolles dans *L'HOMME* du 10 octobre 1855. Félix Pyat reproche à Victoria son vif soutien à la France dans le contexte difficile de la Guerre de Crimée et surtout du siège sanglant de Sébastopol, où soldats français et anglais meurent en nombre. Si cette lettre ne suscite aucune émotion à Londres, à Jersey où l'on comprend le français, elle provoque en revanche la colère de la population. Deux extraits de cette lettre ont choqué les habitants de Jersey peu sensibles aux subtilités de langage utilisées par Pyat :

« Vous avez été saluée par tous les canons de Vincennes et réveillée par cinq cents tambours donnant l'aubade au prince-moitié. (...) Vous avez mis Canrobert au Bain, bu le champagne et embrassé Jérôme. (...) Oui, vous avez tout sacrifié : dignité de reine, scrupules de femme, orgueil d'aristocrate, sentiments d'Anglaise, le rang, la race, le sexe, tout jusqu'à la pudeur, pour l'amour de cet allié ».

Les habitants de l'île ont été choqués par la présence de l'expression « Vous avez mis Canrobert au bain », traduite telle quelle en anglais sur les affiches destinées à la popu-



Exemplaire d'une des affiches adressées à la population francophone de l'île contre les rédacteurs du journal *L'HOMME*, Collections de la Société Jersiaise

lation anglophone de l'île. Or, Pyat fait ici référence à l'ordre du Bain, ordre militaire dont a été décoré Canrobert, un proche de Napoléon III. La population anglophone de Jersey a mal compris l'allusion sibylline de Pyat à cette décoration, ce qui a provoqué un séisme dans la vie des exilés.

Après la publication de cette lettre, les murs de Saint-Héliier se couvrent alors d'affiches opposées au journal et à ses fondateurs : l'un des exemplaires de cette affiche, présenté ci-contre et conservé à la Société Jersiaise de Saint-Héliier, témoigne du choc ressenti par la population face à la publication de cette lettre dans le journal des proscrits. Cette feuille désigne en particulier une maison, celle du colonel Pianciani, sur Roseville Street : le colonel et ses amis, dont Alphonse Bianchi, s'y arment d'ailleurs de fusils le 13 octobre 1855 pour se protéger des émeutiers<sup>44</sup>. Cet épisode douloureux témoigne de la violence manifestée à présent à l'égard

44 SINSOILLIEZ Robert, SINSOILLIEZ Marie-Louise, *Victor Hugo et les proscrits de Jersey*, Louviers, Éditions l'Ancre de Marine, 2008, p. 194.

de ces réfugiés et annonce surtout un tournant dans l'histoire de ces derniers. Le même jour, en présence du connétable de Saint-Hélier, un meeting est organisé : il vise les proscrits, en particulier les fondateurs du journal, et décide de leur expulsion à l'unanimité. Le gouverneur de l'île, le général Love, donne l'ordre, le lundi 15 octobre 1855, d'expulser Charles Ribeyrolles, Luigi Pianciani et Alexandre Thomas. Solidaire de ces derniers, Victor Hugo, opposé à la lettre de Pyat, signe aux côtés de Jules Cahaigne, de ses fils et d'une trentaine d'autres exilés une déclaration condamnant l'expulsion des trois proscrits : « L'acte est sérieux. Qu'y a-t-il à la surface ? Le gouvernement anglais. Qu'y a-t-il au fond ? La police française »<sup>45</sup>.

Le 31 octobre 1855, les signataires de cette déclaration sont eux aussi expulsés. Parmi eux, Zeno Swietoslawski suit à Londres Charles Ribeyrolles : le siège de l'Imprimerie Universelle est déplacé et la publication de *L'HOMME* continue jusqu'en août 1856. Alphonse Bianchi ne figurant pas parmi les signataires, il n'a pas été expulsé de Jersey. La quatrième de couverture du journal l'atteste puisque son nom y figure jusqu'au 17 novembre 1855 dans la mention de cours de moulage en plâtre. Sur son parcours ultérieur, plusieurs hypothèses sont avancées. La première émane de ses descendants, Alphonse-Marius et Rémi Gossez, qui évoquent le départ de la famille Bianchi en Suisse, dans la ville de Carouge<sup>46</sup>, jusqu'en 1859. Pierre Pierrard donne quant à lui une date très précise du retour d'Alphonse Bianchi à Lille : ce dernier « débarqua en gare de Lille venant de Jersey via Paris »<sup>47</sup> le 13 septembre 1859. Il n'aurait donc pas quitté Jersey avant 1859 : sa fille aînée Jenny s'y est d'ailleurs mariée en 1854 et établie avec son époux, Eugène Alavoine.

## **L'amnistie et les déceptions (1859-1871)**

Malgré l'exil, Alphonse Bianchi n'a jamais vraiment quitté Lille, ni dans la tête des ouvriers du quartier Saint-Sauveur ni dans celle des autorités préfectorales qui le suspectent de fomenter des attentats. D'après Jean Dautry<sup>48</sup>, Alphonse Bianchi serait impliqué dans une tentative d'attentat devant faire sauter le train impérial entre Pérenchies et Lambersart, près de Lille, complot découvert et déjoué. La police de Napoléon III a longtemps associé ce dernier aux attentats perpétrés contre l'Empereur entre 1854 et 1859. Cette implication, réelle ou fictive, lui vaut d'être condamné par contumace, avec son gendre Eugène Alavoine, à cinq ans de prison, dix mille francs d'amende et à participer aux frais du procès lors du jugement du sergent Boichot, arrêté en 1854 à Paris pour avoir préparé une action révolutionnaire contre Napoléon III<sup>49</sup>. Ces suspicions sont renforcées par la diffusion clandestine du petit opuscule rédigé par

45 Cette déclaration est reproduite dans le numéro 47 du journal *L'HOMME*, publié le 24 octobre 1855.

46 Voir à ce sujet l'anecdote rapportée par Alphonse Marius GOSSEZ, *op. cit.*, p. 396

47 PIERRARD Pierre, *op. cit.*, p. 167

48 Voir à ce sujet l'article « Bianchi » du MAITRON (sous la direction de Jean MAITRON), *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*, Paris, 1964 -1977. Première partie : 1789-1864, p. 222.

49 BOICHOT J.-B., *Souvenirs d'un prisonnier d'Etat (1854-1859)*, nouvelle édition revue, corrigée et augmentée, Paris, Librairie du Progrès, n.d., p. 323.

Bianchi dans le cadre de *L'Almanach de l'Exil*, dont certaines phrases significatives :

« Tant que les prêtres, les propriétaires, les banquiers et les fabricants seront les maîtres ; tant que M. Bonaparte, le souteneur soldé de tout ce monde-là, n'aura pas été renversé, soit par une balle libératrice, soit par l'insurrection du Peuple, les ouvriers s'exténueront et mourront de faim pour engraisser les paresseux et les exploités ; quant, au contraire, par l'un ou l'autre de ces moyens, les ouvriers auront reconquis le droit d'être des hommes ; quand ils l'exerceront, ce droit, EUX-MÊMES, SANS INTERMÉDIAIRE, ils auront fondé le règne de la justice et de l'abondance »<sup>50</sup>.

56

La libéralisation du régime impérial s'amorce cependant dès le 16 août 1859 avec l'adoption d'une mesure d'amnistie générale des prisonniers et des proscrits politiques. Alphonse Bianchi et une grande partie de sa famille rentrent en France, reprenant une vie presque normale, mais sous surveillance. Malgré la progressive ascension des républicains, Bianchi ne prend guère part aux débats politiques mais assiste à l'ascension de son ami Achille Testelin. Alphonse Bianchi a décidé de mener une vie plus paisible, devenant commis voyageur en vins puis directeur de l'école de natation de Lille<sup>51</sup>. Il s'essaye de nouveau à la vie journalistique en participant à un nouvel organe de presse créé par son fils Achille en juin 1866, *Le Messager Populaire du Nord*. L'échec de ce dernier, qui ne paraît que quelques mois, motive sa décision de s'écarter officiellement de la vie politique. Son fils, Achille, prend dès lors la relève. La situation de la France en Europe s'aggrave néanmoins à partir de 1866, notamment lorsque ses relations avec la Prusse se tendent. La guerre franco-prussienne, déclarée le 19 juillet 1870, provoque la chute de l'Empire et la proclamation de la Troisième République à Paris le 4 septembre 1870 par Léon Gambetta. Parmi les proches de ce dernier, figurent plusieurs noms liés à Alphonse Bianchi : son vieil ami Achille Testelin devient préfet du Nord puis commissaire de la Défense Nationale pour les départements du Nord et de la Picardie, son gendre Eugène Alavoine est nommé vice-consul de France à Jersey et son fils Achille sous-préfet de Villeneuve-sur-Lot. Les lettres envoyées par Alphonse Bianchi à son fils en janvier 1871 confirment son éloignement politique et la déception suscitée par l'ambition d'Achille Testelin. Alphonse Bianchi exprime en outre sa souffrance face à l'invasion brutale de la France par l'armée prussienne et à la déchéance du pays. Il souffrira également de la violence de la Commune parisienne dans laquelle son ami Charles Delescluze est impliqué. Ces événements tragiques lui sont fatals. Alphonse Bianchi meurt en effet d'une crise cardiaque le 11 avril 1871, à l'âge de 54 ans. À l'annonce de sa mort, toute la ville de Lille est en deuil : une photographie de Bianchi sur son lit de mort est même réalisée et diffusée. Il repose au Cimetière de l'Est à Lille aux côtés de son épouse morte en 1880.

---

50 BIANCHI Alphonse, « Louvriériste dans la société religieuse et conservatrice », dans *L'Almanach de l'Exil*, Jersey, Saint Hélier, Imprimerie Universelle, 19 Dorset Street, 1855, p. 103.

51 Cette mention figure sur l'acte de décès d'Alphonse Bianchi en 1871. Cf. Archives Départementales du Nord - Registres d'État-Civil - Lille, actes de décès, 1871.

Alphonse Bianchi a toute sa vie défendu ses convictions politiques, en faveur d'un régime ouvert aux valeurs de la Révolution Française, valeurs dont il a été nourri dès son enfance. Il n'a guère embrassé de parti, ni même sollicité une quelconque promotion, restant fidèle à ses idées jusqu'au bout. Il souhaite avant tout la généralisation du régime républicain en Europe, insistant surtout sur les bienfaits sociaux de ce dernier, lui qui vivait à Lille à quelques mètres de la misère ouvrière. Il incarne enfin la solidarité septentrionale et l'attachement voué à cette ville frontalière du Nord de la France, Lille, au sein de laquelle il a, lui l'enfant d'Italiens immigrés, constitué les bases d'une force politique.



# Un démocrate russe face aux révolutions de l'Europe des peuples.

## Alexandre Herzen, l'Italie et la Pologne (1857-1867)

Daria ERMOLAEVA

59

« **G**arçon de quatorze ans, [...] j'ai juré de venger les [décembristes]<sup>1</sup> pendus, et je me suis condamné à une bataille contre ce trône, cet autel, ces canons »<sup>2</sup>, déclare dans les pages de son autobiographie le philosophe et publiciste révolutionnaire, fondateur du socialisme russe<sup>3</sup>, Alexandre Ivanovitch Herzen (1812-1870), et il reste fidèle à son serment, guidé dans toutes ses initiatives par l'idée de réorganisation politique et sociale de l'Empire russe. Même en exil, où il passe toute la seconde moitié de sa vie, sans jamais rentrer en Russie, Herzen s'investit entièrement dans le développement du mouvement révolutionnaire de son pays, en tant que journaliste et écrivain. Parmi ses œuvres les plus significatives contribuant à la cause démocratique, il faut citer *Sur le développement des idées révolutionnaires en Russie* (1851), *De l'autre rive* (1855), *Les fins et les débuts* (1862), *Passé et méditations* (1852-1868), ainsi que la création de plusieurs journaux, dont *L'Etoile polaire* (1856-1868), *Les Voix de la Russie* (1856-1860) et *La Cloche* (1857-1867). Dans le présent article nous visons à analyser l'interprétation que donne le journaliste Alexandre Herzen aux événements européens dans les pages de ses périodiques, notamment au sujet de la question italienne.

L'admiration pour l'Italie est un sentiment qui naît chez Herzen avec ses premiers lectures de Dante et qui l'accompagne toute sa vie. Ses sympathies initiales pour la culture et la langue italienne se transforment bientôt en intérêt pour son avenir politique. Témoin oculaire du *Quarantotto* italien et ami de protagonistes du combat pour l'indépendance (dont Giuseppe Mazzini

---

1 Le terme *décembristes* apparaît pour la première fois chez A. Herzen (*La Cloche*, 1<sup>er</sup> novembre 1857) pour désigner les acteurs du mouvement d'opposition russe, membres des sociétés secrètes de la décennie 1815-1825, qui deviennent organisateurs de l'insurrection antigouvernementale le 14 décembre 1825. Sur le sujet voir GRANDHAYE Julie, *Russie : la République interdite. Le moment décembriste et ses enjeux (XVIII-XX<sup>e</sup> siècle)*, Paris, Seyssel, Champ Vallon, 2012.

2 *Étoile polaire*, n° 1, août 1855, extrait de *Passé et méditations (1852-1868)*. Sauf indication contraire, la traduction est la nôtre.

3 Il s'agit du socialisme « paysan » ou « communautaire » utopique, centré sur la question agraire, dont A. Herzen marque le début dans les années 1840-1850. Voir MARTIN Malia, *Alexander Herzen and the Birth of the Russian Socialism (1812-1855)*, Cambridge Mass, Harvard University, 1961.

(1805-1872), Felice Orsini (1818-1858), Aurelio Saffi (1819-1890), Giuseppe Garibaldi (1807-1882), Herzen fait du *Risorgimento* un des objets principaux de son analyse. On montrera donc ici, dans quelle mesure l'expérience révolutionnaire italienne dont Herzen était témoin et collaborateur, a contribué au développement de sa propre idée contestataire. Notre étude se fonde sur sa production journalistique, notamment sur *La Cloche* qui avait une ouverture internationale beaucoup plus importante que celle de ses prédécesseurs. L'historiographie des révolutions du XIX<sup>e</sup> siècle a connu des renouvellements récents qui l'ont réorientée vers l'échelle transnationale. Elle s'intéresse particulièrement aux parentés des révolutions locales, ainsi qu'aux circulations des idées, des hommes et des pratiques révolutionnaires<sup>4</sup>. Notamment, l'exil dans les années révolutionnaires, qui assure le contact entre les réfugiés et contribue ainsi au processus des échanges, devient un des domaines privilégiés de l'historiographie actuelle<sup>5</sup>. Dans ce même cadre, la question des circulations révolutionnaires italo-russes suscite un vif intérêt de l'historiographie récente<sup>6</sup>, restant un sujet peu exploré et potentiellement très significatif.

### **Le poids décisif des échecs de 1848. La création de l'Imprimerie russe libre**

« La fondation de l'Imprimerie russe libre à Londres est, d'un point de vue pratique, l'acte le plus révolutionnaire, qu'un Russe puisse entreprendre en ce moment dans l'attente de l'accomplissement d'autres, meilleurs faits »<sup>7</sup>.

Les échecs des révolutions européennes de 1848 ont causé une profonde désillusion chez Alexandre Herzen quant au modèle révolutionnaire occidental ; il a alors tourné ses espoirs vers ses « frères en Russie »<sup>8</sup>, qui avaient plus que jamais besoin d'un encouragement et d'un appui. « J'ai commencé par un cri de joie en traversant la frontière et j'ai fini par mon retour moral vers ma patrie. La foi dans la Russie m'a sauvé au bord de ma perte morale »<sup>9</sup>, – confesse-t-il dans ses *Lettres de France et d'Italie (1847-1852)*. Témoin des derniers jours de la révolution à Paris, Herzen a commencé à méditer sur les moyens de parler à son peuple et, surtout, de le faire parler déjà en 1849. L'émigration représentait pour lui une occasion de bénéficier d'une relative liberté d'expression, impossible en Russie, ce qui a déterminé le choix de

4 ALBERTONE Manuela et DE FRANCESCO Antonio, *Rethinking the Atlantic World and America in the Age of Democratic Revolutions*, Basingstoke/New-York, Palgrave Macmillan, 2009 ; FUREIX Emmanuel, APRILE Sylvie, CARON Jean-Claude, Seyssel, Champ Vallon, 2013.

5 ISABELLA Maurizio, *Risorgimento in Exile. Italian Emigrés and the Liberal International in the Post-Napoleonic Era*, Oxford, Oxford University Press, 2009 ; DIAZ Delphine, *Un asile pour tous les peuples ? Exilés et réfugiés étrangers en France au cours du premier XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, A. Colin, 2014.

6 Voir, par exemple, SCOCOZZA Carmen, *Aleksandr Herzen e il Risorgimento italiano*, Milano, Mimesis, 2010.

7 HERZEN A. I., *Œuvres complètes*, t. VII, p. 207, cité dans Z. P. Bazileva, *La Cloche de Herzen (1857-1867)*, Moskva, Polititsheskaja literatura, 1949, p. 22.

8 Expression tirée du titre de son article et appel « A mes frères en Russie », Londres, Imprimerie russe libre, 1853.

9 HERZEN A., *Lettres de France et d'Italie (1847-1852)*, traduit du russe par M<sup>me</sup> N. Herzen, Paris, Hachette, 1972, p. VII.

Herzen de « participer au développement de la pensée et de la citoyenneté russe »<sup>10</sup> par son activité journalistique.

Selon l'idée initiale, le siège de l'Imprimerie russe libre devait se trouver à Paris, où Herzen séjournait depuis qu'il avait quitté la Russie en 1847. Pourtant, touché par les persécutions de Louis Napoléon Bonaparte à cause de ses sympathies révolutionnaires, il a été contraint de quitter Paris et suspendre son projet jusqu'en 1853, quand il s'est finalement installé à Londres après trois ans de pérégrination à travers l'Europe.

La liberté individuelle étant une des valeurs prépondérantes dans l'Angleterre des années 1850, chose qui n'a jamais cessé d'étonner Herzen, Londres lui semble représenter un point de départ idéal pour accomplir son dessein. En outre, le caractère même de l'Anglais, jugé complètement indifférent pour la vie d'autrui, semble affermir le journaliste dans sa décision. Dans ses écrits, notamment dans *Passé et méditations* (1852-1868), on en trouve des témoignages, renforcés par la comparaison avec le type du Français : « Les deux pierres angulaires de toute la vie anglaise : l'indépendance individuelle et la tradition ancestrale, n'existent quasiment pas pour le Français. [...] Le Français met constamment « en garde », se mêle de tout, donne les leçons à tout le monde, vous enseigne toutes choses ; l'Anglais patiente, ne se mêle aucunement des affaires d'autrui et serait plus enclin à s'instruire qu'à instruire... »<sup>11</sup>. Enfin, le séjour à Londres a permis à Herzen d'entrer (par l'entremise de Giuseppe Mazzini) dans le cercle des réfugiés politiques de toute l'Europe, où ils pouvaient échanger des idées et même continuer à conspirer sans la peur d'être saisis<sup>12</sup>. L'expérience partagée par les acteurs des révolutions européennes – italienne, polonaise, hongroise, française, allemande – ont nourri par la suite les articles de Herzen consacrés au mouvement démocratique européen et à son avenir.

Ainsi, au printemps de 1853 Alexandre Herzen ouvre l'Imprimerie russe libre, à ses propres frais, inspirée et appuyée par l'exemple des réfugiés polonais<sup>13</sup>. L'objectif principal de cette affaire était d'encourager le mouvement démocratique de son pays (autant en exil qu'en Russie) à agir ou pour le moins à s'exprimer librement : « D'être votre organe, votre parole libre, non-censurée – voici mon but. », écrit-il dans son appel Aux frères en Russie, première publication de son imprimerie. Le choix d'« ôter les chaînes de langue étrangère »<sup>14</sup> et d'opter pour le russe comme langue des ouvrages publiés était un geste symbolique, mais aussi une démarche osée et essentielle d'un point de vue pragmatique. L'absence de contrainte linguistique rendait ses journaux accessibles pour un public russe plus large. La création d'un organe de presse avec les caractéristiques évoquées visait également un autre objectif, non moins important : celui de faire connaître l'Europe et son expérience à la Russie, de montrer

10 *Literaturnoe nasledstvo*, n° 41-42, p. 79, cité dans BAZILEVA Z. P., *op. cit.*, p. 16.

11 HERZEN A. I., *Passé et méditations*, traduit et commenté par D. OLIVIER, Lausanne, Éditions l'Age d'Homme, 1981, t. 4, p. 36.

12 Sur le sujet voir : FREITAG Sabine (dir.), *Exiles from European Revolutions. Refugees in Mid-Victorian England*, New York/Oxford, Berghahn Books, 2003, BAYLY Christopher A. et BIAGINI Eugenio F. (dirs), *Giuseppe Mazzini and the Globalisation of Democratic Nationalism (1830-1920)*, New-York/Oxford, Oxford University Press for The British Academy, 2008.

13 KARR E. H., *The Romantic Exiles. A Nineteenth-Century Portrait Gallery*, Londres, Victor Gollancz LTD, 1933, p. 205

14 *A mes frères en Russie*, Londres, Imprimerie russe libre, 1853.

la vérité dont Herzen était témoin, et non pas celle des bulletins de nouvelles, « épurés » par la censure tsariste.

Après les trois premières années de publication de tracts et de brochures, rédigés par Herzen lui-même et consacrés pour la plupart à la critique du servage de la glèbe (*Juriev den' ! Juriev den' !*<sup>15</sup> (1853), *La propriété en Russie* (1853)), le journaliste s'est rendu compte de la nécessité d'enrichir le travail de l'imprimerie avec la création d'organes périodiques. Ainsi, au sein de l'Imprimerie russe libre ont vu le jour trois journaux, réunis par la même idéologie, mais chacun avec ses spécificités. *L'Étoile polaire*<sup>16</sup> (1856-1868), qui a marqué le début de « l'âge d'or » de l'Imprimerie<sup>17</sup>, traitait presque exclusivement des événements du monde slave et se voulait « l'abri de tous les manuscrits noyés par la censure impériale et estropiés par celle-ci »<sup>18</sup>. Une telle opportunité attirait les publicistes représentant l'opposition russe au régime tsariste et plusieurs ont commencé à envoyer leurs articles, souvent anonymes, à Herzen, avec l'intention d'être publiés. Pourtant, l'orientation du périodique, jugée très radicale, ne correspondait pas idéologiquement aux attentes des auteurs, pour la plupart libéraux. Afin de conserver ses collaborateurs, Herzen a décidé d'ouvrir un nouveau journal *Les Voix de la Russie* (1856-1860) qui a constitué une tribune pour la parole libérale russe à côté de *l'Étoile Polaire* révolutionnaire.

L'acmé de la production de l'Imprimerie russe libre est devenu le périodique *La Cloche* (1857-1867) conçu comme supplément de *l'Étoile Polaire*, et qui a gardé ce statut jusqu'à 1861, tout en étant indépendant et même plus populaire de cette dernière. Le succès de *La Cloche* est dû, surtout, à la régularité avec laquelle il paraissait : alors que *l'Étoile Polaire* sortait une ou deux fois par an, son supplément était mensuel, au début, et puis bimensuel à partir de 1858. Par ailleurs, son prix bas et sa simplicité d'expression, sans les prétentions littéraires caractéristiques de *l'Étoile Polaire*, ont permis la circulation plus vaste du périodique. Enfin, l'interprétation des événements européens, absente des deux premiers périodiques, rendait la lecture de *La Cloche* plus passionnante pour les exilés qui étaient, comme Herzen, témoins des faits décrits, et plus enrichissante pour ses compatriotes restés en Russie, qui n'avaient qu'une idée très imprécise, à cause de la censure, de ce qui se passait en Europe. Le lien génétique de *La Cloche* avec *l'Étoile polaire* s'est conservé presque uniquement dans le programme, qui a bénéficié d'une vive appréciation des cercles oppositionnels russes : abolition du servage de la glèbe, de la censure et de la punition corporelle.

Tandis qu'en Europe la production de l'Imprimerie russe libre circulait presque sans obstacles, en Russie sa diffusion était interdite. La Cour Impériale et même l'Empereur

---

15 *Jurjev den'* – litt. « le jour de Saint Georges », la période de quinze jours (une semaine avant et après la fête – le 26 novembre) où, en Russie moscovite jusqu'en 1592, le paysan avait le droit de changer de propriétaire, sous la condition d'avoir accompli toutes les obligations qui lui avaient été assignées par son ancien maître.

16 Herzen reprend le titre de la revue fondée par les décembristes – *L'Étoile Polaire* – qui paraît entre le 1823 et le 1825, en signe de continuité entre le dessein révolutionnaire des insurgés de 1825 et son propre programme.

17 Dû en grande partie à la collaboration de Nicolas Ogarev, ami plus proche et partisan des mêmes idées de Herzen, qui a déménagé à Londres en 1856.

18 *Étoile polaire*, n° 1, août 1855.

Alexandre II (1855-1881) qui recevait régulièrement les numéros de *La Cloche*, reconnaissait la force du projet de Herzen et en redoutait les conséquences. Les persécutions impériales contre l'Imprimerie ont conduit à l'interdiction en 1858 de ses publications dans plusieurs villes européennes (dont Rome, Naples, Francfort-en-Maine) : « Ils [les journaux] ne poursuivent pas un but de réformes ou d'amélioration pratique, mais s'attaquent dans des vues subversives à l'édifice sociale tout entier »<sup>19</sup>. Malgré tout, les brochures et les périodiques de Herzen pénétraient en Russie régulièrement par colportage, grâce notamment au réseau très vaste de connaissances de leur auteur. Les œuvres qui ont réussi à traverser la frontière russe, bénéficiaient d'un succès étourdissant, surtout dans le milieu étudiant. Nourris par les commentaires de nouvelles européennes « sans coupures » et des textes d'idées concernant la politique russe, les numéros de *La Cloche* faisaient l'objet d'une étude approfondie pendant les réunions des cercles d'opposition, en passant clandestinement de main à main. De plus en plus, les périodiques sortis de l'Imprimerie russe libre, surtout *La Cloche*, devenaient une vraie force politique, phénomène exceptionnel à l'époque où le journalisme n'était pas du tout considéré comme telle, en Russie tout du moins. Dans les années 1860, avec l'arrivée d'une nouvelle génération révolutionnaire, le succès des ouvrages de Herzen s'est progressivement amenuisé : désormais, son programme était considéré comme trop constitutionnel. Le mouvement d'opposition russe, pour la première fois depuis l'insurrection de décembristes, s'est décidé à défendre ses idées par les armes, et sans compromis ; la mesure extrême, l'assassinat du monarque, semblait le seul moyen pour mettre fin au régime autocratique en Russie.

### **L'unification italienne vue par Herzen : espérances brisées**

Les années d'activité de l'Imprimerie russe libre correspondent à la période où se déroulent des événements cruciaux pour le *Risorgimento* italien, notamment la deuxième et la troisième (1866) guerres d'indépendance<sup>20</sup>, la proclamation du Royaume d'Italie (1861), unifiée sous la couronne de Savoie, régnant en Piémont-Sardaigne. Convaincu que l'Italie, comme la Russie, est destinée à trouver sa propre voie, différente des autres pays occidentaux, Herzen suit avec une attention particulière toutes les étapes de l'unification, n'en laissant pas une seule sans commentaires.

La position de Herzen à l'égard de l'indépendance et de l'unité italiennes est ambiguë. D'un côté, il reconnaît résolument le droit de l'Italie à la liberté qui, dans son cas, va

19 Archives d'État russes pour l'histoire sociale et politique (RGASPI), fond 255, dossier 4, III.

20 La Deuxième guerre d'indépendance italienne ou la Campagne d'Italie (avril-juillet 1859) voit la mobilisation des troupes franco-piémontaises contre l'Empire autrichien qui conduit à l'affaiblissement de son contrôle sur le territoire du futur Royaume d'Italie, et marque le début de l'étape décisive de l'unification italienne. La Troisième guerre d'indépendance italienne (juin-octobre 1866) est l'affrontement – dans le cadre plus ample de la guerre austro-prussienne – de l'armée italienne avec celle de l'Autriche qui se conclut par le rattachement de la Vénétie au Royaume d'Italie et met la fin à la domination autrichienne sur la péninsule.

nécessairement de paire avec l'unification, de l'autre, il refuse d'accepter l'aspiration des Italiens à l'unité à tout prix. Autrement dit, Herzen, fidèle à ses idées libérales, ne peut pas rester *a priori* indifférent envers la soumission d'un pays par l'autre (en occurrence de l'Italie par l'Autriche). En revanche, la priorité de la révolution politique sur la révolution sociale ne correspond plus à son idéologie, qui a évolué depuis la défaite de la révolution de Février en 1849. De ce point de vue il nous semble intéressant d'observer un passage de son article *Russie et Pologne* :

Le besoin de l'unification en Italie (...) va plus loin que la fédéralisation. (...) Voici pourquoi il y a quelque chose de grand et d'émouvant dans l'abnégation d'une vénérable Florence – terre de Dante et de Buonarroti, des Médicis et de Machiavel – qui incline sa tête chenu, ceinte d'un triple laurier, devant les inconnus habitant aux pieds des Alpes, *al pie del monte*, écorchant la langue italienne à la façon provençale. Non seulement Florence, mais Rome, ville éternelle déjà avant Jésus-Christ, Rome qui prit l'habit de moine et en moine pesa sur le monde entier, maintenant veut ôter, avec joie, sa tiare, et la jeter dans les archives, avec les annaux des césars et les haches des licteurs, afin d'accepter le pouvoir de la Maison de Carignan, qui non seulement ne descend pas d'Enée, et non plus d'Auguste, mais qui incarne *l'unité italienne*<sup>21</sup>.

Dans cet extrait, riche en allégories, apparaissent tous les deux aspects de l'attitude de l'auteur à l'égard de l'unification italienne. Les adjectifs « grand » et « émouvant » employées pour décrire la résignation de l'Italie par rapport à son unification même en faveur de la monarchie piémontaise, témoignent de sa sympathie envers les aspirations unitaires du peuple italien. En revanche, le système des images allégoriques représentant la soumission d'une Italie majestueuse à un Piémont sans patrimoine ni racines, montre la déception de l'auteur causée par l'inachèvement d'une révolution politique en Italie: aux yeux de Herzen, le pays, à peine libéré du joug étranger, passait sous une nouvelle dépendance – celle de la couronne savoyarde. Une part importante des articles de *La Cloche* est réservée aux réflexions de Herzen sur les guerres d'indépendance italienne, dans le cadre plus vaste des guerres européennes. Étranger à l'idée de meurtres, puisque « le sang coule plus volontiers dans les veines que sur le sable ou sur l'herbe »<sup>22</sup>, le journaliste reste conscient du caractère inéluctable, voire même nécessaire de la guerre. Le premier article du cycle consacré à ce sujet abonde, en effet, en passages optimistes sur un potentiel remaniement des forces politiques en Europe grâce à cette guerre et sur les changements essentiels dans l'orientation des pays européens, y compris l'Italie, que la guerre seule puisse produire.

La présente guerre, après une décennie vécue en état tendu, quand la haine entrait dans l'organisme européen et le minait de l'intérieur, a la même raison pour laquelle le Vésuve autrefois a inondé avec de la pierre fondue les villes entières : un excès de matières inflammables, de forces oisives. [...] Si la guerre est déclenchée, alors – nous pouvons le dire avec assurance – l'Europe ne reviendra plus sur le banc de sable où elle est resté depuis le 1849, et d'où la guerre la tirera<sup>23</sup>.

---

21 *La Cloche*, 15 janvier 1859, « Russie et Pologne ».

22 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> juin 1859, « La Guerre. Le premier article sur la guerre ».

23 *Ibid.*

Pour l'Italie en particulier, les guerres semblaient représenter une occasion unique de trouver une voie afin de construire l'État-nation indépendante. Les espoirs de Herzen a sujet de la question italienne vont jusqu'à considérer possible la révolution sociale comme issue de la guerre pour l'Italie, dont le journaliste songe depuis le 1849 : « Il se peut que l'Italie, haïssant la centralisation, la monotonie des formes, la dépendance, comprendra autrement sa libération. Maintenant, au tout début, elle a déjà transformé la guerre *en révolution* »<sup>24</sup>.

Si l'Autriche est présentée du premier numéro de *La Cloche* jusqu'au dernier comme un mal absolu, comme un pays que Herzen refuse même de considérer comme un État à part entière<sup>25</sup>, l'image de la France évolue avec les mutations de la situation politique. Au départ elle apparaît comme une grande sœur de l'Italie, dont le modèle révolutionnaire s'est montré inefficace, mais qui après la guerre devrait partager avec cette dernière le sort du « monde romain ». Aux yeux du journaliste, le temps est venu pour l'Italie de guider la France vers un avenir de liberté, toujours sous l'égide d'une révolution sociale : « Si l'Italie entraîne la France, et si la France après la guerre est capable, au moins pour un an, de supporter des institutions libres [...], alors, probablement, sur la base ancienne de grands souvenirs entre la Méditerranée et l'Atlantique commence la troisième époque des événements »<sup>26</sup>.

Un des personnages clefs des articles sur la guerre, Napoléon III (1852-1873), qui en vient à incarner la France dans les colonnes de *La Cloche*, provoque une profonde antipathie chez Herzen. Au moment où toute l'Italie a les yeux sur l'empereur des Français<sup>27</sup>, le journaliste exprime ouvertement sa méfiance envers Napoléon III et, surtout, il tend à dévaloriser son rôle dans le déclenchement de la guerre : « Napoléon est une *étincelle accidentelle* : soit elle doit s'éteindre soit brûler quelque chose ; de ce qui s'enflamme et ce qui sera brûlé, il n'en répond pas »<sup>28</sup>. Prenant donc la guerre comme le cours des choses bien naturel, comme l'explosion causée par « l'excès des matières inflammables », Herzen ne réserve à l'empereur français que le rôle d'un provocateur occasionnel. L'explication de cette attitude est à chercher sans doute dans l'orientation révolutionnaire du journaliste pour qui le vrai salut a priori ne peut pas provenir du pouvoir autocratique. Cette vision des choses conduit le journaliste à se rendre compte assez rapidement des véritables intérêts de l'empereur, guidé surtout par des motifs expansionnistes et par l'ambition de rétablir la suprématie de la France en Europe, en reléguant l'Autriche au second plan dans la résolution de la question italienne. « Y a-t-il encore des personnes, tellement pauvres de compréhension à considérer sérieusement que Napoléon ne dort pas les nuits, affligé par le fait que

24 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> juin 1859, n° 44, « La Guerre. Le premier article sur la guerre ».

25 « L'Autriche n'est pas un peuple, l'Autriche n'est qu'une mesure policière, l'administration générale. [...] sans ses parties elle n'existe pas, c'est le plus grand fantôme historique que l'on a jamais vu. L'Empire autrichien n'a aucun avenir, quand il sera effacé, alors on sera vraiment étonnés : comment pouvait-il exister une telle absurdité, faite de milliers de morceaux cousus par des congrès et renforcée par de profonds intérêts diplomatiques. » (*La Cloche*, 15 janvier 1859, « Russie et Pologne »).

26 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> juin 1859, n. 44, « La Guerre. Le premier article sur la guerre ».

27 Sur le rôle de Napoléon III dans le processus de l'unification italienne voir : *Naissance d'une nation : Napoléon III en Italie, 1848-1870*, catalogue de l'exposition du Musée de l'Armée, Paris, N. Chaudun, 2011.

28 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> juin 1859, n. 44, « La Guerre. Le premier article sur la guerre ».

l'Italie n'est pas libre ? »<sup>29</sup> - conclut Herzen lorsqu'il analyse les vraies raisons et les prétextes de la guerre.

Après s'être principalement concentré sur la guerre pour elle-même, Herzen envisage ensuite ses causes et s'intéresse à la figure de Napoléon III. Prenant conscience du rôle limité de la guerre, il livre des observations sceptiques sur la personnalité de l'empereur français. En revanche, après la conclusion de la paix de Villafranca, qui fait perdre tout espoir concernant la libération de l'Italie du joug étranger, et encore plus, de la monarchie, la critique anti-napoléonienne de *La Cloche* se radicalise : « C'est un despote jusqu'à la fin, il ne fait que détruire, abattant à la fois la révolution et la tradition, [...] abattant enfin le suffrage universel par l'élu même. Il abat toute chose »<sup>30</sup>. Herzen nie même avoir eu l'espoir d'une possible réorganisation sociale, pourtant manifesté dans les numéros précédents, tellement cette idée semble désormais naïve et ridicule : « Nous pensions qu'il chasserait les Autrichiens de l'Italie et puis écraserait cette dernière avec son protectorat despotique »<sup>31</sup>. Une telle issue, aux yeux de Herzen, serait plus que regrettable pour l'Italie, mais il se dit prêt à l'affronter : il y voit la fin d'une Autriche « parasitique » et, par conséquent, la libération des peuples magyars et des Slaves. Toutefois le résultat a dépassé toute attente : « Napoléon a seulement humilié, déshonoré l'Autriche – et puis il l'a sauvée ! »<sup>32</sup>.

Après une telle trahison, à l'orientation anti-autrichienne de Herzen s'ajoute également la ligne anti-française. Et si la haine pour l'Autriche, comme nous l'avons déjà évoqué, est chez lui préconçue, la France ne cesse pas de décevoir le journaliste. Et probablement la plus grande déception que l'empereur des Français a causé à Herzen, est d'avoir retourné à ses pas le processus révolutionnaire accéléré par la guerre à son début : « Napoléon les [troupes franco-piémontaises] a convaincus que le but c'est lui, le but c'est la guerre, et le recul idéologique qu'il a provoqué en versant le sang humain est plus important que l'avancée faite auparavant sous pression des ondes révolutionnaires »<sup>33</sup>.

Ainsi, les résultats de la deuxième guerre d'indépendance italienne ont été le contraire par rapport aux attentes de Herzen. Trompé dans ses espoirs révolutionnaires, il tend à forcer ultérieurement la note en présentant la fin de la guerre en termes presque apocalyptiques.

« Nos amis savants, ne voient-ils pas que tout est tombé et abaissé – le vainqueur et le vaincu, Napoléon et son ennemi, son allié Cavour et Garibaldi [...] C'est [la guerre] une force destructive qui bat tous les germes, en les transformant en des tas inorganiques et qui s'appelle la mort. De la porte mi-fermée du temple de Janus se traînent de tristes estropiés, vieilliss, têtes rasées, maigris... et morts »<sup>34</sup>.

Cet extrait signale le changement décisif de Herzen au sujet de la guerre de 1859 par

29 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> juin 1859, n° 44, « La Guerre. Le premier article sur la guerre ».

30 *La Cloche*, 15 août 1859, « La paix. Le second article sur la guerre ».

31 *Ibid.*

32 *Ibid.*

33 *La Cloche*, 15 août 1859, « La paix. Le second article sur la guerre ».

34 *La Cloche*, 15 août 1859, « La paix. Le second article sur la guerre ».

rapport à ses attentes initiales : à ses yeux, elle n'a plus rien du moteur de développement pour les pays Européens. Son désenchantement était si fort que la veille de la Troisième guerre d'indépendance il n'a plus le même optimisme, alors qu'il « souhaite de tout son cœur la délivrance de Vénise et la mort de l'Autriche », et en général se montre assez indifférent. « Y a-t-il quelqu'un qui pense (à part l'Italie qui profite de cette bonne occasion) à quoi sert cette remue-ménage sanguinaire ? »<sup>35</sup> - écrit-t-il en juillet 1866 devant le spectacle de la guerre, finalement fatale pour l'Autriche et libératrice pour Venise.

## **L'Europe et la Russie face à la question italienne**

67

Il faut alors évoquer le rôle de la Russie à l'intérieur du mouvement révolutionnaire européen, notamment pour les écrits qui datent d'après 1849, année critique pour le journaliste.

En particulier, comme le montrent plusieurs articles de *La Cloche*, la question italienne représente pour Herzen une occasion d'analyser le rapport entre la Russie et la Pologne à travers le binôme Autriche – Italie. D'un côté, il reconnaît pleinement que « Pologne, comme Italie, comme la Hongrie, a le droit imprescriptible à l'existence étatique, indépendante de la Russie »<sup>36</sup>. En revanche, la comparaison entre les deux états de dépendance, conduit le journaliste à une conclusion curieuse : « Nous pensons que la Pologne et la Russie ne sont pas dans la même situation que la Lombardie et l'Autriche. L'Autriche et la Lombardie ont des chemins tout à fait différents ; la mort de l'Autriche est la seule condition de l'existence des peuples enchaînés entre eux par cette dernière »<sup>37</sup>. Malgré ses sympathies pour la cause polonaise, la vision politique de Herzen reste centrée sur la Russie, dans laquelle les peuples slaves *réunis* peuvent trouver un rempart et un appui, tandis que l'Autriche ne fait qu'infester l'Italie de son despotisme.

Traitant de la question polonaise, Herzen semble ne pas s'intéresser pleinement au recouvrement de la liberté par les Polonais : dans la plupart des cas il se limite à soutenir le peuple polonais en composant de longues critiques sur le gouvernement autocratique russe. D'après lui, les Polonais, encore plus que les Italiens, devraient aspirer à une révolution sociale, plutôt que songer simplement à leur indépendance. Même lorsqu'il aborde la terrible répression par Alexandre II de l'insurrection polonaise de 1863, il se montre plus préoccupé par les problèmes du peuple russe étroitement liés à la question polonaise :

« Oh, si vous saviez avec quelle impatience ardente nous attendons la fin de cette maudite bataille. L'indépendance de la Pologne est notre libération ! Nos têtes s'inclinent sous le poids des crimes faites par nos propre mains, et je vous assure que nous souhaitons nous

---

35 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> juillet 1866, « La Guerre ».

36 *La Cloche*, 15 janvier 1859, « Russie et Pologne ».

37 *Ibid.*

débarrasser de la Pologne plus que la Pologne souhaite se libérer de la Russie. Le jour où la Pologne sera libre, nous [...] nous précipitons en avant à réaliser notre avenir, en démolissant cet empire qui fait le malheur d'une sixième partie de la Terre [...] »<sup>38</sup>.

Cet extrait d'une lettre à Garibaldi<sup>39</sup> publiée dans *La Cloche*, démontre à quel point le problème de la liberté sociale prévaut sur celui de la liberté nationale, puisque Herzen va jusqu'à considérer que la Russie, gouvernée par sa propre monarchie, a plus besoin d'une réorganisation que la Pologne soumise à la Russie. Ainsi, toute l'affaire de la libération polonaise ne représente à ses yeux qu'une étape qui précède la démolition de l'autocratie russe.

L'attitude de Herzen envers le tsar Alexandre II (1855-1881), représentant de ce pouvoir autocratique en Russie, ne relève pas d'une pure hostilité. Encouragé par le dégel après la mort de Nicolas I<sup>er</sup> (1825-1855), le publiciste commence à fonder des espérances dans le nouveau monarque, connu pour ses sympathies libérales. La neutralité du tsar à l'égard des guerres d'indépendance italienne, en particulier, est très appuyée par Herzen. Mais cette position évolue en fonction de la politique d'Alexandre. Ainsi, en 1860, après la paix de Villafranca, quand certains journaux parlaient d'une possible entrée de la Russie dans l'union autrichienne, Herzen est convaincu de la fausseté de ces « rumeurs » : « ... ce n'est pas possible, nous n'y croyons pas ! L'union avec l'Autriche pour une Russie en plein réveil...non-non, Alexandre II peut se tromper [...] mais pas à ce point, puisqu'il aime la Russie »<sup>40</sup>. En revanche, quelques mois plus tard, toujours en 1860, après la réunion à Varsovie, Herzen apparaît plus méfiant, puisque la perspective de l'union militaire avec l'Autriche s'est de nouveau manifestée :

« Nous ne savons pas ce que le tsar a demandé à l'Autriche pour l'aide fraternel. Nous savons que les négociations ne se sont pas arrangées, mais elles auraient pu s'arranger, et qu'est-ce que l'on aurait fait alors ? Nos pauvres soldats, nos pauvres officiers, seraient allés étrangler Hongrie, Poznan, Venise, ou en général, étrangler quelqu'un, en préparant un *stufato* humain pour l'Autriche »<sup>41</sup>.

Ce passage semble décrire une issue bien réelle, qui dévalorise complètement le monarque russe aux yeux de Herzen. Sa sympathie pour la cause italienne, ses sentiments anti-autrichiens, et sa foi dans une nouvelle Russie et dans sa « propre voie » ont rendu le journaliste très sensible au doute.

L'ensemble des numéros de *La Cloche*, mais surtout ceux du milieu des années 1860, donnent l'image d'une Europe déboussolée, dont certains peuples avancent vers l'indépendance. Les patriotes voient dans la libération nationale la résolution de tous les problèmes, mais personne ne voit l'objectif, une fois l'indépendance obtenue. « Et quoi faire si une nation est déjà indépendante ? » En posant cette question, Herzen met au même niveau des pays comme l'Italie ou la Pologne, alors en lutte pour la libération, et les autres pays, qui ont une longue histoire d'État-nation indépendant, et qui, pourtant,

---

38 *La Cloche*, 15 janvier 1864, « Lettre à Garibaldi ».

39 Qui suit avec un grand intérêt toutes les étapes de la bataille pour l'indépendance polonaise et cherche d'y contribuer.

40 *La Cloche*, 15 août 1859, « La paix . Le seconde article sur la guerre ».

41 *La Cloche*, 15 novembre 1860.

dégénèrent, en refusant de prendre la voie de développement, enfoncés qu'ils sont dans le conservatisme comme l'Angleterre ou la France. « L'agonie de la monarchie de Juillet, le typhus de la papauté, la naissance précoce et la mort de la république, la lumière de Juin, après les ténèbres de Février – toute l'Europe est en accès de somnambulisme, tombée du toit du Panthéon dans une mare policière ! »<sup>42</sup>.

Vers le milieu des années 1860 Herzen place la Russie définitivement au centre de ses préoccupations et de ses espérances. D'après lui, la Russie est, moins que l'Europe, accablée par le poids du passé, et pour cette raison elle est plus capable d'emprunter un nouveau chemin. La Russie n'a rien à perdre et rien à restituer, alors que l'homme occidental, accoutumé à une routine confortable, n'arrive pas à se débarrasser de ses habitudes séculaires. Le seul héritage de la Russie, selon Herzen,

« ce ne sont ni souvenirs, ni institutions, mais les passions, le caractère national fort particulier, une notion particulière du droit à la terre, et voilà tout, si nous y ajoutons aussi le courage de la présomption et la hardiesse de la confiance en soi-même au milieu des malheurs. Tout le reste sont des planches de l'empire étranger, artificiel et désuet »<sup>43</sup>.

Et pourtant, malgré tout le potentiel infini du peuple russe, il y a quelque chose que Herzen ne trouve pas dans son pays : un « héros », un guide, une personnalité forte qui puisse prendre l'initiative et la responsabilité pour tous – comme le font ses amis, Garibaldi et Mazzini, pour l'Italie. Mais même ces héros, représentent-ils un idéal incontestable de révolutionnaire pour le journaliste russe ?

## Les « Don Quichotte » de la révolution

Le lien le plus solide entre Herzen et le *Risorgimento* italien est incarné dans les personnages de Giuseppe Garibaldi (1807-1882) et Giuseppe Mazzini (1805-1872), héros du mouvement démocratique italien. Partisan des mêmes idées, le journaliste s'incline devant leurs exploits, ménageant dans ses articles une place à la critique de leurs positions dans la situation italienne.

Garibaldi et Mazzini sont véritablement omniprésents dans les pages de *La Cloche* dédiées aux problèmes du *Risorgimento* italien. Si de nombreux passages sont consacrés à l'analyse de leurs images, ils sont également mobilisés pour incarner l'image collective du héros de la démocratie. « L'histoire [...] ne se fait ni au bal ni dans les cabinets, [...] on peut écrire tout ce que l'on veut, et puis arrive un Garibaldi et l'histoire lui donne la main pour le suivre. » Garibaldi est ainsi présenté comme ayant une personnalité forte et exceptionnelle, au rôle historique crucial, sans pour autant participer directement au pouvoir politique<sup>45</sup>. De même, le nom de Mazzini apparaît dans certains passages de

42 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> août 1862, « Les fins et les débuts ».

43 *La Cloche*, 15 janvier 1864, « Lettre à Garibaldi ».

44 *La Cloche*, 15 novembre 1860.

45 Sur la popularité européenne de Garibaldi voir : RIALI Lucy, *Garibaldi. Invention of a Hero*, New Haven & London, Yale University Press, 2007.

*La Cloche* consacrés à l'esprit libéral. Par exemple, l'article ironique sur le « libéralisme autocratique » du roi napolitain commence avec la phrase suivante : « *Sono nato libero – e voglio morire libero !* [Je suis né libre, et je veux mourir libre !] A dit... Qui, à votre avis ? Mazzini ? Non, le défunt roi napolitain au moment où un de ses ministres constitutionnels cherchait à le convaincre de signer une loi.<sup>46</sup> ». Le journaliste est conscient que l'utilisation des noms de Garibaldi et Mazzini promet d'attirer l'attention d'un large public et de garantir une plus grande popularité au journal. En outre, visant surtout le public russe et soucieux d'être pleinement compréhensible pour ce dernier, Herzen devait s'assurer contre l'ignorance de ses compatriotes, en citant les personnages bien connus hors de l'Europe.

« Il est venu le temps d'agir, de faire quelque chose. Il y a dans l'air le besoin d'agir »<sup>47</sup>. Le refus de l'inertie constitue une pierre angulaire des conceptions politiques de *La Cloche*. Pour illustrer cette notion il nous semble intéressant d'examiner, d'un côté l'image des libéraux russes des années 1850 créée dans le périodique, de l'autre – l'exemple de l'activité de Garibaldi et de Mazzini à l'intérieur du mouvement démocratique italien. Dans son article du 15 avril 1859 Alexandre Herzen révèle un phénomène curieux concernant le mouvement libéral russe : son existence ne se concrétise que sous un régime despotique, puisque c'est par rapport à un régime fort que les pauvres mesures de l'opposition russe deviennent presque révolutionnaires : « ... c'est les persécutions, la surveillance policière très sévère, les exils [...] faisaient que les personnes meilleures et innocentes semblaient de vrais libéraux, en les couvrant des toges de coupe-jarrets, de démocrates, de démagogues »<sup>48</sup>. La mort du despote Nicolas I<sup>er</sup> (1825-1855) et le début du règne plus libéral, mais toujours autocratique, de son fils Alexandre II (1855-1881) ont contenté les pseudo-démocrates et ont avorté le cheminement de la Russie vers un régime constitutionnel. Le véritable problème du libéralisme russe, selon Herzen, consiste à l'absence d'objectifs précis et, par conséquent, dans l'incapacité des libéraux à agir : « notre libéralisme n'allait pas plus loin que des paroles dures et mordantes »<sup>49</sup>. Même les sentiments très russophiles de Herzen ne l'empêchent pas de s'indigner contre le libéralisme russe, en raison de son inaction due à la reconnaissance facile du nouveau monarque, tout autocrate qu'il est, au nom de la tranquillité.

A l'inertie des cercles pseudo-démocrates russes Herzen oppose l'esprit actif de Mazzini et de Garibaldi. Le premier, ayant depuis longtemps pour objectif personnel la liberté et l'unité de l'Italie, participe aux différentes étapes de constitution du mouvement d'opposition – le carbonarisme, le romantisme, les premières expériences révolutionnaires, mais rien ne peut éteindre son besoin d'agir, d'avancer, sans perdre le temps pour les « rituels et préparatifs » des carbonari, ou pour la contemplation « oisive » du romantisme. « Après cette constatation d'une maladie, l'esprit actif de

---

46 *La Cloche*, 15 juillet 1860, Faits divers.

47 *La Cloche*, 15 avril 1859, « De la seconde lettre ».

48 *Ibid.*

49 *Ibid.*

Mazzini n'arrivait plus à se calmer. Il souhaitait, coûte que coûte, trouver la parole de la nouvelle ère, l'initiative [...]»<sup>50</sup>. Garibaldi, lui, apparaît systématiquement dans les pages de *La Cloche* comme actif : commandant les troupes de légionnaires pendant la deuxième guerre d'indépendance, Garibaldi qui débarquant dans le Royaume des Deux-Siciles avec ses Mille, faisant son entrée triomphale à Londres, prenant une part active dans la question polonaise... La plume de Herzen ne s'attarde même pas à écrire un passage spécifique sur le besoin d'agir de Garibaldi – il le décrit directement en action.

Un autre détail qui nous semble important à évoquer est la réaction de Garibaldi à une longue lettre de Herzen<sup>51</sup> où ce dernier essaye de justifier le peuple russe qui a pu permettre à son gouvernement la répression violente de l'insurrection polonaise. En exprimant ses condoléances pour le peuple polonais, Herzen promet à Garibaldi de tout faire pour libérer la Pologne du joug de l'autocratie russe. Garibaldi à son tour répond avec une critique non dissimulée : « ...Il me semble que la Pologne, où on flagelle les femmes et peint les jeunes, devrait éveiller la compassion du peuple russe, ou au moins de sa noble partie, à laquelle vous appartenez, et y provoquer un proteste plus important que les paroles »<sup>52</sup>. Avec ce reproche adressée à Herzen, Garibaldi place le journaliste sur le même plan que les libéraux russes, qui substituent longues discours théoriques à l'action concrète. Du point de vue de Garibaldi, cette accusation représente un cri d'indignation contre l'arbitraire du tsar, puisque son respect pour Herzen en tant qu'homme, et pour son œuvre auprès de l'Imprimerie russe libre ne suscite pas de doutes. Cela ne l'empêche pas toutefois de regretter une certaine passivité du mouvement démocratique russe des années 1850, dont Herzen fait partie.

Après la proclamation du Royaume d'Italie, quand tous les espoirs de Herzen quant à la révolution sociale en Italie ont été détruits, une notion revient à plusieurs reprises dans ses articles, pour désigner Garibaldi et Mazzini, et avec eux, toute la génération des révolutionnaires italiens – les Don Quichotte de la révolution. L'image de Don Quichotte est traditionnellement un symbole de désintéressement, de générosité, et d'aspiration à être utile aux autres, et ce au nom des idéaux irréalisables. C'est une image tragique qui s'approche à la fois de la sainteté et de la folie :

« Mazzini depuis son enfance se livre sans retour à la grande cause de la libération italienne – et il y reste fidèle maintenant, et toujours, pour les siècles des siècles, *ora e sempre* [maintenant et pour toujours] ». Cette description tirée de l'article « Les fins et les débuts » correspond par excellence à l'image de Don Quichotte. La vie même de Mazzini représente selon Herzen une « vie de saint, dédiée qu'à *Dieu et au service* », puisqu'il passe cette vie, pleine de déceptions et de privations personnelles, à la recherche d'un moyen de changer le cours des choses au nom d'une cause qu'il considère juste, mais irréalisable.

50 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> août 1862, « Les fins et les débuts ».

51 *La Cloche*, 15 janvier, « La lettre à Garibaldi ».

52 *La Cloche*, 1<sup>er</sup> février, « La réponse de Garibaldi ».

Mazzini et Garibaldi, « un autre fou »<sup>53</sup> comme l'appelle Herzen, ces « deux derniers Don Quichotte de révolution, ont lancé follement un défi à toute une partie de monde »<sup>54</sup>. Pourtant l'absence d'objectifs précis et de l'appui des masses, auxquels ils n'ont pas donné assez d'importance, ainsi que la résignation devant l'unification sous la couronne des Savoie, ont transformé leurs aspirations en déceptions, et eux-mêmes en chefs de révolutions, somme toute, manquées.

Pour Herzen le choix de l'image de Don Quichotte s'explique à la fois par son admiration pour des héros de la libération italienne, pour leur « *folle* protestation au nom de la patrie et de la dignité humaine, contre les baïonnettes et la discipline militaire »<sup>55</sup>, pour leur dévouement et à leur énergie, et en même temps par le regret que tous les efforts aient abouti à un échec, puisque le pouvoir tombe dans les mains de la monarchie appuyée par la bourgeoisie. Aux yeux de Herzen, qui n'espérait pour l'Italie qu'une révolution sociale, l'unification italienne tellement attendue devient une tragédie, une nouvelle désillusion, la décadence de toute une génération révolutionnaire. « Adieu, les grands fous, les saints Don Quichotte !... Que de rêves, chers à l'humanité, auxquels on croyait en dépit de l'esprit sain, se cachent derrière l'horizon. [...] la vie sans vous sera plus pauvre, plus vulgaire... »<sup>56</sup>.

« En 1847, j'étais devant la naissance de l'Italie, et maintenant j'assiste à sa mort »<sup>57</sup>, écrit Herzen vingt ans après sa première visite de la péninsule. L'enthousiasme révolutionnaire des années 1848, la perspective d'associer la libération nationale et l'abolition des régimes monarchiques par la Deuxième guerre d'indépendance, l'abnégation et l'élan des protagonistes du Risorgimento, ont convaincu le journaliste russe de la possible concrétisation par l'exemple italien du modèle révolutionnaire qu'il croyait le seul juste – celui qui réunit le recouvrement de l'indépendance nationale et la révolution sociale.

La lecture des articles de *La Cloche* nous a permis d'observer la désillusion progressive du journaliste à tous niveaux. L'échec des révolutions qu'il avait vues de près et auxquelles il avait cru ont définitivement détourné ses espoirs de l'Occident. Si après l'étouffement de la révolution française en 1849 Herzen s'est seulement rendu compte de la nécessité d'adresser des mots d'encouragement au peuple russe, les conclusions tirées des événements italiens ont amené le journaliste à l'idée d'une certaine suprématie de la Russie, plus jeune et moins liée aux traditions séculaires que l'Europe conservatrice. L'expérience de ces années révolutionnaires a toutefois contribué à la formation de l'idéologie de Herzen et, à travers son œuvre, et à celle de la nouvelle génération révolutionnaire russe, puisque le traitement des événements italiens a permis au jour-

53 *La Cloche*, 15 août 1864, Faits divers.

54 *La Cloche*, 15 février, « Les fins !.. Les fins !.. ».

55 *Ibid.*

56 *Ibid.*

57 HERZEN A., *Œuvres complètes*, cité dans SCOCOZZA C., *A. Herzen e il Risorgimento italiano*, 2011.

naliste une ouverture sur un spectre des problèmes plus vastes. Et même si vers les années 1860 les publications de Herzen ont cédé leurs positions en faveur des périodiques plus radicaux, il ne répète pas le sort de « Don Quichotte de révolution » italiens. Son abnégation pour la cause démocratique est récompensée, puisque c'est grâce à son impulsion, y compris à son activité journalistique, que le mécanisme socialiste en Russie a été mis en marche.



# Les entreprises françaises de communications et de transports dans l'Empire ottoman pendant la guerre de Crimée (1854-1856)

Saltuk DURAN

75

La question d'Orient prit un véritable caractère « militaire et géographique »<sup>1</sup> en 1854, lorsque ce qui s'apparentait à de simples querelles religieuses donna lieu à une vraie guerre européenne. Face aux empiétements incessants de la Russie sur le territoire ottoman, le Royaume-Uni et la France entrèrent dans la mer Noire, dans la nuit du 3 au 4 janvier. Le 27 mars 1854, ces deux puissances déclarèrent la guerre à la Russie. C'est ainsi que la première des guerres technologiques éclata en plein cœur de la modernité ottomane, alors que l'édifice impérial turc commençait à se fissurer sous les assauts du capitalisme occidental. La Turquie avançait à l'aveugle dans la voie de la libéralisation économique et de l'entrepreneuriat.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le Royaume-Uni apparaissait comme la première puissance mondiale en commerce international. L'économie britannique arriva à son apogée lors du règne de la Reine Victoria, entre 1850 et 1875. Le pays se trouvait ainsi à la tête des états industrialisés grâce à l'accumulation progressive du capital, au développement des chemins de fer<sup>2</sup> et aux progrès dans les divers domaines de l'économie. Tout comme la France, le Royaume-Uni exportait ses capitaux vers l'étranger, et notamment vers l'Empire Ottoman qui se trouva lourdement endetté lors de la guerre de Crimée<sup>3</sup>.

La France, quant à elle, connut un développement industriel considérable à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Cependant, ce développement se heurta à des obstacles à partir des années 70. En effet, les transports jouèrent un rôle considérable dans l'industrialisation en Europe, tandis que la Russie et la Turquie avaient des retards importants dans ce domaine. La Turquie essaya de rattraper ces retards en créant ses propres compagnies de transport dès les années 40.

1 MARX Karl, *Cœuvres IV Politique, I*, Éditions Gallimard, Paris, 1994, p. 1572.

2 En 1850, le Royaume-Uni dispose déjà d'un véritable réseau ferré dont la longueur atteint les 9800 km, en dépassant les lignes françaises (2900 km) et allemandes (5800 km). Cf. ASSELAIN Jean-Charles, *Histoire économique, De la révolution industrielle à la première guerre mondiale*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Dalloz, Paris, 1985, p. 20. (382 p.)

3 PHILIP André, PHILIP Loïc, *Histoire des faits économiques et sociaux de 1800 à 1945*, Éditions Dalloz, Paris, 2000, p. 174 (305 p.).

Lambert-Dansette qualifiait l'Empire ottoman du XIX<sup>e</sup> siècle comme « un pays sans équipements, sans mines, sans chemins de fer et surtout sans argent » ou « un espace vide, capable d'éponger le flux de capitaux et d'initiatives que l'Europe voudra lui proposer »<sup>4</sup>. Si l'Empire Ottoman avait du retard par rapport à l'Europe, cette situation était d'ailleurs en grande partie due au manque de moyens efficaces de communications et de transports.

La situation de la Russie n'était pas meilleure que celle de l'Empire ottoman. Pendant la guerre de Crimée, en 1855, faute d'infrastructures ferroviaires, l'armée russe était incapable de « venir à bout d'un corps expéditionnaire franco-britannique de quelques milliers d'hommes seulement, opérant très loin de ses bases et décimée par la maladie »<sup>5</sup>. Selon l'historien Jean-Charles Asselain, cette situation était humiliante pour la Russie. Lors de la guerre de Crimée, la Turquie d'Europe, la mer Noire, et surtout la capitale ottomane, se placèrent au cœur des intérêts politiques et militaires des grandes puissances mondiales. Sous ce rapport, les alliés mirent en œuvre tous leurs moyens industriels et scientifiques pour communiquer aussi rapidement et directement que possible avec la Turquie.

La guerre de Crimée, tout en favorisant l'investissement étranger sur le territoire ottoman, accéléra le processus d'industrialisation dans l'Empire ottoman. Dans cette perspective, les entrepreneurs capitalistes et les ingénieurs français ou britanniques jouèrent un rôle important dans la généralisation de nouvelles technologies de communication et de transports dans l'Empire turc. Les réformes politiques et administratives changèrent de visage avec la guerre de Crimée. La Sublime Porte, désirant un gouvernement de plus en plus centralisé, ouvrit ainsi l'intérieur de l'Empire turc aux entreprises européennes de communications et de transports. C'est cette ouverture qui permit d'ailleurs l'introduction des nouvelles technologies dans l'Empire ottoman. Cependant, pendant longtemps, l'absence de routes terrestres ralentit le processus de centralisation envisagé par les gouvernements ottomans des Tanzimat<sup>6</sup>. La France, quant à elle, profita du climat favorable créé par la guerre pour mettre son industrie au service de la défense de l'intégrité de l'Empire ottoman. C'est surtout la nécessité de communiquer sans interruption avec les états-majors qui poussa cette puissance européenne à établir de nouveaux réseaux de communications et de transports dans l'Empire ottoman. Les ingénieurs des Ponts-et-Chaussées entreprirent de cette façon de grands projets télégraphiques et ferroviaires notamment dans la Turquie d'Europe. Nommé par Lakanal en 1796, Claude Chappe fut le premier ingénieur français dans le domaine des télécommunications<sup>7</sup>. Avec la généralisation de

4 DANSSETTE Jean-Lambert, *Histoire de l'entreprise et des chefs d'entreprise en France, T.V, L'entreprise entre deux siècles (1880-1914), Les rayons et les ombres*, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 429 (632 p.).

5 ASSELAÏN Jean-Charles, *Histoire économique, De la révolution industrielle à la première guerre mondiale*, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, Dalloz, Paris, 1985, p. 175 (382 p.).

6 Voir ORTAYLI İlber, *Tanzimat Devrinde Osmanlı Mahalli İdareleri (1840-1880)*, Turk Tarih Kurumu, Ankara, 2000, p. 29.

7 Introduction de GRISET Pascal, *Les ingénieurs de Télécommunications dans la France Contemporaine Réseaux, innovation et territoires (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Colloque des 21 et 22 octobre 2010, sous la direction de Pascal Griset, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2013, p. 9.

l'usage de l'électricité dans les télécommunications, l'administration française recruta des ingénieurs de l'École Polytechnique. Plus de 80 ingénieurs furent embauchés entre 1844 et 1853, pour relier Paris à tous les chefs-lieux de département<sup>8</sup>. Sous le Second Empire, les ingénieurs français notamment acquirent une réputation internationale. Selon François Caron, la diffusion mondiale des techniques françaises était liée à la qualité de la formation mathématique des ingénieurs des Ponts et Chaussées<sup>9</sup>. Dans le cadre de la guerre de Crimée, la Porte resta fidèle aux traditions héritées de Selim III et confia un grand nombre de travaux aux ingénieurs français. Le contexte de la guerre permit à la France d'étendre ses réseaux de poste et de transport maritime en Méditerranée, vers la mer Noire. Dès l'année 1854, les messageries impériales commencèrent leurs services entre Marseille, Istanbul et les divers ports de la mer Noire. Dès lors, la capitale ottomane devint un observatoire privilégié des transports et des communications maritimes, à la fois comme ville destinatrice et comme ville de transition entre la Méditerranée et la mer Noire. Les relations entre l'Europe et la Méditerranée convergèrent ainsi vers la capitale ottomane, point de départ d'une extension dans tout le Levant<sup>10</sup>. La Turquie d'Europe et la mer Noire devinrent ainsi, au moment de la guerre de Crimée, des pôles de grands travaux, mettant Istanbul au cœur des réseaux français de communications et de transports.

Cette étude se propose d'interroger le poids de la guerre de Crimée dans le développement, notamment par les Français, de nouveaux réseaux de communications et de transports dans l'Empire ottoman. En d'autres termes, nous essaierons de mettre en évidence le rôle des capitalistes et ingénieurs français dans l'établissement des liens physiques entre l'Europe et l'Empire ottoman pendant la guerre de Crimée. Pour ce faire, nous observerons tout d'abord les conséquences de la guerre de Crimée sur les réseaux français de poste et de transports maritimes dans l'Empire ottoman. Nous étudierons ensuite comment la guerre de Crimée favorisa le développement de nouveaux réseaux de télécommunications dans la Turquie d'Europe. Enfin, nous expliquerons les tout premiers projets de chemins de fer dans les Balkans à l'occasion de la guerre de Crimée.

## **Les messageries impériales**

### *Des réseaux en évolution*

Dans les premières années de leur exercice, les messageries maritimes circulaient constamment entre Marseille, la Méditerranée orientale et Istanbul en particulier. Avec

---

8 ATTEN Michel, « Les ingénieurs des télécommunications (1844-1999) : Un grand corps ? » dans *Les ingénieurs de Télécommunications dans la France Contemporaine Réseaux, innovation et territoires (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*. Colloque des 21 et 22 octobre 2010, sous la direction scientifique de Pascal Griset, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2013, p. 18.

9 CARON François, *Histoire économique de la France, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Éd. Armand Colin, Paris, 1981, p. 37 (320 p.).

10 *Recueil de Publications de la Société Havraise d'Études Diverses, 1864-1865*, A.32., p. 10.

la guerre de Crimée, dans le but d'accélérer les échanges et les circulations entre Marseille et les fronts de la guerre, les paquebots des messageries entrèrent pour la première fois en mer Noire<sup>11</sup>. Quant aux réseaux des messageries en Méditerranée orientale, pour répondre aux besoins de la guerre, le nombre de voyages sur la ligne d'Égypte fut réduit de 24 à 18 par an et la ligne de Syrie cessa, pour une durée déterminée, de couvrir la distance entre Istanbul et Smyrne, et dans ce cas, les dépêches étaient acheminées, à partir de Smyrne, par les paquebots de la ligne principale du Levant. Toujours dans la même perspective, la Compagnie envisagea la suppression de l'embranchement de Syra au Pirée<sup>12</sup>.

Par une Convention du 31 mai 1854, la Compagnie des Services Maritimes des Messageries Impériales consentit à assurer le transport entre Marseille, Gallipoli et Constantinople, et *vice versa*, du personnel et du matériel que le Département de la Guerre voudrait embarquer sur ses paquebots<sup>13</sup>. À cet effet, les paquebots de la Compagnie, en rentrant de Constantinople à Marseille (en passant par Messine), recevaient les malades et blessés de l'armée d'Orient, dont l'autorité militaire ordonnait l'embarquement de concert avec le directeur des Services Maritimes de Marseille<sup>14</sup>. En outre, les paquebots des Messageries Impériales et ceux de la compagnie ottomane, Fevaid-i Osmaniye<sup>15</sup>, transportaient à chaque fois des centaines de soldats depuis les divers ports de la Méditerranée vers la capitale ottomane et, de là, vers la mer Noire. À ce titre, le paquebot français *Tancrede* avait embarqué 250 soldats à Beyrouth, qu'il avait transportés vers la Crimée. Quant au paquebot ottoman *Sudaverde*, il avait transporté en une seule fois 930 soldats depuis Gemlik, à destination des états-majors en Crimée<sup>16</sup>.

Par ailleurs, le contexte de la guerre favorisa la mise en relation du port d'Istanbul avec celui de Varna, par un service régulier de correspondance par bateaux à vapeur. Ce service consistait en l'exécution régulière de six voyages par mois de Constantinople à Varna, lesquels étaient assurés par deux paquebots à vapeur à roues ou à hélice, de la force de 120 chevaux au moins<sup>17</sup>. Il s'agissait encore du transport des voyageurs, des dépêches, des fonds du trésor ou des munitions de guerre. Le 9 décembre 1855, les opérations préparatoires de l'armée d'Orient aux abords du Danube conduisirent ses paquebots à Varna. Ils suivirent l'armée devant Sébastopol. Avec le commencement du siège, un service hebdomadaire entre Kamiesch et Constantinople vint compléter,

11 Archives de l'Association French Lines (A.A.F.L., ci-après), 1997 002 5235. *Convention de l'extension temporaire de service entre Marseille et Constantinople du 16 février 1854*, Art.1<sup>er</sup>.

12 *Ibid.*, art.2.

13 A.A.F.L., Le Havre, 1997 002 5235, *Marché pour l'entreprise d'un service de transports militaires, par bateaux à vapeur entre Marseille, Gallipoli, Constantinople et vice-versa.*, le 31 mai 1854.

14 A.A.F.L., Le Havre, 1997 002 5235, Pièce n° 12, *Convention pour le Transport des malades et blessés de l'Armée d'Orient*, du 5 mai 1855.

15 Compagnie ottomane de navigation à vapeur qui a rendu des services de transport maritime entre les divers ports ottomans de 1840 à 1870.

16 SALT GALATA, Istanbul, *Journal de Constantinople*, 8<sup>ème</sup> année, n° 451, Mercredi 29 juin 1855, p. 2.

17 A.A.F.L., Le Havre, 1997 002 5235, *Convention pour un service régulier de correspondance par bateaux à vapeur entre Constantinople et Varna, du 3 août 1854*.

pour les correspondances de Crimée, la ligne directe établie entre Constantinople et Marseille pour la satisfaction des besoins spéciaux de la guerre. D'autre part, la Compagnie établit pour les besoins de la guerre un service régulier de poste maritime et de transports entre Constantinople et Trébizonde. La compagnie des Messageries avait d'ailleurs depuis longtemps les yeux tournés vers ce nouveau champ promis à son activité. La guerre de Crimée fut donc une occasion pour les messageries impériales de développer des communications périodiques, fréquentes et rapides entre Marseille et les principaux points de la mer Noire qui débouchaient aussi vers la Perse, la Géorgie et l'Arménie.

D'un autre côté, par le paragraphe 3 de l'article 1 de la Convention du 9 août 1854 concernant les services d'Égypte, de Syrie, de Constantinople et de Varna, la Compagnie s'engagea à prolonger la ligne de Syrie jusqu'à Constantinople. Sous ce rapport, le besoin de transporter des soldats et des munitions de guerre depuis les provinces arabes favorisa l'insertion de la capitale ottomane en Méditerranée orientale. Par conséquent, lors de la guerre d'Orient, les voyages mensuels de la ligne d'Égypte de Marseille à Alexandrie passèrent de 24 à 26 ; pour la ligne de Syrie, les voyages mensuels sont passés de 18 à 26 ; et ceux de la ligne du Levant (Marseille à Constantinople) s'élevèrent de 36 à 52 (par Malte et Smyrne). Enfin, indépendamment des 52 voyages exécutés entre Marseille et Istanbul, la compagnie mit en place, à titre temporaire, un voyage par semaine entre lesdits ports en passant par Messine et Pirée par le trajet total devant être exécuté en 7 jours et demi. Néanmoins, la circulation fréquente des paquebots des messageries à travers ces réseaux se heurtait souvent à des entraves liées à la navigation.

### *La question de la fluidité de la navigation*

Pendant la guerre, les armées françaises en mer et l'escadre à Istanbul recevaient régulièrement des hommes et des effets militaires, non seulement depuis la France, mais aussi depuis l'Empire ottoman. À cet effet, l'agence des messageries impériales à Istanbul informait régulièrement l'Ambassade de France du moindre retard ou d'anomalies, car la survie des armées françaises dépendait des approvisionnements en question. De même, la fluidité de la correspondance entre l'ambassade de France à Istanbul et le gouvernement de Paris devait être assurée de manière ininterrompue. L'information devait circuler rapidement pour une meilleure prise de décision au niveau des centres. La fluidité et la rapidité dans la circulation devenaient ainsi nécessaires, voire cruciales lorsqu'il était question des paquebots, destinés à approvisionner les armées d'Orient. Les moindres retards étaient calculés et des solutions alternatives étaient mises en œuvre selon les situations. Le blocage d'un navire dû à une panne pouvait parfois durer plus d'un mois<sup>18</sup>.

18 Archives du Ministère des Affaires Étrangères (ci-après, AMAE), Nantes, 166PO/E, 455, *Lettre du directeur de l'Agence des Messageries Impériales à Constantinople pour l'Ambassadeur de France sur place, le 13 décembre 1855, Constantinople.*

En cas d'un tel problème technique, le navire était laissé à l'arsenal ottoman pour réparation. Pour la gestion du trafic maritime, l'agence cherchait constamment à raréfier les perturbations des dates de départ des paquebots expédiés pour Marseille<sup>19</sup>, donc à assurer la fluidité de la navigation.

Les besoins de la guerre d'Orient avaient conduit à Istanbul un nombre considérable de navires sous tous pavillons, en multipliant dans ce grand port les mouillages et les appareillages de jour. La guerre avait en outre multiplié les chances de rencontres, d'avaries graves et, par suite, les occasions de procès entre propriétaires et capitaines<sup>20</sup>. En cas d'accidents entre les navires étrangers et les navires turcs, les démarches à l'amiable restaient souvent sans suite et le seul recours était l'instance judiciaire. Mais cette instance locale posait en particulier le problème de partialité dans la résolution des conflits maritimes internationaux.

Pour répondre aux besoins croissants du trafic maritime international, l'inspecteur des messageries à Istanbul proposa l'institution d'une commission internationale composée des membres des diverses nations, juridiquement impartiale. Or, selon le chancelier français, à Constantinople, les puissances européennes avaient, en vertu des capitulations, un droit absolu de juridiction sur leurs ressortissants dans leurs contestations entre eux ou avec les étrangers<sup>21</sup>. Donc, si un navire autrichien causait des avaries à un navire français, l'affaire devait être portée devant l'ambassade, et réciproquement, en vertu du principe *actor sequitur forum rei*<sup>22</sup>. Toutefois, dans le cas des différends entre les navires de deux nationalités différentes, les tribunaux mixtes étaient constitués pour le règlement des litiges. À cet effet, la mesure proposée par l'inspecteur était, selon le chancelier français, inutile, car le tribunal ottoman appelé à juger une affaire était lié par le rapport de la commission d'experts. Les tribunaux pouvaient ainsi nommer des experts pour donner leurs avis. En outre, le chancelier critiquait la proposition de l'inspecteur sur la commission qui serait composée des officiers de marine des bâtiments stationnaires, car, en temps ordinaire, les seules puissances qui avaient, à Constantinople, des bâtiments stationnaires étaient : la France, l'Angleterre, l'Autriche et la Russie. Or, dans le cadre de la guerre, beaucoup d'autres, comme le Sardaigne, Naples, la Hollande, la Suède, la Grèce ou les États-Unis, avaient une marine considérable<sup>23</sup>.

Lorsqu'il était question des différends entre un navire ottoman et un navire français, c'étaient les tribunaux ottomans qui étaient compétents. Ainsi, lorsque, selon les autorités turques, *Messey* fit couler une bombarde turque, le directeur des Messageries à Constantinople fut immédiatement traduit devant le Tribunal de Liman Odassi, qui était une juridiction mixte à Istanbul, composée de 5 juges ottomans et 5 européens au

19 AMAE, Nantes, 166PO/E/455, *Lettre de l'inspecteur Girette pour l'Ambassadeur de France à Constantinople*, du 23 novembre 1855.

20 AMAE, Nantes, 166PO/E/455, *Lettre de l'Agent des Messageries à Constantinople pour l'Ambassadeur de France à Constantinople*, du 20 décembre 1855.

21 AMAE, Nantes, 166PO/E, 455, *L'affaire du Pharamond* (Messageries Maritimes/ Lloyd Autrichien), *Lettre de l'Agence des Messageries à Galata*, 25 novembre 1855.

22 Expression latine qui signifie littéralement « celui qui plaide une affaire suit le for du défendeur ».

23 AMAE, Nantes, 166PO/E, 455.

minimum. Les avanies de telle sorte étaient nombreuses au moment de la guerre de Crimée, durant laquelle il était possible d'observer un accroissement considérable du trafic maritime dans les détroits turcs notamment. Dans l'objectif de mettre fin aux sinistres, accidents ou événements en mer, ainsi que dans le but d'assurer la fluidité de la circulation de ses nombreux navires, la France songea à aménager les voies maritimes de navigation dans les mers ottomanes. Lors de la guerre d'Orient, elle chercha plus précisément à faciliter la navigation dans les détroits avec un projet d'installation de Phares qui partiraient de Gallipoli et qui éclaireraient toutes les côtes de l'Asie mineure vers Trébizonde<sup>24</sup>. Pour faciliter les échanges et les circulations maritimes, la France proposa également la construction d'un nouveau port à l'embouchure du Danube (sur les bouches de Kilia, Sulina et St Georges). L'objectif principal de ce projet était de faire face aux dangers que présentait la navigation du Danube tels que les pertes de temps, les frais considérables et les dangers de mer. Dans le même projet, l'importance de la Commission internationale du Danube, auparavant mise en place par le Congrès de Vienne de 1815, fut soulignée<sup>25</sup>. La France envisageait donc une gestion au niveau régional en raison de l'instabilité politique dans les Balkans.

Le projet français de l'installation de phares maritimes dans l'Empire Ottoman eut un écho important auprès de la Porte. Cependant, selon cette dernière, ce projet n'était urgent que pour la « route militaire », en d'autres termes, sur la route passant les Dardanelles, le Bosphore et longeant les côtes de la mer Noire. Cette démarche fut jugée très utile pour éviter en particulier les sinistres dans les détroits lors du passage de nombreux navires de guerre. Par ailleurs, le projet d'éclairage, qui était en principe conçu pour le passage des navires de guerre, profitait également aux bâtiments de commerce. Toutefois, la Porte voulut limiter ces entreprises françaises au cadre de la guerre<sup>26</sup>. Le 22 octobre 1855, la Porte statua enfin sur la question de l'éclairage du Bosphore et d'autres côtes de la mer Noire. Un projet de règlement entra en vigueur. En ce qui concerne la logistique et les approvisionnements pour les travaux, les représentants de la Porte signèrent une convention avec le Capitaine Michel. En dépit des travaux pour l'amélioration des voies maritimes, les paquebots des messageries, tous seuls, ne suffisaient guère à répondre aux besoins croissants de la guerre en matière de communications. Il fallait développer d'autres moyens qui permettraient une transmission rapide des messages entre les alliés et leurs armées.

## **Les entreprises françaises de télécommunications**

Pour la France, la guerre de Crimée était une guerre maritime à distance qui mobilisa un grand nombre d'acteurs, tant sur le plan national qu'international. Le pilotage de

24 AMAE, Courneuve, *Correspondance consulaire et commerciale* (ci-après CCC). Lettre du Consul français à Constantinople au Ministre des Affaires étrangères en France, 22 septembre 1855.

25 AMAE, Courneuve, CCC, *Lettre du Ministre des Affaires étrangères en France, pour l'Ambassade de France à Constantinople, Paris, le 16 décembre 1855*, pp. 218-219.

26 AMAE, Courneuve, CCC, *Lettre du Consul de France à Constantinople pour le MAE à Paris, du 22 avril 1855*, pp. 282-284.

cette guerre à distance nécessita la transmission de l'information d'une multitude de centres de décisions vers les représentants politiques et commandants militaires sur le terrain. Cette transmission ne pouvait se faire qu'à travers un système de réseaux télégraphiques à travers la Turquie d'Europe, mettant les centres de décision et de pilotage en France en correspondance constante, fluide et interrompue avec les représentants politiques et les commandants militaires sur le terrain. Il fallait également établir des communications constantes, entre les centres politiques des alliés. Si la France eut recours à la télégraphie, c'est parce que la voie maritime qui passait par Marseille était loin d'assurer une correspondance rapide, exigée par les conditions de guerre. La télégraphie apparut alors comme un moyen efficace de communication militaire, notamment parce qu'elle était rapide et difficilement contrôlable. Il fallait que l'information militaire et politique circulât rapidement entre Paris et l'Orient. En d'autres termes, il s'avérait nécessaire d'« échapper aux contraintes physiques liées au transport d'un message écrit »<sup>27</sup>. Dans cette perspective, la guerre de Crimée marqua ainsi « la fin de la territorialité dans les communications »<sup>28</sup>.

Dans les premiers jours de la guerre, pour assurer la transmission rapide des ordres et des ensembles de mouvements entre le quartier général et les différents corps détachés, le Ministère de la Guerre en France prévint l'établissement d'un service télégraphique dans l'armée. un service télégraphique dans l'armée, composé de 2 inspecteurs, 5 directeurs, 4 stationnaires électriques et 47 stationnaires aériens, qui fut attaché à l'expédition<sup>29</sup>.

### *L'établissement nécessaire des réseaux de télécommunications*

Il fallut ainsi attendre la guerre de Crimée pour voir s'établir dans l'Empire de véritables réseaux télégraphiques. L'une des premières propositions en ce sens fut soumise à la Porte ottomane par l'Autriche qui se trouvait sur le chemin de Constantinople depuis Paris et Londres, et qui observait de près l'évolution de la guerre. En étant consciente de la nécessité d'établir des communications rapides et sûres entre l'Europe et l'Empire turc, elle proposa à la Porte l'établissement d'une nouvelle ligne de télégraphie qui prolongerait la ligne Vienne-Cronstadt et qui passerait par Bucarest pour rejoindre Constantinople<sup>30</sup>. Un projet analogue fut proposé par le Consul français à Mustafa Réchid Pacha, ministre des affaires étrangères : il consistait en l'établissement d'une ligne qui passerait par Belgrade au lieu de Bucarest, et dont l'objectif principal serait

27 *Histoire Industrielle, Entreprise, technologie et souveraineté : Les télécommunications transatlantiques de la France (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Institut d'Histoire de l'Industrie et Éditions Rive Droite, Paris, 1996, p. 33.

28 NOAM, Eli M. et WOLFSON, Alex, « The End of Territoriality in Communications » dans *Globalism and Localism in telecommunications*, E.Noam and A.J. Wolfson editors, Elsevier, Amsterdam, Lausanne, Oxford, Shannon, Tokyo, 1997, p.xvii.

29 *Les fastes de la grande armée d'Orient : histoire politique, militaire et maritime des campagnes de Crimée et de la Baltique* (7<sup>e</sup> édition... augmentée du Rapport officiel...) / par Eugène Pick, de l'Isère, Paris, Librairie Napoléonienne, des Arts et de l'Industrie, 1857, pp. 411-412.

30 AMAE, Courneuve, *Correspondance Consulaire et Commerciale de Constantinople, 1853 octobre-1856 mars, Lettre du consul de France à Constantinople pour le Ministère des Affaires étrangères* (ci-après, MAE) en France, du 5 décembre 1854, p. 183 bis.

la transmission des dépêches militaires entre les acteurs des puissances alliées. La Porte décida enfin de confier la tâche de construire une ligne télégraphique entre Bucarest et Varna à la France. Le Comte Angles fut nommé à la tête du projet comme inspecteur général des télégraphes<sup>31</sup>. Ainsi commença le premier grand chantier télégraphique dans l'Empire ottoman. L'appui du consul de Varna fut demandé par le chargé d'affaires Benedetti pour cette entreprise<sup>32</sup>.

Une fois que l'établissement de la ligne entre Varna et Constantinople fut négocié, la France, par le biais de Benedetti, proposa une autre ligne entre Constantinople et Schumla. Le fameux ingénieur De la Rue fut nommé à la tête des grands projets télégraphiques dans la Turquie d'Europe. Delarue promit de désigner d'avance Maisonneuve pour occuper le poste télégraphique de Constantinople. Avant d'accéder à ce poste, Maisonneuve recevrait une formation à Paris qui lui serait donnée par l'administration impériale de la télégraphie à Paris. Cette formation consisterait en des indications, des cours et des leçons<sup>33</sup>. C'est ainsi que les savoirs et les usages français dans le domaine télégraphique étaient transmis vers l'Empire ottoman. La France ne s'arrêta pas là, elle envisagea une ligne au-delà de Constantinople, qui irait jusqu'à Alexandrie, tout en mettant en relation cette métropole méditerranéenne avec le Nord de l'Europe. Cependant, le coût de l'établissement d'une ligne entre Gallipoli et Alexandrie fut calculé par l'ingénieur français Delarue, et jugé très élevé pour le budget français.

Les Français terminèrent la ligne télégraphique entre Varna, Schumla, Roustchouk et Bucarest le 15 mai 1855<sup>34</sup>. Un mémorandum du 24 septembre 1855 annonça que la ligne de télégraphie entre Schumla et Constantinople était enfin établie et que les dépêches pouvaient désormais être transmises par cette voie. Les autorités françaises incitèrent d'autres représentants étrangers à Constantinople à utiliser cette voie pour leurs correspondances. De même, durant la guerre de Crimée, le camp des alliés assiégeant Sébastopol fut relié à la Turquie par un câble sous-marin, se composant d'un fil de cuivre simplement recouvert d'une enveloppe de guttapercha, de 845 kilomètres de longueur, tendu de Varna à Balaclava. Ce câble fut relevé après la conclusion de la paix. D'après les *Annales de la Construction* de mars 1861, ce télégraphe « a toujours donné de bons résultats, et a toujours fonctionné parfaitement dans une des mers les plus tourmentées du monde pendant que la tempête soulevait les vagues, le conducteur électrique transmettait les messages entre la Crimée et Constantinople avec plus de régularité et d'exactitude que ne le faisait le télégraphe aérien »<sup>35</sup>.

Enfin, le 14 mars 1856, la Porte concéda aux Anglais, à un certain Lionel Gisboren,

31 AMAE, Courneuve, CCC, *lettre du Chargé d'Affaires* (ci-après, CA) pour le MAE à Paris, du 9 janvier 1855, p. 205.

32 AMAE, Courneuve, CCC, *lettre du CA pour le MAE à Paris*, du 21 janvier 1855, p. 211.

33 Archives Ottomanes (ci-après, A.O.), Istanbul, HR.SFR. (4), 15/45, *lettre de l'ambassadeur de Turquie à Paris pour le Ministre des Affaires étrangères de la Sublime Porte*, du 10/09/1854.

34 YAZICI, Nesimi, « Osmanli Haberlesme Kurumu », in 150. Yilinda Tanzimat, Éd. YILDIZ H.D., Ataturk Kultur, Dil ve Tarih Yuksek Kurumu, Turk Tarih Kurumu Yayinlari, V.7, no.142, pp. 139-210.

35 *Nouvelles annales de la construction : publication rapide et économique des documents les plus récents et les plus intéressants relatifs à la construction française et étrangère... / C.-A. Les Annales de la Construction*, 7<sup>ème</sup> année, Mars 1861.

l'établissement des câbles sous-marins entre Constantinople et Alexandrie<sup>36</sup>. Cette ligne télégraphique serait ensuite prolongée par les Anglais, sous l'autorisation du gouvernement ottoman, jusqu'à la mer Rouge<sup>37</sup>. Un autre Anglais, Stephenson, proposa également à la Porte ottomane l'établissement d'un chemin de fer et des lignes télégraphiques entre Bassora et Constantinople<sup>38</sup>.

Dans le contexte de la guerre, l'information devait circuler rapidement et constamment entre l'Europe et l'Empire ottoman. Les alliés étaient ainsi convaincus des effets positifs d'une bonne communication sur leurs stratégies. La circulation de l'information entre les acteurs politiques et militaires était, en particulier, essentielle pour prendre des décisions plus adaptées et efficaces. Partant de ce fait, la victoire des alliés dépendait donc de la circulation fluide et ininterrompue des messages et des ordres à travers les réseaux télégraphiques mettant l'Europe en lien avec l'Empire ottoman.

### *La guerre de Crimée, un observatoire de la circulation de l'information*

Les dépêches depuis la France vers la Crimée étaient en général des ordres ou d'autres messages du Ministère de la Guerre ou de la Marine destinés aux commandants sur le terrain. À cette fin, les réseaux télégraphiques et les câbles sous-marins assuraient la transmission rapide des ordres entre les quartiers généraux et les différents corps détachés. C'est ainsi que dans l'un de ses messages, l'empereur s'adressait lui-même à son armée, pour encourager ses soldats :

Le moment est venu de sortir où vous êtes, il faut absolument prendre l'offensive dès que le corps du réserve vous aura rejoint. Rassemblez vos forces et ne perdez pas un seul jour. Je déplore vivement de ne pouvoir aller moi-même en Crimée<sup>39</sup>.

Dans le cadre de la guerre, une attention particulière fut accordée au maintien et à la protection des réseaux télégraphiques. Dans sa dépêche du 31 juillet 1855, le ministre de la Guerre soulignait, dans son message adressé au Général Pélissier, l'importance du maintien des voies de communications mettant en lien la France avec Crimée, comme suit : «...Allez de renforts pour laisser intacts les services de Varna et de Constantinople. C'est très important pour notre armée toute entière »<sup>40</sup>.

La fluidité dans la transmission des messages était souvent interrompue par la prolifération des dépêches circulant à travers les réseaux télégraphiques. Le Ministre de la Guerre expliquait ainsi le retard de sa dépêche au maréchal Pélissier en Crimée : « Retardée par la transmission d'une autre urgence et par une longue attente donnée

36 A.O., A.AMD, 54-27, 14/03/1856.

37 A.O., A. AMD, 72-15, 31/12/1856.

38 A.O., HR.SFR., 28/8, 16/07/1856.

39 Archives Nationales (ci-après AN), Pierrefitte sur Seine, 19860703/342, *Postes et Télégraphes, Dépêches Pour la Crimée*, Dépêche du 3 mai 1855.

40 *Ibid.*, Dépêche du 31 juillet 1855.

par Munich pendant la transmission, je prie Francfort de me recevoir... »<sup>41</sup>. Les lignes télégraphiques étaient fréquemment utilisées par les gouverneurs ottomans pour communiquer soit avec Constantinople, soit avec l'armée ottomane sur les fronts de la guerre. Le 28 avril 1855, à 2h 30 du matin, le Gouverneur Militaire de Varna écrivait à son Excellence Ismaël Pacha, commandant en chef de l'armée de Roumélie, pour lui exprimer son attente de 1300 bourses d'argent qui n'étaient pas encore arrivées : « Dès qu'elles arriveront je les enverrai avec un peloton de soldats selon les ordres de son excellence »<sup>42</sup>.

Un autre exemple de dépêche entre deux gouverneurs ottomans de Schumla et de Varna porte sur le transport des troupes : « Nous avons embarqué sur les deux vapeurs et un vaisseau qui étaient arrivés de Bourgas ici. Ces trois bâtiments sont partis aujourd'hui pour Eupatoria. Nous avons embarqué également sur le *Taïf* pour Constantinople les troupes égyptiennes arrivées de Schumla »<sup>43</sup>. Cependant les communications en langue turque posaient problème. Les autorités répétaient souvent que les dépêches devaient être écrites en français ou en anglais. L'usage de la langue turque dans les messages télégraphiques ne fut admis qu'en 1861<sup>44</sup>.

L'usage privé des réseaux télégraphiques, au moment de la guerre, posait également problème. Dans une dépêche du 6 mai 1855 adressée à l'inspecteur Corvette, le Directeur des télégraphes à Varna évoquait les Anglais en ces termes : « Le directeur anglais m'informe que la ligne télégraphique de Varna en Crimée a été faite seulement pour les dépêches officielles, les dépêches privées ne seront pas tenues. Faut-il en informer le Directeur Général<sup>45</sup>? ». Le système de télégraphie fonctionnait efficacement entre l'Europe et l'Empire ottoman. Encouragés par les réussites en matière de télécommunications, les alliés, avec la Porte ottomane, se lancèrent dans une série de projets ferroviaires qui constituèrent les prémices des Chemins de fer de la Roumélie construits pendant la période poste-Crimée.

## Les premiers projets ferroviaires

Le 5 août 1855, le Divan se réunit en une session extraordinaire, le Conseil supérieur de Tanzimat prépara un rapport sur la question de l'établissement des chemins de fer

41 *Ibid.*, *Dépêches Télégraphiques Pour la Crimée du 15 octobre 1855 au 4 avril 1856. Dépêche télégraphique du Ministre de la Guerre pour l'Intendant Général de l'armée d'Orient*, Paris, 16 novembre 1855.

42 A.N., 19860703/502, *Varna-Dépêches de Crimée*, Avril-Mai 1855.

43 *Ibid.*, Varna, le 1<sup>er</sup> mai 1855, *Dépêche télégraphique depuis Schumla, De Islam Pacha à Ismaïl Pacha*.

44 KARAL, E. Z., *Osmanli Tarihi*, VI. *Cilt, Islahat Fermani Devri (1856-61)*, TTK yay. XIII. Dizi, Sayı-16, 7<sup>ème</sup> éd., Ankara 2007, p. 267.

45 *Ibid.*, *Dépêche télégraphique du directeur de Nation pour l'Inspecteur Corvette, allant de Varna à Roustchouk*, Varna, le 6 mai 1855.

dans la Turquie d'Europe<sup>46</sup>. D'après les propositions conjointes des candidats français et anglais à la concession des chemins de fer entre Belgrade et Constantinople, le Divan s'interrogea d'abord sur la nécessité d'ouvrir des routes dans l'Empire ottoman, se demandant s'il devrait choisir la route ou le rail et quel rôle incomberait aux compagnies de chemin de fer. Se posait alors la question du statut juridique de ces compagnies. Lors de la réunion extraordinaire, les deux premiers points ont été résolus affirmativement. Pour le troisième, le gouvernement concéda les entreprises en question à l'industrie privée. Le Conseil préféra commencer par la ligne entre Belgrade et Constantinople qui était selon lui la plus importante du point de vue politique et commercial<sup>47</sup>. Cette ligne servirait pour ainsi dire de modèle à d'autres qui la suivraient. Cependant, à ce moment-là, le conseil ottoman ne statua pas en faveur de la Compagnie Leahy et Blake. En effet, le conseil ne voulait délivrer un firman qu'« en pleine connaissance de cause ».

Dans sa lettre du 19 septembre 1855, adressée à l'ambassadeur de France à Constantinople, le ministre ottoman Firat Pacha, exprima le désir « ardent » du gouvernement ottoman pour « l'établissement de grandes voies de communication, de chemins de fer »<sup>48</sup>. Convaincu que ces projets contribueraient à son développement, le Haut Conseil de Tanzimat sur le modèle européen, était prêt à concéder à des compagnies privées en Europe pour la construction de la ligne ferrée entre Constantinople et Belgrade. En ce sens, le gouvernement ottoman faisait appel à des marchés « capitalistes » ou privés d'Europe soit à travers ses ambassades, soit lui-même directement. La Compagnie qui offrirait le plus de garanties et d'avantages, emporterait donc ce projet stratégique et prestigieux. En ayant déjà entrepris d'autres constructions dans l'Empire ottoman, la France se voyait privilégiée dans ce jeu de concurrence. De plus, l'Empire ottoman était en pleine libéralisation économique et surtout dans la voie d'industrialisation.

Selon le consul Thouvenel, le gouvernement reconnaissait « l'imperfection de son œuvre »<sup>49</sup> et il ne voulait pas retarder la concession de ce projet à des capitalistes et des industriels de l'Europe. Il était question pour la France de faire face à la concurrence des Anglais. Selon le consul, la Porte n'était pas en mesure d'apprécier les projets qui lui étaient soumis par les industriels en question. Elle sentait surtout la nécessité de déterminer avec exactitude le tracé de la voie qu'il s'agissait d'établir<sup>50</sup>. Pour toute perte de temps, la Porte entama des pourparlers avec l'ingénieur anglais Leahy qui avait préparé des cartes détaillées, mais, en l'occurrence, le prix qu'il exigeait était très élevé ou « exagéré » selon les termes du consul. Il s'agissait en effet de « cinq ou six mille sterling »<sup>51</sup>. Puisque les avis de Boucher, ministre français des travaux publics, étaient appréciés par la Porte, le consul français espérait la concession des travaux à

46 AMAE, Courneuve, CCC, *Lettre du 5 août 1855, du Consul Français pour le MAE en France.*

47 *Ibid.*, pp. 286-286 bis.

48 AMAE, Courneuve, CCC, *Constantinople, Lettre du 19 septembre 1855*, p. 364.

49 AMAE, Courneuve, CCC, *Constantinople, Lettre n° 26 du Consul Thouvenel pour le MAE en France, du 3 mars 1856.*

50 *Ibid.*, p. 489.

51 *Ibid.*, p. 489 bis.

des ingénieurs français des Ponts-et-Chaussées qui seraient chargés de la surveillance des travaux publics. En effet, l'enjeu financier était grand, car il était question de tirer parti des immenses ressources de l'Empire ottoman et l'ouverture de ce nouveau champ risquait de devenir l'objet d'une lutte politique. Par ailleurs, la création d'une banque ou la concession d'un chemin de fer pourraient être « disputées entre les ambassadeurs comme une affaire d'intérêt d'amour propre national »<sup>52</sup>. Cependant, il y aurait selon le consul un moyen d'entente entre les puissances étrangères à l'appui des négociations diplomatiques.

Les constructions ferroviaires continuèrent dans la Turquie d'Europe jusqu'à l'accomplissement de la ligne directe entre Londres, Paris et Constantinople en 1883. La guerre de Crimée marqua ainsi un tournant du point de vue de la construction des chemins de fer entre l'Europe et l'Empire ottoman. Toutefois, de véritables réseaux ferroviaires furent construits à partir de 1869 dans le cadre des travaux des chemins de fer de la Roumélie.

Pour conclure, la guerre de Crimée favorisa l'introduction du capital et des nouvelles technologies européens depuis la France vers l'Empire ottoman. C'est d'ailleurs à partir de cette guerre que la France et d'autres puissances européennes obtinrent de nouvelles prérogatives dans les domaines du commerce ou de l'industrie ou renforcèrent les positions qu'elles détenaient auparavant. Or, ces importations capitalistes eurent un coût élevé pour l'Empire ottoman. La Porte se retrouva, pour la première fois, dans l'obligation de recourir à l'emprunt malgré l'incapacité du trésor à en payer les intérêts.

Malgré les pertes humaines et financières importantes, la guerre de Crimée fut précurseur des grandes entreprises comme les Chemins de fer de la Roumélie, le chemin de fer entre Izmir et Aïdin, les chemins de fer de l'Anatolie, les grands projets de construction des ports et des quais à Varna ou à Mudanya, les routes de Trabzon, de Giresun, voire les projets urbains de transports et de distribution d'eau à Istanbul, auxquelles la France participa activement. La Porte ottomane, désirant renforcer son autorité sur son territoire, concéda aux compagnies étrangères toutes ces entreprises d'une importance stratégique majeure. Cependant, contrairement au cadre anatolien, le développement de nouveaux réseaux de communications et de transports dans les Balkans accéléra paradoxalement l'éclatement de l'Empire. C'est ainsi que des réseaux se formèrent, les villes se mondialisèrent ; les frontières se dessinèrent, les États s'affirmèrent et apparurent.

---

<sup>52</sup> *Ibid.*, p. 490.

## **Bibliographie indicative :**

ATTEN, Michel, « Les ingénieurs des télécommunications (1844-1999) : Un grand corps ? » dans *Les ingénieurs de Télécommunications dans la France Contemporaine Réseaux, innovation et territoires (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles)*, Colloque des 21 et 22 octobre 2010, sous la direction scientifique de Pascal Griset, Comité pour l'histoire économique et financière de la France, Paris, 2013.

88

DANSETTE, Jean-Lambert, *Histoire de l'entreprise et des chefs d'entreprise en France, Tome V, L'entreprise entre deux siècles (1880-1914)*, Les rayons et les ombres, L'Harmattan, Paris, 2003.

*Histoire Industrielle, Entreprise, technologie et souveraineté : Les télécommunications transatlantiques de la France (XIX-XX<sup>e</sup> siècles)*, Institut d'Histoire de l'Industrie et Éditions Rive Droite, Paris, 1996.

KARAL, Enver Ziya., *Osmanli Tarihi, VI. Cilt, Islahat Fermani Devri (1856-61)*, TTK yay. XIII. Dizi, Sayi-16, 7<sup>ème</sup> éd., Ankara 2007.

NOAM, Eli M. et WOLFSON, Alex, « The End of Territoriality in Communications » dans *Globalism and Localism in Telecommunications*, E.Noam and A.J. Wolfson editors, Elsevier, Amsterdam, Lausanne, Oxford, Shannon, Tokyo, 1997.

YAZICI, Nesimi, « Osmanli Haberlesme Kurumu », in *150. Yilinda Tanzimat*, Éd. YILDIZ H.D., Ataturk Kultur, Dil ve Tarih Yuksek Kurumu, Turk Tarih Kurumu Yayinlari, V.7, n° 142, pp. 139-210.

# La jacquerie du printemps 1907 en Roumanie. Regard socialiste sur la modernité en crise

Lucie GUESNIER

89

Après la guerre de 1877-1878 entre les Empires russe et ottoman, la Roumanie obtint la reconnaissance de son indépendance. Cet article a pour objet d'observer le point de vue des socialistes sur l'état de la modernisation administrative et politique du pays, trente ans après la signature du traité de Berlin, alors que les campagnes du jeune État-nation subissaient une nouvelle vague de révoltes.

Quarante-trois ans après la réforme agraire<sup>1</sup>, dont les objectifs avaient été d'émanciper les paysans du servage et de leur donner accès à la propriété foncière selon les principes de modernisation de ces régions en voie d'affranchissement du protectorat des Empires, l'agitation sociale dans les campagnes roumaines au cours du printemps 1907 avait levé un point d'interrogation sur les modalités de construction de l'État-nation dans le langage de la modernité. Nourrie par les idéaux républicains de 1848, la génération des libéraux radicaux roumains, autour du couple Bratianu-Rosetti<sup>2</sup>, s'était confrontée, dans l'exercice des fonctions gouvernementales, à des *realpolitiks* locales et conjoncturelles bien éloignées des principes de Jules Michelet ou de Louis Blanc, suscitant un sentiment de déception parmi ceux qu'on appelait « les rouges » et ouvrant un espace politique de contestation. Les socialistes, en quête d'emprise sur le monde contemporain, s'en emparèrent dans une critique de la modernité telle qu'elle semblait négliger le monde de la paysannerie. C'est de leur point de vue que nous nous pencherons sur les révoltes paysannes du printemps 1907, en posant la question des adéquations de la doctrine socialiste avec le mouvement social. Aborder les modalités de la contestation, dans la langue des socialistes au début du XX<sup>e</sup> siècle, c'est nécessairement interroger l'historiographie sur le sujet dans sa dimension mythologique, d'autant plus qu'elle fut le monopole

---

1 Adoptée en 1864, à l'initiative du Premier ministre libéral Mihai Kogalniceanu, après l'unification des provinces de Moldavie et de Valachie dans le cadre de la construction de l'État national roumain (dont l'indépendance est finalement reconnue par le Traité de Berlin en 1878).

2 Constantin Alexandru Rosetti et Ion Constantin Bratianu furent les fondateurs du Parti national libéral en Roumanie, autour duquel se constitue l'appareil administratif et politique de l'État national roumain dans les années 1870-1880.

du Parti Communiste Roumain pendant presque quarante-cinq ans, entre 1945 et 1989.

## **Comment écrit-on l'histoire d'une révolte quand son historiographie est prise dans des logiques idéologiques ?**

L'abondance des analyses et de la littérature roumaines concernant la révolte paysanne de 1907 montre combien cette dernière marqua non seulement la génération des contemporains, mais aussi tout le XX<sup>e</sup> siècle. Historiens, artistes, écrivains utilisèrent l'événement pour critiquer les lacunes d'une société en quête de modernité<sup>3</sup>. L'impact dans le monde de la littérature se lit chez Ion Luca Caragiale<sup>4</sup>, grand dramaturge, dans son long article mordant et désenchanté « *din primavara pana'n toamna*<sup>5</sup> » (« du printemps à l'automne »). Ému par ces « presque cinq millions d'êtres humains qui s'agit(ai)ent, âmes offensées par cette oppression qui dur(ait) depuis trop longtemps », il exprima sa compassion pour « un monde qui (savait) trop bien ce que (c'était) que de mourir comme des bêtes plutôt que de vivre comme des hommes »<sup>6</sup>. De même, Panait Istrati<sup>7</sup> écrivit sa célèbre nouvelle sur le sujet, « *Les chardons du Baragan* »<sup>8</sup>, parue à son retour d'URSS, en 1928, qu'il dédia « au peuple de Roumanie, à ses onze mille assassinés par le gouvernement roumain, aux villages (...) rasés à coups de canon, crimes perpétrés en mars 1907 et restés impunis »<sup>9</sup>. Les socialistes de l'époque participèrent au débat et Constantin Dobrogeanu-Gherea en tira une de ses œuvres principales, une synthèse marxiste sur la situation dans les campagnes roumaines « *Neoiobagia* »<sup>10</sup>, écrite en 1910. Lev Trotski, correspondant de guerre dans les Balkans en 1912-13 pour le quotidien démocrate-radical ukrainien *Kievskaja Mysl*, peignit également à cette occasion « le portrait politique d'un vainqueur »<sup>11</sup>, dans lequel il mettait le doigt sur les conséquences dans les campagnes des résidus de la féodalité et d'une modernisation à deux vitesses.

3 Par exemple, celui que l'on considérerait comme le grand historien de la paysannerie, ROSETTI Radu, publia un ouvrage suite au printemps 1907, dans lequel il dresse un tableau de la réalité dans les campagnes *Pentru ce s-au rasculat Taranii* (pourquoi les paysans se sont-ils soulevés), Socec, Bucarest, 1908. On retrouve de nombreuses poésies, chansons populaires ou pièces de théâtre qui abordaient la misère des paysans sur le ton de l'empathie et de la révolte. Voir le recueil de poésie révolutionnaire, DEAC Augustin, Pintean, Teodor, *Poezii muncitoresti revolutionare din Romania, 1872-1944* (Les poésies ouvrière révolutionnaires de Roumanie), Minerva, Bucarest, 1970, qui contient un grand nombre de reproductions de poésies à caractère social au cours de la période, ainsi que la pièce de théâtre publiée par le socialiste-anarchiste Ion Neagu-Negulescu, *Calaii, scena de la 1907* (Les bourreaux, scène de 1907), editura Universitatii Populare Socialiste, Campina, 1908.

4 Ion Luca Caragiale fut un dramaturge, poète et écrivain, que son œuvre critique et satirique à l'égard des élites politiques roumaines a rendu célèbre. Il meurt en 1912.

5 En français, dans le recueil de textes, CARAGIALE Ion Luca, *L'effroyable suicide de la rue de la Fidélité*, Héros-Limite, Genève, 2012, pp. 245-269.

6 CARAGIALE Ion Luca, *op. cit.*, pp. 265-266.

7 Né en 1884, Panait Istrati, surnommé le « Gorki de Balkans » pour son talent littéraire teinté de convictions politiques, fut un publiciste et écrivain roumain, dont l'œuvre littéraire, écrite en grande partie en langue française, s'inspire de sa propre jeunesse dans les milieux modestes de la Roumanie du début du siècle.

8 ISTRATI Panait, *Les Chardons du Baragan*, Phébus, vol. III, Paris, 2006.

9 ISTRATI Panait, préface à la première édition chez Grasset, mars 1928. Romain Rolland, à qui l'auteur devait sa notoriété en France, le félicita dans une lettre en ces termes : « J'ai dévoré vos chardons, comme un âne. Il y a toute la sève et le feu de la terre là dedans », dans *ibid.*, p. 1.

10 DOBROGEANU-GHEREA, *Neoiobagia, Studiu economico-sociologic al problemei noastre agrare* (« Le néoservage, étude socio-économique de notre problème agricole »), Socec, Bucuresti, 1910.

11 TROTSKI Lev, *Les guerres balkaniques, 1912-1913*, Science Marxiste, 2002 (première édition en russe écrite en 1926), pp. 305-353.

Récupérant cette tonalité contestataire, les communistes, après la deuxième guerre mondiale, firent de la révolte paysanne de 1907 l'un des archétypes favoris du marxisme en Roumanie et de nombreuses analyses des historiens de l'Institut d'Histoire du Parti<sup>12</sup> reprisent les événements comme autant de manifestations de la lutte des classes entre les paysans opprimés et l'État propriétaire-bourgeois oppresseur<sup>13</sup>. Comme illustration de ce langage relativement uniforme, citons cet extrait des années 1960 : « La révolte de 1907 représent(ait) l'un des moments culminants des luttes de libération sociale de l'histoire des paysans. Cet événement remarquable des luttes passées, porté par le peuple roumain occup(ait) également une place importante au plan mondial, dans le cadre des tempêtes révolutionnaires et des grandes époques de lutte des classes du début du XX<sup>e</sup> siècle »<sup>14</sup>. Dès lors le thème des révoltes agraires fut délimité dans le cadre de manifestations de type prolétariennes, coordonnées et nationales, brouillant la relecture et la nature de ces mouvements sociaux. Pour les camarades du PCR, 1907 joua le rôle de mythe fondateur de la lutte des classes parmi les paysans dans sa dimension nationaliste. Ces manifestations, qualifiées en 1907 de *soulèvements* ou de *révoltes*, furent décrites par les communistes comme *une grande révolte paysanne nationale*, qualificatif qui en dit long sur les intentions sous-jacentes. Le régime avait besoin, pour des questions de légitimation, de l'histoire d'une mobilisation prolétarienne dans les campagnes ainsi que d'une révolte à caractère national<sup>15</sup>. Depuis, les études post-89 l'évoquent ici ou là, surtout pour déconstruire l'histoire des communistes et pour mettre en doute les chiffres exagérés de la répression (le chiffre le plus répandu, 11 000 morts, fut rarement remis en question depuis 1907). Ainsi, les historiens contemporains qui reviennent sur 1907 entrent dans des interrogations du type : « quel fut le nombre réel de morts ? »<sup>17</sup> (les décomptes récents tendent vers plutôt 2000 à 2500 morts) ou « comment qualifier les mesures de l'armée, crime ou répression ? ». Ces tentatives de retour sur 1907, focalisées sur la *réalité* des événements, bien qu'elles soient nécessaires pour saisir la part du mythe dans l'imaginaire communiste, n'apportent

12 Fondé en 1951, l'Institut d'Histoire du Parti devint l'Institut d'études historiques et socio-politiques auprès du Comité Central du Parti Communiste Roumain (I.S.I.S.P de pe lînga C.C. Al P.C.R) en 1966. Il se chargea d'écrire l'histoire des mouvements ouvriers, socialistes et socio-démocrates de Roumanie et d'ailleurs, selon les principes de la propagande officielle du Parti Communiste Roumain.

13 La liste est longue mais on peut citer en premier lieu le travail de Mihail Roller, qui dès 1948 fut chargé par l'Académie de la République Populaire Roumaine de réunir et de publier les archives concernant les révoltes paysannes de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, celle de 1888 et celle de 1907. Ces archives ont été publiées en 3 volumes, dès 1948, 1950, aux éditions de l'Etat (editura de stat). On peut aussi consulter les documents sur le sujet produits par les cercles socialistes ainsi que les articles du journal socialiste *Romania Muncitoare* regroupés dans le volume Documente... 1900-1909.

14 HURUZEANU Damian, « Miscarea muncitoreasc din Romania si rascoala taranilor din 1907 » (Le mouvement ouvrier en Roumanie et la révolte paysanne de 1907), dans COPOIU Nicolae, *Refacerea Partidului Social-démocrat din Romania (1900-1910)* (« Le refondation du Parti Social-démocrate roumain, 1900-1910 »), editura Stiintifica, Bucuresti, 1966, p.142 (ma trad.).

15 Sur le sujet du national-communisme en Roumanie, voir GRIDAN Irina, « Du communisme national au national-communisme » dans Réactions à la soviétisation dans la Roumanie des années 1960, *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 2011/1 n° 109, pp. 113-127.

16 Voir l'article de SPERLEA Florin, « Armata si rascoala din 1907. Care est cifra reala a celor ucisi » (« L'armée et la révolte de 1907. Quel est le chiffre réel des morts »), dans *Historia*, 13 janvier 2011.

17 Voir l'interview adressée à trois historiens roumains sur cette question « 1907, Crima de masa sau simpla represiune ? » (« 1907, crime de masse ou simple répression ? ») dans *Historia*, 4 mai 2010.

guère d'éléments sur ce que ces mouvements sociaux suscitèrent comme projets de société alternatifs. Par ailleurs, hormis ces quelques articles parus les dix dernières années, le printemps 1907 n'intéresse plus vraiment les chercheurs aujourd'hui, certainement certainement parce que le sujet demeure délicat, depuis les récupérations d'après-guerre. D'autres part, les études sur le XX<sup>e</sup> siècle roumain privilégient davantage la fondation de l'État-nation dans la pensée libérale, que l'histoire communiste a largement négligée. Dans cette historiographie contrastée, exagérément abondante jusqu'en 1989 et quasiment absente depuis, aborder le printemps 1907, c'est s'engager sur le terrain d'un débat d'interprétations difficilement solvable, si on s'y maintient. Il semble qu'une manière de s'en extraire réside dans la méthode d'approche. Il s'agit de porter l'attention sur le « principe d'espérance » cher à Ernst Bloch, qui revisite la notion d'utopie<sup>18</sup>. Ainsi, c'est au creux des aspérités du temps qu'il est possible de glaner les traces d'espoirs, logées dans les imaginaires collectifs et qui interrompent la continuité du récit historique de la modernité. S'il appartient à l'historien de mettre au jour les ressorts des discours politiques qui se structurèrent autour de 1907, aussi bien dans le camp des libéraux que dans celui des conservateurs, notre intention ici est précisément de faire émerger les voix du passé à la frontière des discours politiques dominants. En effet, ces dernières, dans la langue des utopies, participèrent elles aussi au mouvement de l'histoire. C'est donc à l'endroit des pensées socialistes en gestation que nous abordons ce printemps 1907. Et comme le suggère Michèle Riot-Sarcey dans une réflexion sur « socialisme ou utopie », le socialisme et l'utopie se confondent là où l'utopie est davantage « un mode de penser le devenir de l'humanité qu'une projection vers un ailleurs inaccessible »<sup>19</sup>. Nous tentons donc de montrer de quelle manière les mouvements sociaux de 1907 alimentèrent la formulation de la contestation, dans le cadre de la pensée socialiste roumaine en cours de légitimation. En d'autres termes, nous essayons de raconter ce que M. Riot-Sarcey appelle « l'écart entre la perception d'un quotidien et la projection dans une autre réalité, alors jugée possible »<sup>20</sup>.

## **Au printemps 1907, pendant que les paysans réclamaient « la terre », les autorités exigèrent l'ordre. Les socialistes dans l'émotion de la répression**

### *Le cri du printemps 1907*

Quelques mois avant le printemps 1907, quand les campagnes s'embrasèrent sous le signe de la colère, levant le rideau sur l'envers du décor, la Roumanie célébrait la quarantième année du règne de Charles I<sup>er</sup> de la dynastie Hohenzollern, promoteur de

18 BLOCH Ernst, *Le Principe d'espérance*, Gallimard, Paris, 1976, 536 p.

19 RIOT-SARCEY Michèle, « Socialisme ou utopie. Le moment 1848 », dans GRANGE Juliette, MUSSO Pierre (dir.), *Les Socialismes*, Le bord de l'eau, 2012.

20 A propos des utopies concrètes, RIOT-SARCEY Michèle, *Le Réel de l'utopie, essai sur le politique au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Albin Michel, Paris 1998, p. 7.

la modernisation du pays selon les principes occidentaux. En novembre 1906, à l'occasion du jubilé du règne de Charles I<sup>er</sup><sup>21</sup>, le ministre de l'agriculture, de l'industrie et du commerce se targuait de pouvoir enfin « montrer aux étrangers et aux roumains (...) la place que la Roumanie avait su gagner au sein des nations européennes<sup>22</sup> », au cours de ces quarante années de modernisation. Il se référait sans doute à la situation économique de la Roumanie qui, du point de vue de ses exportations, faisait figure de bonne élève dans le jeu européen. En effet, la balance commerciale de la Roumanie affichait des soldes positifs depuis 1900 (à l'exception de l'année 1904)<sup>23</sup>. Mais le ministre passait sous silence les conditions de vie de plus de 80% de la population, dont le quotidien dans les campagnes avait été réduit « à des conditions de servage, au bénéfice de l'oligarchie rurale qui constituait le principal soutien du gouvernement de la clique des boyards et des ciocoï »<sup>24</sup>, et qui, depuis près d'un demi-siècle, manifestait de manière cyclique et sporadique les insuffisances de l'État moderne. Quelques deux mois et demi après cet anniversaire, les paysans allaient dévaster une fois encore ce qu'ils considéraient comme les endroits de leurs frustrations, dont la meilleure synthèse semble se trouver dans le cri que l'on entendait de part et d'autre : « de la terre »<sup>25</sup>. Cette étincelle se répandit dans le reste de la région puis dans le reste du pays. L'agitation se fit telle que le consul de France à Iasi en référa à Paris. Selon lui, dans les districts moldaves de Dorohoi, Botoșani, Iasi, environ 26 000 révoltés agitaient les campagnes moldaves au tout début du mois de mars<sup>26</sup>. On réclamait « 25 lei Falcea » (c'est-à-dire 25 lei pour un hectare et demi de terre), cri qui se propagea dans tout le pays et atteignit son apogée en Valachie à la fin du mois de mars. En effet, le même consul notait que le prix des terres avait plus que triplé en quelques années (on était passé de 25 lei Falcea en 1899 à 70 ou 80 lei Falcea en 1907)<sup>27</sup>.

### *La mobilisation des socialistes autour des scandales de la répression*

Tandis que pendant le mois de mars 1907, la focale était axée sur les dévastations commises par les paysans, le mois d'avril, à la suite du vote par le parlement de l'État de siège, révéla aux lecteurs les exactions de l'armée, multipliant les témoignages des tribunaux militaires improvisés dans les communes, les exécutions sommaires, les

21 Carol I<sup>er</sup>, prince souverain des provinces unies, puis premier roi de Roumanie après l'indépendance. Il régna 48 années, la plupart du temps entouré par un gouvernement libéral, jusqu'en 1914.

22 Ion N. Lahovari, à l'occasion de l'exposition au jubilé du règne de Carol I, le 23 novembre 1906, dans ȘPERLEA, F., DRĂGHICI, L., STĂNESCU, M., (Coord.) *Armata română și răscoala din 1907 Documente*, editura militară, București, 2007, p. 7.

23 En 1907, les produits du sol représentent 87% des exportations de Roumanie, voir *Annuaire statistique de la Roumanie*, impremeria statului, București, 1912, p. 321-322.

24 Ciocoï, littéralement *parvenus*, désigne cette classe de nouveaux propriétaires terriens qui bénéficièrent de la réforme agraire de 1864, au dépend des paysans, cf. TROTSKI, Lev, *op. cit.*, p. 334

25 Ce cri est cité dans de nombreux articles, repris dans les textes posthumes. Il était déjà dans les esprits puisqu'en 1894, George Cosbuc écrivit une poésie prémonitoire, « Noi vrem pamânt » (« nous voulons la terre »), publiée dans *Vatra*, n°3, 1894 repris dans la presse. Le journal *Lupta (La Lutte)* de Budapest titre ainsi le rapport sur la révolte paysanne en Roumanie, en quatre articles, publiés entre le 11 au 18 mars 1907, de même que *Vocea Dreptatei (La Voix du droit)*, publie un article « vrem pamant! », le 11 mars 1907. Le consul de France à Iasi mentionne également ce cri dans son rapport au MAE, doc 76-77, dossier n°2, N.S., 12 mars 1907.

26 D'après le rapport du Consul de France à Iasi au MAE, *op.cit.*

27 *Ibid.*, Bucarest, doc n°78, 16 mars 1907.

villages bombardés. Et alors que le journal du parti libéral, *Vointa Nationala* ( *La Volonté nationale* ) lançait au mois de mars des appels adressés aux notables locaux, maires, instituteurs, prêtres, afin que ceux-ci rétablissent l'ordre dans leurs communes, au mois d'avril, ces mêmes notables furent les premiers à subir la répression de l'armée du général Averescu<sup>28</sup>. Dans les colonnes de *Adevarul* ( *La Vérité* ), le journal du social-démocrate Constantin Mille<sup>29</sup>, on peut lire des témoignages du type : « L'officier en charge a tiré sur le prêtre et sur le secrétaire de la commune de Corcova... ». Ou encore : « Le village d'Oprisor a été bombardé, parce qu'il était considéré comme une commune de voleurs. Les gens furent tués massivement ». Et plus loin : « Le plus horrible, c'est le tribunal mis en place par les officiers dans la commune de Gîrla-mare, composé de deux grecs aubergistes, deux intendants, et cinq paysans koulaks<sup>30</sup>, (...). C'est ainsi que fut fusillé Stan Barabt, le nouveau maire élu avec quinze autres malchanceux »<sup>31</sup>. Le socialiste Constantin Mille, dans le même numéro, parlait dans une verve offusquée de « guerre civile », vision qui, avec le recul, semble exagérée, compte tenu du fait que si d'un côté l'armée avait effectivement déployé l'ensemble des forces que prévoyait l'état de siège, on ne voyait pas se former du côté des paysans de groupe armé identifiable comme tel.

La deuxième phase de la répression vint donner un point final à la contestation. Après les exécutions sommaires, les perquisitions et les arrestations vinrent clôturer l'œuvre de dissuasion de gouvernement libéral. Theodor D. Speranta, qui se présentait comme député des paysans aux élections parlementaires, ainsi que N. Iorga et Vasile M. Kogalniceanu furent traduits en justice. Ce dernier, fils de l'initiateur de la loi sur l'émancipation des paysans de 1864, était le fondateur d'un parti paysan et auteur d'une revue *La question paysanne* où il manifestait son soutien à la cause des paysans. De même pour Ionescu-Lungu, professeur dans le district de Ploiesti, suspecté d'avoir activé dans les campagnes une « association secrète de paysans »<sup>32</sup>.

Ce qui traverse ces récits et témoignages, c'est l'atmosphère de confusion qui régnait et l'impossibilité pour les autorités ainsi que pour la presse partisane de jeter la responsabilité de la révolte sur un groupe social en particulier. Ainsi, chacun a su interpréter ce printemps 1907 selon ses propres convictions : les libéraux ont vu les causes de la révolte dans le péril juif et reprochèrent aux conservateurs d'avoir pactisé avec la finance étrangère<sup>33</sup> ; par ailleurs, les conservateurs en imputèrent la

28 Nommé par le roi Charles I<sup>er</sup> ministre de la guerre dans le gouvernement libéral de Sturdza, le général Averescu eut l'occasion de montrer sa détermination militaire pendant la deuxième guerre balkanique, au cours de laquelle il conduisit l'armée roumaine en Bulgarie, jusqu'à Sofia, pendant l'offensive de l'été 1913. Il fut ensuite commandant de l'armée roumaine pendant la Première Guerre mondiale et prit part aux négociations de la paix en 1918, en tant que premier ministre, fonction qu'il occupa à plusieurs reprises dans l'entre-deux-guerres.

29 Constantin Mille fit parti des socialistes de la première heure en Roumanie, influencés par les réfugiés russes et les mouvements populistes. Partisan de l'émancipation des paysans, il participa à la fondation du parti social-démocrate de Roumanie en 1893, et fut actif dans diverses publications à tendance marxiste.

30 En Roumain le terme utilisé est *Chiaburi*, que l'on peut traduire par *Koulak*. Il désigne, avant la révolution de 1917, les paysans propriétaires qui possédaient plusieurs fermes et qui employaient des ouvriers agricoles pour les faire travailler.

31 Témoignages de l'avocat député Radulescu-Mehedinti, pour le journal *Adevarul*, 1<sup>er</sup> avril 1907.

32 *Adevarul*, 12 avril 1907.

33 Voir le journal libéral, *Vointa Nationala*, dans lequel des articles développaient quotidiennement ce genre de théories.

responsabilité à l'État libéral issu de 1848, qui avait mis en place la réforme agraire dans des formes insuffisantes pour la nation roumaine. Quelles que soient les interprétations, la dimension globale de la répression, qui toucha paysans, notables, intellectuels, étudiants, juifs et socialistes<sup>34</sup>, figea le pays dans l'émotion, suscitant toute une mythologie partisane. Ce qui semble avoir alimenté le mythe du printemps 1907, bien plus que la colère endémique des paysans, se trouve donc davantage dans les modalités de réponse et de contrôle que ces mouvements sociaux inspirèrent à l'État-nation en quête de légitimation. En effet, les structures administratives et législatives de la modernité, incarnées dans les communes par les préfetures, apprenaient à formuler des réponses adaptées à l'ampleur du projet. Et face à ces nouvelles catégories sociales en quête d'identité collective, ayant quitté le servage pour entrer dans les circuits du salariat agricole, le dialogue État/nation devait trouver ses ajustements. En d'autres termes, l'État moderne roumain devait découvrir le langage du contrôle et de l'endiguement. Et la réponse armée qu'il adressa en 1907 semble avoir bien plus participé au mythe fondateur de la révolte que ne le firent les paysans, fourches et gourdins en main. Les soulèvements ruraux de 1907, par la dynamique de débats d'opinion qu'ils ont engendrés, dépassant le monde paysan, jetèrent sur la société roumaine, le temps d'un instant, un voile de doutes concernant l'avenir. Quelle que soit la tournure des possibles, ceux-ci furent d'autant plus variés et audacieux qu'on se trouvait dans une situation particulièrement marquée par la violence et que l'émotion partagée suscitait l'imagination. Alors que les libéraux aux commandes de l'État virent dans cette rupture le signe d'une inquiétude concernant l'avenir et la nécessité de renforcer les structures de la nation *via* la répression, les socialistes, non moins inquiets pour l'avenir, s'engouffrèrent dans la brèche ouverte pour formuler des revendications liées à la nécessité d'une transformation radicale de la société roumaine.

Ce que révélait cette répression, au-delà de la crainte d'un emballement dans les campagnes, c'est surtout un ensemble de problématiques liées aux lacunes des processus de modernisation de l'État et aux difficultés des socialistes à s'en emparer pour leur doctrine. Dans le langage de l'Internationale, les liens désormais possibles entre les villes et les campagnes représentaient des espoirs à saisir. Panait Musoiu, militant socialiste-anarchiste, soucieux de rapporter les événements à caractère social dans le journal qu'il avait fondé, *Revista Ideei*<sup>35</sup>, consacra les colonnes de l'année 1907 aux récits grisants de solidarité entre les ouvriers et les paysans : un témoin racontait que des paysans arrêtés en Moldavie rencontrèrent la solidarité des ouvriers cheminots de la gare de Pascani<sup>36</sup>. D'autres récits mentionnent que les généraux se confrontaient

34 On remarque, dans les archives de la DPSG de nombreuses expulsions de juifs et de militants socialistes au cours de l'année 1907, dont la plus célèbre est celle du militant socialiste révolutionnaire Christian Rakovski, fondateur du journal *Romania Muncitoare*.

35 *Revista Ideei* fut une revue de critique sociale, à tendance anarchiste, qui couvrit les quinze premières années du XX<sup>e</sup> siècle. Son fondateur Panait Musoiu était en contact avec les réseaux anarchistes européens et fiché dans les rapports de police comme tel pour avoir traduit et diffusé les œuvres de Kropotkine en Roumanie ou témoigné de l'injustice du sort infligé à Francisco Ferrer.

36 Témoignage de OMEGA, « Grozavile din nordul moldovei » (« les horreurs du nord de la Moldavie »), dans *Revista Ideei* publiée par MUSOIU Panait, mars 1907. Les ouvriers solidaires subirent la répression de la préfeture et ils furent arrêtés, parfois torturés, de même qu'on interdit leur syndicat.

au refus des soldats de tirer sur leurs frères paysans. Et le journal fondé par le socialiste internationaliste, Christian Rakovski<sup>37</sup>, *Romania Muncitoare* (*La Roumanie ouvrière*) d'appeler les soldats à tirer crosse en l'air<sup>38</sup>.

### **Dans la confusion du printemps 1907, les socialistes tentèrent de sédimer leur rhétorique sur les pratiques contestataires des paysans**

À partir du mois de mars, la révolte prit une tournure plus inquiétante, puisque le gouvernement conservateur ne parvenait pas à en maîtriser l'étendue<sup>39</sup>. Au cœur de la révolte, le cercle socialiste de Bucarest, *Romania Muncitoare* (*La Roumanie ouvrière*), organisa un meeting de solidarité avec les paysans, le 11 mars 1907 à l'issue duquel fut adoptée une motion précisant les positions des socialistes concernant la fracture sociale qui était en train de se dessiner. Le journal *Romania Muncitoare* titra dans le numéro du 11-18 mars « La Roumanie ouvrière et les révoltes paysannes. Appel aux travailleurs, aux paysans, et aux étudiants », ce qui révélait l'incitation à la solidarité de classe soulignée par les socialistes. La motion votée révélait combien le discours socialiste de l'époque, formulé dans l'émotion des événements, était pétri de contradictions mais aussi d'un imaginaire inspiré, ouvrant une fenêtre sur un avenir souhaitable<sup>40</sup>.

*L'existence juridique des paysans, entre droit et revendications : les « répertoires d'action »*

La rationalisation récente de l'État avait eu pour conséquence à la fois l'apparition de lieux incarnant le pouvoir à l'échelle locale, et en particulier les préfetures, et la prise de conscience chez les paysans de la notion de droit. À mesure que l'État de droit s'imposait, dans les cadres de la Constitution de 1866 et des corpus de lois, il donnait

---

37 Christian Rakovski fut un socialiste révolutionnaire roumain qui participa aux nombreuses grèves ouvrières en Roumanie à partir de 1905. Il lança cette même année le journal *Romania Muncitoare* (*La Roumanie ouvrière*), porte parole du mouvement syndicaliste révolutionnaire en Roumanie. En 1907, il fut le correspondant de la révolte paysanne pour le journal de Jean Jaurès, *L'Humanité*, et témoin direct de la répression en qualité de médecin militaire de réserve. D'origine bulgare, il fut illégalement déchu de la nationalité roumaine fin 1907 par le gouvernement roumain, suspicieux de son activité révolutionnaire. Il ne la récupéra qu'en 1912, à l'issue d'une longue bataille juridique.

38 *Documente din istoria miscarii muncitoresti din Romania 1900-1909* (Documents de l'histoire du mouvement ouvrier en Roumanie, 1900-1909), ed Politica, Bucarest, 1975, p. 527.

39 Ils cédèrent d'ailleurs la place aux libéraux conduits par Dimitrie A. Stourdza, le 12 mars 1907.

40 « Motion adoptée par les travailleurs de Bucarest lors du meeting de solidarité avec la paysannerie révoltée, le 11 mars 1907 », dans *Romania Muncitoare*, anul III, seria a II-a, nr. 3, 18-25 mars 1907, publié dans *Documente din istoria miscarii muncitoresti din Romania, 1900-1909*, Institutul de studii istorice si social-politice de pe linga C.C. Al P.C.R., editura politica, Bucuresti, 1975, pp. 526-527 (ma trad.).

41 La constitution de 1866, copie conforme de la constitution libérale belge, fut adoptée comme loi fondamentale scellant l'union des deux principautés moldaves et valaques dans la monarchie constitutionnelle.

aussi naissance à des sujets de droit, qui se revendiquèrent comme tels. Les méthodes d'approche du sociologue américain Charles Tilly concernant les mouvements sociaux, considérés comme des objets de recherche à travers la classification de leurs « répertoires de contestation »<sup>42</sup>, apportent à cet exposé quelques pistes utiles.

On a bien souvent alimenté, pour décrire ces jacqueries, l'imaginaire du paysan hirsute, violent et barbare, venu dévaster les greniers des intendants, terroriser les propriétaires terriens et dévaler sans prévenir avec fourches et gourdins (de nombreux témoignages dans les journaux et dans les archives de police mentionnent l'emploi des gourdins par les paysans pour terroriser leurs employeurs) dans la tranquillité des villes. Cependant une étude plus minutieuse des sources nous apprend que si les dévastations et la mise à feu étaient un moyen d'action des paysans, les jacqueries prenaient des formes multiples, les modes de pressions à l'égard des autorités se diversifiant avec la modernité. Parmi les outils de contestation, on note les pétitions et les rassemblements adressés aux administrations locales. En effet, les paysans se tournèrent vers les instances qui incarnaient les principes du droit, dans un rapport de force souligné par le nombre et les effets de masses. En février 1907, le journal *Vointa Nationala* relatait comment des groupes de paysans venaient interpellier les préfets de leur commune respective afin que ceux-ci régissent les conditions d'accès à la terre<sup>43</sup> ou qu'ils expulsent tous les étrangers, rendus responsables de l'accaparement des terres, ou enfin qu'ils réduisent le prix de la terre à « 25 lei Falcea »<sup>44</sup>. De même, le consul de France à Galati témoignait de manifestations de groupes de paysans, entrant dans les villes et se présentant aux autorités locales pour demander au préfet du département d'augmenter leur salaire quotidien<sup>45</sup>. On voit bien comment les structures de l'État moderne, visibles à l'échelle locale dans l'institution des préfetures, jouèrent un rôle fondamental de cible dans la formulation de la contestation. Et, par ailleurs, elles furent aussi le relais nécessaire de la réponse armée de l'État moderne. Le même consul français témoignait que les 200 ou 300 paysans en quête de réponse préfectorale quant à leur salaire se virent tirer dessus par une compagnie de chasseurs, recrutée sur-le-champ par le Préfet en question, ce qui fit 12 morts et 12 blessés.

Outre le regroupement sur les lieux du pouvoir dominant, les pétitions jouèrent également un rôle dans la prise de conscience d'une identité paysanne. Celles-ci s'adressaient aux instances supérieures du pouvoir, en l'occurrence au Premier ministre ou au ministre en charge de l'agriculture, et reflétaient également le contenu de la contestation paysanne. Elles permettaient aussi aux paysans de mettre en garde les autorités si celles-ci ne cédaient pas sur les revendications énumérées. Parmi celles-ci, la baisse du prix des terres, la modification de l'impôt qui se versait sous forme de dîme dans certaines régions, le rétablissement des pâturages ainsi que l'élimination

42 TILLY C., *La France contestée de 1600 à nos jours*, Fayard, Paris, 1986.

43 Voir le numéro du 25 février. Les paysans de la ferme de M. Fisher se mobilisèrent à la Préfecture de Botosani.

44 Voir le numéro du 26 février. 300 paysans de la commune de Badeni se déplacèrent auprès de l'inspecteur de la commune.

45 MAE, note du consul Melon, NS., Doss 2, Doc. 102, n°8, 24 mars 1907.

des intermédiaires, les intendants, qu'on appelait les « arendasi »<sup>46</sup>, et qui représentaient une véritable plaie spéculative pour la paysannerie<sup>47</sup>.

Enfin, un troisième moyen d'action de la contestation paysanne se manifestait dans les associations de solidarité. Sous forme de guildes ou de syndicats, les paysans s'enquirent de résister au non-respect de leurs droits, dans des rassemblements ayant une forme juridique officielle. Ainsi, en avril 1888<sup>48</sup>, au cœur des manifestations de paysans, la guilde des ouvriers agricoles de Iasi rattachée au parti ouvrier local déclarait dans une publication s'être réunie en vue de lutter aux côtés du parti ouvrier par la voix légale, pour le respect de leurs droits<sup>49</sup>. De même, des syndicats de soutien aux petits agriculteurs virent le jour, à l'instar du syndicat agricole « Baraganul », fondé en 1902, dont les statuts révélaient que sa fondation avait pour objectif de contribuer au développement de l'agriculture, de l'économie rurale ainsi que de l'élevage des animaux, dans le soutien des petits paysans<sup>50</sup>.

Ainsi, au cœur des jacqueries, restées dans les imaginaires collectifs comme des débordements sauvages et désorganisés, on assistait à des pratiques de revendications variées, en groupes organisés autour de motifs communs. Et pour les socialistes, la visibilité de ces revendications devait passer par la voie légale de la représentation, c'est-à-dire par le suffrage universel.

### *Le sujet de la représentativité dans la motion des socialistes*

Une des revendications de la motion adoptée par les socialistes le 11 mars concernait l'introduction du vote communautaire direct, égal et secret sans distinction de nation, pour tous les sujets de l'État roumain âgés de plus de 21 ans. Cette mesure était certainement celle dont la dimension utopique était la plus palpable. En effet, elle se référait au système censitaire qui régissait le mode d'élection dans lequel les paysans, faisant partie du quatrième collège du corps électoral, avaient la possibilité d'élire, par l'intermédiaire de représentants, un député par département. Mais, dans les faits, les représentants des paysans accédaient très rarement à la chambre, puisque les procédures de délégations encourageaient bien souvent des pratiques de corruption, de chantage et de coterie, décrites par Ion Luca Caragiale dans une verve si savoureuse

46 Fermiers louant la terre aux grands propriétaires et chargés de l'intendance et de l'exploitation. Ni paysans, ni propriétaires, ces intermédiaires, devenus la cible des critiques, avaient pour principale occupation de spéculer sur l'exploitation de la terre. Ils employaient des paysans pour travailler sur les domaines qu'ils accumulaient et vendaient les grains à l'exportation à des firmes agro-alimentaires internationales, installées dans les ports de la mer Noire.

47 Pétition sous forme de télégramme, signée par les 400 habitants de la commune de Mizil dans le département de Buzau, adressée au Premier ministre Dimitrie A. Sturdza, dans ROLLER, M., *Rascoala taranilor din 1907*, editura de stat, Bucarest, 1949, pp. 23-25.

48 Les soulèvements de 1888 font partie de ces révoltes qui rythmaient la vie des campagnes de manière endémique depuis l'adoption de la réforme agraire.

49 Cette déclaration fut signée par tous les membres de la guilde, environ 300 personnes, « Muncitorul » (l'Ouvrier), 14-23 avril 1888, déclaration reproduite dans *Documente ... 1879-1892*.

50 *Statutele sindicatului agricol « Baraganul »* (Statuts du syndicat agricole « Baraganul »), Bucarest, 1902.

qu'il n'est rien à ajouter :

Les deux partis soi-disant historiques (...) ne sont en réalité que des factions possédant chacune non pas des partisans mais sa clientèle. [...] La clientèle (...) n'est que la plèbe incapable de travailler et n'ayant d'ailleurs rien à travailler, petits commerçants et marchands de faubourg déchus, petits agitateurs dangereux des villages et des alentours des villes, agents électoraux batailleurs ; c'est ensuite le produit hybride des écoles de tous degrés, intellectuels semi-doctes, avocats et avocassiers, professeurs, instituteurs et cuistres, popes libres penseurs et défroqués, maîtres d'école illettrés – tous théoriciens de café ; puis à la suite, de hauts fonctionnaires et de petits commis, amovibles pour la plupart (...) <sup>51</sup>.

Dans ces conditions, évoquer le vote direct, égal et secret était un pavé jeté dans la mare de la modernité.

Devenu l'un des principaux chevaux de bataille des socialistes après l'adoption de la Constitution qui garantissait la construction d'un État-national libéral mais pas démocratique, le suffrage universel ne fut adopté en Roumanie qu'en 1919. Dès 1886, C. Dobrogeanu-Gherea avait exposé cette revendication dans un texte qui jeta par la suite les bases des programmes socialistes en Roumanie, « *ce vor socialisti* » (« que veulent les socialistes ») <sup>52</sup>.

99

### *Les dévastations paysannes : des pratiques coutumières à l'assaut de la modernité*

En 1907, la « question paysanne », selon l'appellation que ces conflits finirent par endosser dans les discours y afférant, était la principale question sociale accompagnant le processus de modernisation de l'État roumain. Plusieurs fois déjà depuis l'indépendance de la Roumanie, l'encre avait coulé lors de ce type de soulèvements ruraux, gérés par les autorités à mi-chemin entre la répression et les réformes. Le déclenchement des colères se manifestait donc de manière cyclique, et pour différentes raisons. Souvent les mauvaises récoltes, dues aux intempéries, formaient le terreau des contrariétés. Les rébellions éclataient d'ailleurs au moment de la signature des contrats agricoles, en début de saison, quand les paysans buttaient sur les réticences des propriétaires et des intendants à négocier leurs contrats. Quand la coupe était pleine, et que les négociations s'annonçaient bloquées, les paysans avaient l'habitude de se déplacer en groupes afin de dévaster les greniers et les manoirs des propriétaires terriens et des fermiers, de piller ce dont ils avaient besoin, terrorisant ces derniers. On retrouve toutes sortes de témoignages détaillant les pratiques audacieuses de la jacquerie. Les socialistes donnant un contenu revendicatif à ces pratiques,

---

51 CARAGIALE Ion Luca, *L'Effroyable suicide de la rue de la Fidélité, Héros-Limite*, Genève, 2012, p. 251.

52 DOBROGEANU-GHEREA C., « Ce vor socialistii romini , expunerea socialismului stiintific si programul socialist », dans *Revista sociala*, n°8, 9, 10, 11, 1886, articles regroupés dans une brochure publiée à Iasi, édition H. Goldner, 1886.

mettaient le doigt sur les cibles visées, celles qui cristallisaient les insuffisances de l'État moderne. Et l'exemple tragique de ce que firent endurer les paysans au propriétaire Virgil Tirnoveanu, de Valea-Stanciului (département de Dolj), rapporté par Christian Rakovski, est révélateur non seulement des sentiments de vengeance qui motivaient les soulèvements mais aussi de la volonté de montrer l'ampleur des injustices concernant la gestion des terres : « après l'avoir tué, ils lui emplirent la bouche de terre : — tu en voulais beaucoup, durant ta vie, se seraient-ils écriés, manges-en maintenant à satiété<sup>53</sup> ». Un autre témoin de l'atmosphère qui régnait en 1907, Panait Musoiu, fut également soucieux d'en rapporter le déroulement dans sa publication de critique sociale, *Revista Ideei*<sup>54</sup>. Il publia toute l'année 1907 des récits en provenance des provinces dans lesquelles l'atmosphère de révolte imprégnait les pratiques de la contestation : la dévastation des terres, le pillage et l'incendie des maisons, des greniers et des écuries des propriétaires. Les révoltés forçaient les caves et les greniers, pillaient le vin et vidaient les réserves. Ils emportaient le mobilier et les habits des propriétaires, réduisaient en miettes et en cendres des richesses accumulées depuis des générations, les villas somptueuses, richement aménagées et entourées de vignes et de vergers dont les paysans n'avaient jamais pu goûter les fruits. Ailleurs, ils détruisaient les registres des intendants, qui étaient devenus l'une des cibles des paysans. En effet, ces registres fixaient leurs conditions de travail ainsi que le prix des terres qu'ils travaillaient en location. Ils symbolisaient à la fois la dîme que les paysans devaient verser à la fin des récoltes et, de manière générale, les impôts qui pesaient sur leurs revenus, qu'ils soient en liquidité ou en nature.

En Moldavie, l'accaparement des terres par le puissant fermier Moshi Fisher, qui gérait la plupart des terres arables de la région et n'était pas particulièrement réputé pour son esprit de conciliation à l'égard des contrats de location des terres, fit couler encre et sang en 1907. Devant le maintien du prix des contrats agricoles, les paysans s'en prirent à ceux qu'ils considéraient comme responsables de leurs frustrations.

C'est dans ces conditions que les deuxième, troisième et quatrième revendications de la motion du 11 mars 1907 concernaient d'une part la disparition de la classe des fermiers intermédiaires, les intendants des terres, devenus la cible des colères, d'autre part la limitation par la loi de la superficie de mise en fermage de la terre, fixée par une commission mixte selon le prix réel de la terre, et enfin la révision des lois qui régissaient la location des terres.

### *Le système de gestion des terres vue par les socialistes : retour sur les conséquences d'une réforme agraire inadaptée*

Ces revendications concernaient le système de gestion des terres, issu de la réforme agraire de 1864, qui avait supprimé le servage et organisé la distribution de la terre

53 RAKOVSKI Christian, *La Roumanie des Boyards*, V. Giard, et E. Brière, Paris, Cercul de Editura socialista, Bucarest, 1909, p. 50.

54 Voir note n°35.

aux paysans. En effet, un an auparavant, la loi sur la sécularisation des biens des monastères avait mis à disposition de l'État environ un quart des terres du pays<sup>55</sup> qu'il destinait aux petits paysans. Afin de remplacer le statut de servage, la coalition gouvernementale libérale de 1866 avait également voté une série de lois spécifiques, régissant les rapports entre les propriétaires des terres ou leurs intendants et les paysans, les « tocmelile agricole »<sup>56</sup>. Ainsi, les paysans ne devaient pas seulement subir les conditions chaotiques d'accès à la propriété qui n'avaient par ailleurs pas amélioré leurs conditions de vie ; ils devaient aussi s'accommoder de ces contrats agricoles spécifiques qu'ils signaient avec les fermiers et qui ressemblaient de fait à des sortes de marchandages comprenant à la fois le contrat de location de la terre et les conventions entre les parties en général. En conséquence, et sans entrer dans le détail juridique de ces formes de contrats<sup>57</sup>, la crispation se situait précisément dans les injustices que ces contrats inscrivaient dans le corps législatif, notamment parce qu'ils dérogeaient au code civil et au droit commun, perpétuant les pratiques féodales, tels que les contrats oraux, le salaire en nature, la pratique de la dîme ou du travail forcé. Et on comprend que toutes les crispations se tournèrent vers ceux qui étaient chargés d'administrer les terres conformément à ces lois. La figure honnie dans la littérature et parmi les observateurs de la campagne roumaine était incarnée par les intendants, ces *arendasi*. Ils étaient les intermédiaires, chargés de gérer la terre, qui entretenaient à la fois des relations avec les grands propriétaires, la noblesse locale, et avec les paysans. Dans le processus d'émancipation des paysans, ces intendants endossaient le rôle de l'exploitant, de l'opportuniste, du nouveau riche.

Il y avait dans cette motion votée par les socialistes en plein bouleversement du printemps 1907, le désir de réaffirmation d'une société de droit promise par les principes de modernisation de l'État. Si les revendications formulées par les socialistes avaient pour intention de porter la parole des paysans au Parlement, certains aspects de la contestation entraient difficilement dans les cadres de la doctrine, qui, dans les termes marxistes de la Deuxième Internationale, demeurait relativement ambiguë à l'égard des mouvements paysans.



Răscoala din 1907, tableau d'Octav Băncilă, Musée d'Histoire de Bucarest.

55 GIORDANO Christian, « Réformes agraires et tensions ethniques en Europe centrale et orientale », dans *Études rurales*, n°159-160, 2001. p. 9.

56 Terme du droit féodal, il désigne un régime de lois sous lequel étaient régis les rapports entre les fermiers ou les propriétaires terriens et les paysans. Ces lois dérogeaient au code civil qui arbitrait en revanche les contrats de location des terres entre les propriétaires et les fermiers. Au-delà des accords entre les deux parties, il se référait de manière générale aux relations qui existaient entre le fermier et le paysan, rappelant l'Ancien Régime. Après la révolte paysanne de 1907, il fut remplacé par le terme « Invoiala » qui supposait davantage de réciprocité entre les deux parties.

57 Sur ce sujet, voir CERNEA E., *Criza drepturile in Romania la 1907* (la crise des droits en Roumanie en 1907), qui décrit le processus juridique de ces contrats agricoles entre les fermiers et les paysans dans son chapitre « contractul de аренда catre tarani » (« le contrat de location aux paysans ») : <http://ebooks.unibuc.ro/istorie/cernea/22.htm>

## **L'ambiguïté de la position socialiste à l'égard des paysans. L'adaptation de la doctrine dictée par le socialisme international aux réalités locales**

*Les socialistes de l'est confrontés à des problématiques communes : comment adapter les théories marxistes dans des pays non-industrialisés*

102

La faim, l'insalubrité et la maladie constituaient le sort quotidien de la petite paysannerie au tournant du XX<sup>e</sup> siècle dans les pays à composante principalement agricole. En effet, dans le reste de l'Europe orientale ainsi qu'en Russie, où l'émancipation des paysans s'était faite dans des conditions similaires, les campagnes souffraient du même état de pauvreté<sup>58</sup>. Les jacqueries constituaient l'une des manifestations principales de la contestation et la question sociale la plus préoccupante, en cette fin de XIX<sup>e</sup> siècle. En Russie, par exemple, la bureaucratie russe enregistrait l'augmentation des soulèvements paysans entre 1900 et 1904<sup>59</sup>. La révolution de 1905 eut par ailleurs des échos importants dans les campagnes russes, mobilisées notamment par les socialistes révolutionnaires qui avaient déployé une importante propagande depuis les années 1890 et parvinrent à organiser la paysannerie en une *Union Centrale Paysanne* au cours de l'été 1905. Cette Union de paysans et de révolutionnaires revendiquait la nationalisation des terres ainsi que le suffrage universel<sup>60</sup>. Elle était répartie en petits comités locaux dans les campagnes, gérés par les socialistes révolutionnaires. Enfin, les paysans de la région du Goulai Poulé, région agricole de l'Ukraine où des organisations de paysans révolutionnaires, autour de Nestor Machno, furent à l'origine de la création d'une commune autonome après la Première guerre mondiale, se soulevèrent au printemps 1907<sup>61</sup>, mettant au cœur de leurs révoltes leurs conditions de vie misérables, que ni l'État moderne ni les réformes agraires n'étaient parvenus à solutionner. En dehors de ces expériences socialistes qui voyaient dans la paysannerie le terreau de la révolution, le point de crispation dans la doctrine menée dans les cadres de la Deuxième Internationale par les théoriciens marxistes, concernait le rôle des paysans dans la construction de la société du futur. Et au cœur de cette crispation, se trouvait la notion de propriété privée.

### *La propriété privée au cœur de la confusion*

La première revendication énoncée dans la motion des socialistes roumains déjà

---

58 Sur ce sujet, voir l'étude de GIORDANO, Christian, *op. cit.*

59 Entre 1900 et 1904, elle notait 670 révoltes. La réforme agraire de 1861 en Russie avait eut les mêmes effets qu'en Roumanie. L'abolition du servage et l'introduction de la petite propriété privée avaient favorisé l'exploitation en trusts et la concentration des terres entre les mains d'une minorité, voir GIRAULT, R., FERRO, M., *De la Russie à l'URSS*, Nathan, Paris, 1989, p.8. D'autre part, les jacqueries paysannes, notamment en Russie, sont mentionnées dans les articles des *Temps nouveaux*. Voir les numéros du 21 juin 1902 et du 4 août 1906.

60 *Ibid.*, p. 86-87

61 Voir le documentaire réalisé par CHATELAIN Hélène, « Nestor Makhno, paysan d'Ukraine », 13 Production et La Parole Errante, 1996.

mentionnée concernait la propriété privée. Puisqu'il était impossible de gagner « une paix réelle sans toucher directement à la propriété, nous demandons [...] la reprise de tous les domaines détenus par des propriétaires sans actes de propriété »<sup>62</sup>. Au congrès de fondation de la Deuxième Internationale, qui avait eut lieu 18 ans auparavant à Paris (juillet 1889), les délégués socialistes roumains rappelaient qu'ils avaient proposé à leur Parlement le transfert des domaines appartenant à l'État vers les communes, et de manière générale vers les coopératives destinées à travailler la terre en commun<sup>63</sup>. Pour ces derniers, la petite propriété privée n'était qu'une illusion à la merci des grands propriétaires et aggravait la situation des paysans plutôt qu'elle ne la résolvait. Le rapport que communiquèrent les délégués socialistes roumains lors de ce Congrès International insistait sur l'unique solution qui émanciperait les paysans de Roumanie : la transformation de la propriété individuelle en propriété collective. Et ce propos reprenait le même programme évoqué ci-dessus, proposé par Constantin Dobrogeanu-Gherea, qui préconisait le passage de propriétés de l'État sous la gestion des communes par le rachat progressif des grandes propriétés par les communes. Il tentait d'adapter les théories marxistes concernant le retour aux formes primitives de propriété collective pour les pays à dominante rurale, à la société roumaine. Sur ce sujet, les socialistes roumains rencontraient des difficultés auprès des paysans, qui n'envisageaient pas de revenir aux formes primitives d'exploitation de la terre, et qui semblaient plus sensibles aux possibilités d'accès à la propriété par le crédit, contracté auprès des banques populaires<sup>64</sup>. Et au moment de la révolte de 1907, le nœud de la question paysanne semblant se trouver dans la notion de propriété privée, les socialistes roumains parvinrent difficilement à manier cette notion dans un langage à la fois fidèle au socialisme international et satisfaisant pour les paysans qu'ils prétendaient représenter.

Cette difficulté à définir un modèle socialiste au cœur de la modernité roumaine reposait également sur le fait que le contenu même de cette modernité, moulée sur la Constitution de 1866 et le code civil, manquait de cohérence dans son établissement. En effet, le code civil roumain, reproduisant le code civil français de Napoléon, définissait la propriété privée comme « le droit de jouir et de disposer des choses de la manière la plus absolue, pourvu qu'on n'en fasse pas un usage prohibé par les lois ou par les règlements »<sup>65</sup>. Cette notion de propriété privée s'adaptait difficilement aux pratiques féodales de droit d'usage dont bénéficiaient les paysans en servage sur les terres latifundiaires. Et quand la réforme agraire d'août 1864<sup>66</sup> prévit la distribution de la terre aux paysans tout juste émancipés du statut de servage, les grands propriétaires terriens inquiétés par l'éventualité d'une expropriation de leurs terres furent rassurés

---

62 Ma trad.

63 « Rapport des socialistes roumains au Congrès de fondation de la Deuxième Internationale à Paris, 14-21 juillet 1889, in *Documente...* 1879-1892, pp. 619-621.

64 Selon l'*Annuaire statistique de la Roumanie, impremeria statului*, Bucaresti, 1912, p. 212-213, en 1905, il y avait 235 banques populaires réparties dans le royaume de Roumanie.

65 Art. 544 du code civil français.

66 La réforme agraire est votée le 25 août 1864 par le gouvernement de Mihail Kogalniceanu sous le règne du prince Al. Ioan Cuza.

par l'introduction dans la Constitution de 1866 de l'article 19, qui conférait non seulement un caractère « sacré » et « inviolable » au droit de propriété, fidèlement aux principes de la Déclaration française des Droits de l'Homme et du Citoyen de 1789, mais restreignait aussi l'expropriation aux seules nécessités d'utilités publiques, c'est-à-dire aux impératifs de salubrité et de défense du pays. Ainsi, la Constitution garantissait aux boyards de Roumanie la pérennité de leurs propriétés foncières, donnant à toute tentative de réforme agraire qui aurait concerné le droit de propriété un caractère anticonstitutionnel.

Dans ces conditions, on comprend le compromis des socialistes sur cette question, préconisant à la fois le travail des paysans dans le cadre des propriétés collectives, mais n'attaquant pas directement la propriété privée. Par ailleurs, et malgré le soutien adressé aux paysans dans la défense de leurs droits, pour les socialistes de l'époque influencés par la pensée marxiste, les paysans demeuraient une force arriérée, trop nombreuse pour être contrôlable.

Le point de vue des socialistes révèle, malgré des conflits de doctrine et des interrogations liées à la fois à la difficulté d'adapter le modèle socialiste international à la Roumanie et à la difficulté d'introduire le socialisme dans les cadres de la modernité, une certaine continuité dans leurs revendications. Si les élites socialistes craignaient les aspects chaotiques des soulèvements paysans et appelaient sans cesse ces derniers à contester dans les cadres de la légalité, à l'occasion du printemps 1907, elles inscrivent leur discours dans le processus de modernisation, *via* leurs revendications programmatiques à l'égard des paysans.

## **Bibliographie indicative :**

CARAGIALE, Ion Luca, *L'effroyable suicide de la rue de la Fidélité*, Genève, Héros-Limite, 2012.

DURANDIN, Catherine, *L'histoire des roumains*, Paris, Fayard, 1995.

RIOT-SARCEY, Michèle, *Le réel de l'utopie, essai sur le politique au XIX<sup>ème</sup> siècle*, Paris, Albin Michèle, 1998.

ROSETTI, Radu, *De ce s-au rasculat taranii*, (pourquoi les paysans se sont-ils révoltés ?), Eminescu, 1987.

TODOROVA, Maria, « The trap of Backwardness : Modernity, Temporality, and the study of Eastern European Nationalism », dans *Slavic Review*, Vol. 64, n°1 (spring 2005).

# Comment fonctionnent les finances des clubs professionnels de football

(Histoire sans paroles)

(Inspirée par Robert Boulin, dessinée par Red)



22-2-34

# Rencontres footballistiques transfrontalières et avènement du spectacle sportif. Le cas du Nord-Est de la France (années 1920-années 1930)

Sébastien MOREAU

107

Dans la décennie qui suit la Première Guerre mondiale, le football devient dans une bonne partie de l'Europe un fait social majeur. La diffusion de sa pratique, la structuration des institutions fédérales qui le gouvernent et la place croissante que lui offrent les journaux l'imposent durablement dans le paysage culturel. Bien qu'étudiant trop souvent des espaces régionaux ou nationaux, confortables mais réducteurs, sans réelle prise en compte des perméabilités entre les territoires, la production historiographique en ce domaine est en plein essor depuis quelques années<sup>1</sup>. Une attention particulière aux effets induits par les frontières, les relations internationales et les coopérations économiques sur le développement des sports en Europe semble devoir s'imposer pour combler cette lacune.

Dans le nord-est de la France, ce développement des sports, en particulier du football, est concomitant de la reconstruction matérielle et industrielle de la région et dépend largement de sa situation géographique, à proximité de la Belgique, du Luxembourg et de l'Allemagne. L'afflux de main-d'œuvre et de capitaux, les grands projets urbanistiques et le dynamisme économique bientôt retrouvé bouleversent en profondeur le tissu social et culturel, en particulier dans les villes ; le football, et les sports en général, s'y développent dans cette situation d'après-guerre que la région partage avec ses voisins belges et luxembourgeois, qui sont aussi ses partenaires économiques privilégiés.

Au sein de cette région transfrontalière, les premières rencontres internationales de football opposent ces pays voisins, célébrant la bonne amitié entre les peuples et la paix retrouvée. « Nord-Est » contre « Luxembourg »<sup>2</sup>, ces rencontres entre

---

1 La meilleure synthèse disponible est sans doute DIETSCHY Paul, *Histoire du football*, Paris, Perrin, 2010. Les nombreuses disciplines universitaires qui s'intéressent au football (sociologie, économie, STAPS...) nourrissent par leurs travaux et méthodes les travaux historiques les plus à jour, dont un bon exemple est SOREZ Julien, *Le football dans Paris et ses banlieues. Un sport devenu spectacle*, Rennes, PUR, 2013.

2 Il s'agit plus précisément de l'équipe constituée par les meilleurs joueurs de football de la « Ligue du Nord-Est de football-association », qui dépend de la « fédération française de football-association ». Celle-ci joue une fois par an contre la sélection luxembourgeoise constituée des meilleurs joueurs de la fédération des sociétés luxembourgeoises de sports athlétiques, qui change de nom et devient en 1930 la fédération luxembourgeoise de football.

équipes représentatives d'une fédération en même temps que d'une entité administrative sont informées par la nouvelle donne géopolitique et industrielle régionale. L'hypothèse que nous étudierons est que, exprimant et renforçant la coopération dans cette grande région transfrontalière, ces rencontres et les conditions qui les rendent possibles jouent



Carte du territoire couvert par la Ligue de football-association du Nord-Est, *Annuaire 1936 de la Ligue du Nord-Est*, Bibliothèque Nationale de France

un rôle majeur dans la transformation du football, d'abord pratique ludique et amatrice, en un spectacle sportif aux enjeux économiques et symboliques.

Regroupés au sein de ces fédérations sportives, les clubs de la région entrent dans une logique de compétition et, par le truchement desdites fédérations et de leurs relais politiques, la pratique footballistique acquiert une légitimité sociale dès la fin des années 1920. S'ouvre alors une période de vacillement de l'autorité fédérale qui incite de nouveaux acteurs (municipalités, journaux, présidents de clubs) à s'intéresser au football, non plus tant pour en diffuser la pratique mais pour en augmenter la rentabilité. Alors que les élites urbaines, en particulier rémoises et luxembourgeoises, se retrouvent dans les comités d'honneur des grands clubs de leur ville respective dans les années 1930, on voit apparaître, outre la respectabilité d'une pratique culturelle à la mode, la véritable entrée du spectacle footballistique dans l'économie marchande.

## **Institutionnalisation nationale et légitimation transfrontalière de la pratique**

Un trait saillant du premier quart du XX<sup>e</sup> siècle est la prospérité de l'associationnisme, qui après l'efflorescence du début du siècle connaît une véritable prospérité dans les années 1920. Dans le monde sportif, l'association prend le nom de « club », en référence aux origines britanniques de cet ensemble de pratiques qui se répandent alors en Europe occidentale et centrale. S'intéresser au football dans le nord-est de la France et les pays limitrophes revient d'abord à étudier ces structures de petite taille, à l'avenir toujours incertain en raison de finances limitées, comme le tableau ci-après en rend compte pour la ville de Reims. La reconstruction après la Première Guerre mondiale n'est en effet pas linéaire ; dépendante de nombreux facteurs, notamment des flux humains et de capitaux publics et privés qui l'alimentent, elle connaît des stagnations et des tâtonnements dont le tableau ci-dessus rend compte pour le tissu associatif sportif à Reims. Il ne suffit pas de créer une association, il faut aussi en pérenniser l'existence. Or, un moyen de rendre un club sportif fonctionnel, visible et

**Tableau : Croissance quantitative et renouvellement des clubs sportifs à Reims dans les années vingt**

	1921	+	-	1923	+	-	1925	+	-	1927	+	-	1929
Nombre de clubs	29	8	10	27	17	7	37	23	15	45	17	21	41
Taux d'accroissement			-7%		25%			17,8%			-9,8%		
Taux de renouvellement			29,6%		44,4%			51,1%			41,5%		

Lecture : Entre 1923 et 1925, 17 clubs apparaissent et 7 disparaissent, ce qui porte le nombre de clubs de 27 à 37, soit un taux d'accroissement de 25% et un taux de renouvellement de 44,4%.

pérenne est son affiliation à une fédération nationale. Celle-ci organise les compétitions, subventionne les clubs, en un mot domine et structure le monde sportif par discipline, et ce à partir de 1919 pour le football en France (Fédération française de football-association, ou 3FA)<sup>3</sup>, plus de dix ans après la plupart de ses voisins, et quinze ans après la création de la fédération internationale (FIFA). Se dessine, dès les années vingt, une structure hiérarchique propre à chaque discipline sportive et à chaque pays, dont le club constitue la cellule de base où l'on trouve les joueurs et leurs dirigeants locaux, et le comité central de la fédération le sommet, occupé par des dirigeants sportifs dont les objectifs sont le respect des règles du jeu et la diffusion de l'audience et de la pratique du sport qu'ils dominent. Cette étape est décisive dans la « contribution du sport à la nationalisation des masses, *via* l'équipe nationale »<sup>4</sup>, notamment de football, qui est alors déjà devenu le sport le plus médiatisé et le plus pratiqué.

Ces institutions nationales, légitimées politiquement car d'emblée décrétées d'utilité publique, entretiennent dès leur création des rapports entre elles et organisent des rencontres avec leurs homologues étrangères ; c'est le véritable début du football international, qui se joue d'abord entre voisins. Les fédérations mettent en effet sur pied une équipe composée des meilleurs joueurs des clubs qui leur sont affiliés ; cette équipe est une sélection fédérale, soit régionale soit nationale, qui joue ponctuellement des matchs de prestige contre d'autres sélections. À l'âge du pacifisme triomphant, il s'agit de montrer au public domestique et étranger (par journaux interposés, les résultats étant diffusés dans toute l'Europe) qu'il existe des jeunes hommes capables de porter haut les couleurs du pays, enjeu qui à l'évidence dépasse de loin la sphère sportive. Après la guerre et sous la pression des fédérations belge et française, la fédération luxembourgeoise interdit ainsi à ses affiliés de jouer contre des clubs des « Empires centraux »<sup>5</sup> et coupe tout contact avec la fédération allemande. Cela est la conséquence dans le monde du football de la mise au ban diplomatique de l'Allemagne

3 La fédération française de football-association, future F.F.F., ne regroupe pas tous les clubs de France, mais seulement ceux qui acceptent ses statuts et souhaitent participer à ses compétitions. Ceci exclut donc les associations dont le but n'est pas le sport de compétition mais une pratique ludique, souvent les clubs les plus modestes, ainsi que les clubs affinitaires (catholiques, socialistes, communistes...), eux-mêmes regroupés en fédérations nationales autonomes. Une large part de la pratique footballistique échappe donc à la tutelle de la fédération française de football-association.

4 DIETSCHY Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle*, 111, 2011, p. 38.

5 Archives de la Fédération Luxembourgeoise de Football, Procès-verbaux des séances du Comité central du 25 avril 1921 au 18 mai 1922, séance du 18 mai 1921.

dans l'immédiat après-guerre, ce qui s'exprime au Luxembourg également par la contestation du Zollverein en 1918<sup>6</sup>.

Les nouveaux équilibres politiques et industriels informent également positivement les rapports entre fédérations nationales de football. Ainsi, dans le sillage de la signature d'une convention militaire majeure entre la France et la Belgique en juillet 1920 et l'Union économique belgo-luxembourgeoise (UEBL) de 1921, l'espace transfrontalier devient un territoire unique commun à ces trois nations. Ces rapprochements politiques et économiques se fondent sur une « continuité territoriale des gisements ferrifères du Sud-Luxembourg à la région nancéienne »<sup>7</sup> : au cœur de cette région transfrontalière est extraite la « minette » du bassin houiller lorrain-luxembourgeois, activité commune qui a engendré depuis 1871 des mobilités de matériel, de capitaux et de travailleurs et a permis l'essor de l'industrie lourde. La fin du Zollverein dans cette région, en 1918, marque le début d'une coopération industrielle de grande ampleur entre la Belgique, la France, le Luxembourg et l'Allemagne. En 1926, ces quatre pays sont en effet les signataires de l'Entente Internationale de l'Acier, un cartel industriel puissant qui fonctionne efficacement jusqu'à la Deuxième Guerre mondiale. Malgré les rapports diplomatiques difficiles de l'Allemagne avec ses trois partenaires industriels, les coopérations économiques dans cette région transfrontalière sont croissantes et encadrées par ce premier accord européen, signé 24 ans avant le Plan Schuman (1950)<sup>8</sup>. Ces coopérations ont des répercussions fondamentales dans le monde du football, puisque les fédérations footballistiques régionales et nationales ne cessent de renforcer leurs liens et de multiplier leurs rencontres. Une sélection luxembourgeoise rencontre ainsi 25 fois l'équipe nationale de Belgique, 19 fois celle de France entre 1922 et 1939<sup>9</sup>. Les fédérations footballistiques nationales, par les choix qu'elles opèrent, épousent et renforcent, à leur échelle, la nouvelle donne géopolitique et industrielle des années 1920. Pour en rendre compte, nous nous intéresserons en particulier aux interactions entre les dirigeants footballistiques luxembourgeois et ceux du nord-est de la France et les divers relais qu'ils utilisent pour imposer la pratique qu'ils dirigent dans le paysage culturel.

L'entrée du football sur la scène économique, politique et médiatique dans cette vaste région transfrontalière qui s'unifie, puis son poids croissant tout au long des années 1920 et 1930, sont dus à la coopération entre ces fédérations sportives et à des stratégies de légitimation de la pratique dont les ressorts sont largement non-sportifs, et plus précisément politiques. Est ainsi recherché et trouvé un patronage politique à la

6 Cette union douanière germanique, à laquelle le Grand-duché de Luxembourg était intégré depuis 1842, lui était économiquement très favorable. Sa contestation, puis sa dissolution en 1919, a des motivations politiques et diplomatiques. Elle oblige le Grand-duché à chercher un nouveau partenaire économique, qui sera la Belgique, à partir de 1921.

7 MAAS Jacques, « Les cartels sidérurgiques lorrains-luxembourgeois à l'époque du Zollverein, 1879-1918 » dans ROTH François (dir.), *Annales de l'est. Actes du colloque « La Lorraine, le Luxembourg et les pays wallons » des 22 et 23 février 2007*, Nancy, Association d'historiens de l'est, 2008.

8 Sur ces questions et la continuité entre l'Entente Internationale de l'Acier et le Plan Schuman, l'on se référera à WURM Clemens, « Les cartels internationaux de l'acier dans l'entre-deux-guerres : précurseurs du Plan Schuman ? » dans WILKENS Andreas (dir.), *Le Plan Schuman dans l'Histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004.

9 Ces chiffres sont ceux des rencontres officielles entre sélections nationales A ou B. Ils n'incluent pas les matchs interclubs ou les rencontres entre la sélection nationale luxembourgeoise et les équipes régionales françaises.

fois prestigieux et peu intrusif. C'est le prince Félix de Bourbon-Parme, grand-duc consort en tant qu'époux de la grande-duchesse Charlotte de Luxembourg, qui patronne la fédération luxembourgeoise dès 1920 ; les clubs et la « Ligue du Nord-Est de football-association » demandent quant à eux aux préfets successifs, aux (anciens) maires des grandes villes ou conseillers municipaux d'assurer la présidence d'honneur de leur structure associative. Si les clubs et fédérations y gagnent en respectabilité, les dirigeants politiques qui acceptent ce patronage gagnent ou renforcent leur notoriété à moindre frais. Sont exercées aussi des pressions sur les ministres, députés et hauts fonctionnaires afin d'obtenir des subventions, des exonérations de taxes<sup>10</sup> ou encore des infrastructures. A Reims, c'est l'arrivée aux affaires de l'équipe municipale radicale-socialiste de Paul Marchandeu, en 1925, qui constitue le tournant déterminant du processus de légitimation des pratiques sportives. Ce n'est pas un hasard si, à l'occasion d'une rencontre nord-est de la France contre Luxembourg, en 1926.

Pour la première fois depuis que le sport est pratiqué dans la région, des footballeurs furent officiellement reçus à la Mairie de Reims. Le fait vaudra d'être relaté dans l'histoire sportive régionale, car c'est l'indice certain que l'idée fait son chemin<sup>11</sup>.

Autour des conseillers municipaux sont rassemblés les joueurs des deux équipes, les dirigeants des fédérations du Nord-Est et du Luxembourg, mais aussi le sous-préfet de la Marne et Jules Rimet, président de la 3FA et de la Fédération internationale de football-association (FIFA). Intervenant à tour de rôle lors de cette réception et du banquet qui suit, les personnalités sportives et politiques se congratulent pour la bonne organisation de cet événement qui scelle l'amitié franco-luxembourgeoise et le succès grandissant du ballon rond. A l'aspect purement sportif des rencontres de football entre le Nord-Est et le voisin luxembourgeois s'ajoutent les dimensions politique, diplomatique et bientôt commerciale d'une réception officielle à la mairie. En plus de rendre visible la pratique du football transfrontalier, ces réceptions organisées chaque année au Luxembourg ou dans le nord-est de la France, dans la commune qui accueille l'événement, légitiment politiquement ce sport et ceux qui assurent sa diffusion.

### **Des acteurs nombreux, un spectacle médiocre**

Alors que la pratique footballistique s'étend très largement, des villes vers les campagnes et des groupes sociaux dominants aux classes moyennes et populaires, les dirigeants sportifs fédéraux concentrent leurs actions sur un nombre très réduit de rencontres, ces « matchs de propagande » dont le prestige doit attirer une foule nombreuse au stade. Cette foule, cependant, se fait attendre et les revenus sont toujours

10 Ainsi lors de la création du football professionnel en 1932, ce type de pressions est exercé sur les décideurs politiques afin de ne pas faire tomber le spectacle footballistique sous le coup de la taxation sur le spectacle. Voir à ce sujet WAHL Alfred et LANFRANCHI Pierre, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995, pp. 50-53.

11 D'HENNIN René, « Le Luxembourg triomphe du Nord-Est », *L'Eclairer de l'est*, n° 2680, 29 mars 1926.

plus maigres qu'escompté. Pourtant, dès la moitié des années 1920, dans une troublante synchronie entre la France et les autres pays, d'autres promoteurs du spectacle sportif apparaissent pour en renforcer l'attrait. Journalistes, hommes politiques locaux, entrepreneurs et publicitaires investissent (dans) le spectacle sportif, en transformant ainsi la nature et les enjeux, creusant aussi en premier le fossé aujourd'hui encore grandissant entre le sport pratiqué comme loisir et le sport vendu comme une marchandise.

On ne saurait trop insister sur la médiocrité du football pratiqué par l'équipe fédérale du Nord-Est, visible lors de ses confrontations avec des équipes venues d'ailleurs. Entre 1925 et 1938, les 14 rencontres contre la sélection B de Luxembourg donnent lieu à 11 défaites et 3 victoires, dont la première n'est acquise qu'en 1930 (3-2, à Charleville). Si, en termes sportifs, ces chiffres sont assez anecdotiques, ils constituent un véritable problème pour les promoteurs régionaux du football, qui ont bien du mal à remplir les stades. Les amateurs de ce spectacle, que l'on commence à appeler « supporters », souvent eux-mêmes pratiquants, exigent des résultats et une qualité de jeu que ne parviennent pas à atteindre les joueurs représentant leur région, pourtant sélectionnés parmi les meilleurs footballeurs régionaux, des Ardennes au nord de l'Île-de-France. Que ce soit du théâtre ou du football, personne ne va de gaieté de cœur voir un spectacle médiocre et payant, ce qui n'est pas le cas, par exemple, des courses cyclistes qui traversent la ville. C'est ainsi que l'on comprend la stagnation, jusqu'en 1938, du nombre de billets vendus pour ces rencontres de prestige autour de 2000 spectateurs. Pourtant, au sein des fédérations, c'est bien la seule chose qui stagne : des commissions nouvelles sont créées (commission technique, commission des jeunes), les budgets durant toute la période augmentent en même temps que le nombre de clubs et de joueurs licenciés, les rencontres sont multipliées, le défraiement des joueurs engagés ainsi que leurs primes deviennent de véritables rémunérations cachées derrière le principe encore intangible de l'amateurisme (jusqu'en 1932). Un décalage se fait jour, au début des années 1930, entre les moyens mis en œuvre par les fédérations et les résultats obtenus ; le stade reste encore un théâtre vide, et le football devient un spectacle sans spectateurs.

À ce moment, le risque, pour les fédérations, est de perdre la main sur ce terrain en jachère au profit d'autres acteurs intéressés par le sort du spectacle footballistique. Elles sont critiquées pour leurs choix de joueurs par la presse, respectivement l'*Escher Tageblatt* et *L'Eclairer de l'est* dont les lecteurs des rubriques sportives sont les spectateurs potentiels mais souvent absents des tribunes. Un exemple illustre cette pression journalistique sur les choix fédéraux : en 1933, un article intitulé « Perpère remplacera-t-il Fabry demain, à Luxembourg ? » remet explicitement en cause le choix de la « Ligue du Nord-Est » de faire jouer le second plutôt que le premier qui a la faveur du journaliste<sup>12</sup>, lequel est par ailleurs son beau-père (Perpère a épousé la fille

12 Parce qu'il joue à Reims, et non dans les Ardennes. Bien que la sélection des joueurs s'effectue dans 6 départements (Aisne, Ardennes, Aube, Haute-Marne, Marne et Oise), les journalistes de *L'Eclairer*, au nom de leurs lecteurs majoritairement marnais, sont plus attentifs que les sélectionneurs fédéraux aux joueurs originaires de la Marne dans l'équipe régionale.

D'Hennin). Celui-ci demande à Lucien Perpère – dans ce qui est une des premières *interviews* de footballeur parues dans ce journal régional – ce qu'il pense des choix opérés par les sélectionneurs fédéraux, avant de conclure l'article par cette phrase : « Il serait curieux de connaître l'opinion de quelques-uns de nos lecteurs sur le sujet »<sup>13</sup>. Le lectorat, majoritairement rémois, est ainsi invité à donner son avis, pour rectifier ou faire céder les sélectionneurs, critiqués par ailleurs par le journal pour les résultats accablants obtenus par l'équipe régionale.

Plus grave pour leur légitimité, les fédérations sont progressivement concurrencées sportivement et financièrement par les clubs dont elles ont la charge, en particulier par les plus puissants d'entre eux. Les associations sportives se distribuent, durant ces années, entre le monde du loisir sportif et celui de la compétition et du spectacle. Cette distribution dépend des moyens et des orientations choisies par le ou les dirigeants de clubs bien plus que par le niveau sportif des joueurs. Face aux clubs dirigés par leur président et leur comité dirigeant comme des entreprises qui recherchent derrière les victoires sportives la rentabilité dans le football, les fédérations ne parviennent plus à imposer les règles fédérales, notamment celle de l'amateurisme intégral qui interdit toute rétribution aux joueurs, contournée allègrement pour attirer les meilleurs éléments européens<sup>14</sup>. Une autre règle que la fédération n'arrive plus à faire respecter par les clubs les plus puissants est l'obligation pour un joueur de se présenter à une convocation en équipe régionale ou nationale, selon le principe de la subsidiarité. Or, les clubs font parfois pression sur leurs joueurs pour qu'ils déclarent forfait plutôt que d'aller risquer leur intégrité physique lors de ces matches de prestige. Les joueurs n'ont souvent pas le choix, puisque l'amateurisme marron fait de leur président de club un employeur officieux, dont les ordres – comme on l'imagine – ne peuvent être discutés. Enfin, les fédérations sont aussi limitées dans leurs déplacements et les rencontres envisagées avec des équipes prestigieuses et lointaines, italiennes par exemple, avortent souvent faute de moyens. On voit, au milieu des années 1930, réapparaître des rencontres interclubs entre Luxembourgeois et Allemands, non pas parce que la fédération les autorise à nouveau, mais parce qu'elle a perdu une partie de son autorité et que les grands clubs comme l'Union Sportive de Luxembourg parviennent à se passer de son intermédiaire pour se rendre visibles, s'attacher un public fidèle, affronter des équipes étrangères proches. Durant la seule saison 1937-1938, l'U.S.L. joue ainsi quatorze rencontres internationales : dix contre des équipes françaises des régions frontalières (Colmar, Charleville, Reims, Longwy...), quatre contre des équipes allemandes situées à quelques dizaines de kilomètres de l'autre côté de la frontière (Eintracht Trèves), voire plus loin, au cœur de la Ruhr (Hamborn 07, V.F.B.

13 D'HENNIN René, « Perpère remplacera-t-il Fabry demain, à Luxembourg ? », *L'Eclair de l'est*, n°5289, 11 mars 1933, p. 4.

14 Cette situation est appelée par les historiens « amateurisme marron » et est pratiquée partout en Europe dès les années vingt. La promulgation par les instances fédérales des différents pays d'un statut de « professionnel » du football doit permettre d'enrayer ce phénomène. Voir, par exemple, l'ouvrage fondateur WAHL Alfred, *Les Archives du football. Sport et société en France, 1880-1980*, Paris, Gallimard-Julliard, 1989.

Speldorf)<sup>15</sup>.

Alors qu'a lieu la première Coupe du Monde (1930), le début des années 1930 correspond donc au reflux de l'autorité fédérale, sans que ne s'enraie le processus d'avènement d'un football dominé par des enjeux économiques et de représentation. Les clubs, la presse, mais aussi les municipalités deviennent les acteurs dominants du processus menant au spectacle footballistique.

Du point de vue des mairies, l'intérêt d'approuver et de garantir l'organisation de rencontres internationales est lié au prestige qui rejaillit directement sur le maire et son équipe. À Pétange, Differdange côté luxembourgeois, à Charleville, Troyes, Saint-Quentin côté français, et, dans une moindre mesure, à Luxembourg-Ville ou Reims, l'accueil à la mairie de deux délégations sportives représentant chacune leur pays est un moment fort de l'année, sinon de la décennie. Depuis la première réception en 1926 à Reims, le faste et la considération pour les invités se sont accrus. L'organisation de la journée est millimétrée et le luxe partout présent, preuve des enjeux économiques qui se jouent : à Charleville, en 1928, le maire invite les délégations dans la très chic Brasserie macérienne avant la remise des médailles dans les salons de la mairie. À Saint-Quentin deux ans plus tard, le maire, le préfet des Ardennes, le sous-préfet, le président du syndicat d'initiative gratifient les délégations d'une cérémonie devant le Monument aux Morts et d'une réception officielle à l'Hôtel de ville, devant les notables de la ville et le conseil municipal. Il faut tenter de s'imaginer ces réunions mondaines de plusieurs centaines de personnes, endimanchées et enorgueillies de l'honneur fait à leur ville, et, parmi elles, une trentaine de footballeurs souvent peu talentueux et d'origine plus modeste que leurs hôtes, regroupés dans un coin de la salle lors du banquet. Leurs exploits sportifs constituent moins l'objet que le prétexte de ces rassemblements mondains où des bourgeois de part et d'autre d'une frontière se reconnaissent des intérêts communs, notamment sportifs.

Les délibérations municipales des années 1930 permettent cependant de comprendre que ces réceptions officielles s'inscrivent dans une gestion du fait sportif qui va bien au-delà des rencontres internationales. Pionnières en la matière, les municipalités qui accueillent ces événements sont aussi celles qui offrent à leurs administrés un accès au sport, par la construction et l'entretien d'infrastructures, la mise en place de vacances scolaires pour les enfants, le recrutement d'un personnel dédié aux activités physiques et sportives. Au Luxembourg comme en France, l'État n'ayant pas mis en œuvre de politique publique nationale d'envergure en matière sportive<sup>16</sup>, l'initiative politique, y compris en matière d'éducation physique des enfants, revient aux municipalités. En découlent de grandes disparités entre les communes françaises, entre celles qui, par idéologie ou stratégie, investissent dans l'éducation et les infrastructures sportives, subventionnent les clubs et patronnent les événements sportifs, et les autres, où bien

---

15 WELSCHBILLIG Paul, « Statistique relative à l'année sportive 1937-38 de l'équipe première de l'U.S.L. », dans Comité de presse et de propagande de l'U.S.L., *Union. Organe officiel de l'Union sportive Luxembourg*, Luxembourg, 1938, p. 61.

16 Voir sur ce point CALLEDE Jean-Paul, *Les politiques sportives en France. Eléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000 et CALLEDE Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, 52, 2002, pp. 437-457.

souvent le sport n'apparaîtra dans les politiques municipales qu'au début des années 1950. Si l'espace transfrontalier ici étudié a une cohérence, c'est aussi parce que les grandes municipalités qui en sont les pôles investissent fortement dans le sport dans les années 1930. La ville de Luxembourg fait ainsi aménager, entre 1930 et 1937, quatorze terrains de sport en plus d'un grand stade municipal ; la municipalité rémoise, quant à elle, fait construire une piscine (1931) qu'elle achète en 1938 et un stade-vélodrome municipal de 20000 places en 1934. Saint-Quentin accueille la rencontre de 1938 entre les deux sélections dans son stade Philippe Roth flambant neuf, situé en plein centre-ville.

Ces constructions, réceptions et événements sportifs sont très largement commentés dans la presse régionale, dont le rôle est pluriel et l'action puissante. Coorganisatrice des événements sportifs – du Tour de France, créé par *L'Auto*, au plus modeste critérium cycliste patronné par le journal local – la presse a un intérêt direct et croissant pour le fait sportif, en particulier pour les événements les plus rémunérateurs, de la vente de billets en amont (dont elle perçoit une partie) à la vente de journaux qui en font le récit en aval. Dans le nord-est de la France, Reims fait figure de capitale sportive depuis le début du siècle car y sont organisés des événements d'envergure nationale : le premier meeting d'aviation en France (1909), au grand retentissement médiatique, la course cycliste Paris-Reims. Mais s'y trouvent aussi des infrastructures uniques, telles le Parc Pommery et le Collège d'Athlètes où Georges Hébert enseigne sa fameuse « méthode naturelle » de gymnastique<sup>17</sup>. *L'Eclairer de l'est*, le plus grand journal régional en tirage et aire de diffusion, a depuis le début du siècle amplement participé à ces réussites, mais, à partir de 1925, les élections lui donnent un poids tout à fait inédit. En effet, le nouveau maire Paul Marchandau, est aussi le directeur du journal et le titre n'aura de cesse de défendre ses initiatives et ses résultats jusqu'à sa démission en 1942. Cette collusion entre intérêts politiques et journalistiques est tout à fait emblématique du contexte dans lequel le football connaît les mutations qui le transforment en un spectacle financé par les élites locales.

*L'Eclairer de l'est* ne se limite pas à être le porte-voix des succès sportifs locaux ou le moteur de la transformation, certes lente, du lectorat en public sportif ; en tant qu'organe de presse, le journal tient un discours sur le sport et se l'approprie, ce qui en altère la nature et la signification sociale que lui attribue le nombreux lectorat. À partir des années 1930 en particulier, le journal, à la fois juge et partie, stimule la distinction entre le football et les autres disciplines sportives, en sur-médiatisant le premier au détriment des secondes. Alors que les sections de football représentent 20,5% du total des équipes sportives rémoises en 1929 (18 sur 88), *L'Eclairer* y consacre en moyenne 28,8% de sa rubrique sportive. En 1935, le sport-roi a creusé l'écart définitivement dans le journal, puisqu'il occupe 47,8% de la rubrique sportive, loin devant le cyclisme (18,9%)<sup>18</sup>, alors qu'il représente 31% des équipes de la ville.

17 HEBERT Georges, *Le sport contre l'éducation physique*, Paris, Vuibert, 1925.

18 Ces chiffres ont été obtenus par notre étude de ce journal sur la période 1919-1938, en particulier de la place et du traitement qu'accorde le titre au fait sportif.

À l'intérieur des rubriques consacrées au football, les rencontres transfrontalières que jouent les équipes régionales sont surreprésentées par rapport aux autres, y compris par rapport aux rencontres internationales auxquelles participe l'équipe de France. Bien que les fédérations soient en partie décrédibilisées, leur équipe représentative garde les faveurs du journal le plus important de la région. Ainsi, ces matchs sont annoncés des semaines à l'avance par des encarts publicitaires, le programme des festivités mondaines de la journée, les individus présents dans les tribunes d'honneur, y compris parfois de larges extraits des discours tenus à l'Hôtel de ville lors de la réception des joueurs, trouvent une place de choix dans le journal. Si l'on se rappelle le rapport hiérarchique du maire aux journalistes de *L'Eclair*, on comprend que ces articles relèvent au moins autant de l'autocongratulation et de l'autopromotion que du devoir d'information.

La presse régionale est, dans les récits de matchs notamment et les divers éditoriaux dédiés au football, nettement plus cocardière que les dirigeants sportifs et politiques ; il en irait de l'honneur de la région de battre les adversaires qui se présentent, ou du moins de présenter une équipe digne dans l'affrontement et la défaite. Cela tranche avec l'ambiance amicale et pacifiste que tentent d'instaurer les autres protagonistes du sport transfrontalier, moins préoccupés par les résultats sur le terrain que par les opportunités qu'offrent les rencontres en tribunes ou en mairie. René D'Hennin, le rédacteur en chef de la rubrique sportive, qui prend de l'importance durant l'entre-deux-guerres à mesure que sa rubrique s'étoffe, veille à susciter un sentiment d'adhésion de son lectorat à l'égard des équipes de la région, afin de donner envie à ses lecteurs de se transformer, le dimanche venu, en spectateurs payant leur billet pour aller au stade. C'est pour cette raison que l'équipe fédérale, qui regroupe les meilleurs joueurs champardennais, est l'objet des plus grands soins des journalistes : elle est la seule équipe qui intéresse potentiellement l'intégralité du lectorat, l'aire de diffusion du journal correspondant aux limites géographiques de la Ligue du Nord-Est de football. Au risque donc d'un discours outrancier, et à grands renforts de photographies, que l'on retrouve comme en miroir dans la presse luxembourgeoise les veilles et lendemains de matchs, aucun artifice ne paraît excessif pour susciter l'intérêt du lectorat, préalable indispensable à sa présence au stade.

### **Concentration et coopération. Vers le football marchand**

S'il est établi que les différents acteurs qui se préoccupent de football dans la région ont des motivations divergentes, plus ou moins éloignées du domaine strictement sportif, tous se retrouvent dans la recherche de rentabilité qui les incite à collaborer. D'un point de vue strictement économique, les années 1930 voient les sports modernes émerger comme un nouveau marché sur lequel se positionnent des acteurs économiques. On l'a vu, le pouvoir décisionnel qui façonne les règles du jeu s'est progressivement déplacé,

des années 1920 aux années 1930, des instances fédérales du football, garantes de l'amateurisme et représentantes indirectes de l'État, aux trois nouveaux piliers du spectacle footballistique émergent que sont les clubs puissants, les organes de presse et les municipalités. L'endogamie et les porosités entre ces sphères devront encore être prouvées au sein de la région transfrontalière étudiée et des villes majeures qui en sont les pôles ; en attendant, elles peuvent être illustrées par des trajectoires individuelles. Prenons ainsi l'exemple de Gustave Jacquemart, industriel luxembourgeois né en Belgique, dont la carrière politique est assez exemplaire : conseiller communal en 1915 à Hollerich, dans la périphérie de la capitale luxembourgeoise, puis conseiller à Luxembourg-gare l'année suivante, il devient échevin de Luxembourg-ville en 1937 puis député en 1945. À sa mort en 1950, il est vice-président de la Chambre des députés. Lors de ses funérailles le 7 février, « en présence des représentants de très nombreuses associations sportives de France, de Belgique, des Pays-Bas, de Suisse », le président de la Chambre déclare : « [qu'il y avait] deux causes qui lui étaient également chères et auxquelles il est resté attaché durant toute sa vie : le culte des sports et l'amitié franco-luxembourgeoise »<sup>19</sup>. Et pour cause : « Gust » Jacquemart avait fondé dès 1908 la première fédération sportive luxembourgeoise tout en étant membre d'honneur de nombreux clubs sportifs ; à partir de 1921, et jusqu'à sa mort en 1950, il dirige la future fédération luxembourgeoise de football tout en présidant le Comité olympique sportif luxembourgeois (1925-1950). Il est donc le « Monsieur sport » du Grand-duché, connu bien au-delà de ses frontières, son dirigeant dans le pays, son ambassadeur auprès des fédérations internationales et son représentant principal lors des déplacements de la sélection de son pays dans le nord-est de la France. Industriel à l'époque de l'Entente Internationale de l'Acier, homme politique (municipal et national) et dirigeant sportif de premier plan, sa trajectoire se confond avec celle de la fédération luxembourgeoise ; sa notoriété politique se nourrit de sa position dominante dans le monde sportif. Le reflux de l'autorité fédérale ne le touche qu'à l'intérieur des frontières luxembourgeoises ; la fédération qu'il dirige étant l'organisatrice des matchs internationaux, sa renommée et celle de son dirigeant vont croissant en France durant toute la période. D'ailleurs, sa francophilie affichée joue un rôle non négligeable dans le rapprochement diplomatique et économique entre la France et le Luxembourg. Il participe ainsi à la création du « Comité France-Belgique-Luxembourg » en juillet 1929, dont fait également partie son camarade Paul Marchandau, député-maire de Reims. Il incarne de façon archétypale la coopération franco-luxembourgeoise au croisement des mondes de l'argent et de l'acier, de la politique et du sport. À une échelle bien plus modeste, on peut considérer la trajectoire de Paul Petit comme également révélatrice. Il s'agit d'un Rémois qui entre au conseil municipal de sa ville après les élections du 7 décembre 1919. Maître-imprimeur de son

---

19 Ministère d'État du Grand-duché de Luxembourg, Service « Information et Presse », « Bulletin d'information du 28 février 1950 ».

état, proche de Paul Marchandeu, son rôle est, à partir de 1923, de faire le lien entre les sociétés sportives et le conseil municipal. On le voit présenter les demandes de subventions desdites associations au conseil, puis appuyer la création à Reims d'un « Terrain de Jeux de la rue de Courcelles » à l'usage des enfants des écoles alentour. Il dirige ce terrain de quartier à partir de 1927, tout en étant, à titre privé, membre de plusieurs associations sportives locales et même président du club féminin « Les sportives rémoises » durant les années vingt. Il incarne bien l'évolution du rôle de la municipalité dans les affaires sportives pendant cette décennie, laquelle se limite à la distribution de subventions modestes aux clubs de la ville et à la mise en place du sport scolaire (ou plutôt périscolaire), qui repose sur le bénévolat de cet individu avant tout fêru de sports. La municipalisation des politiques sportives est aussi fonction de ces trajectoires individuelles de passionnés, qui peuvent laisser une empreinte à peu de frais à l'échelon municipal. Radical-socialiste, il envisage la diffusion du sport sous un angle éducatif et sanitaire excluant l'enrichissement personnel qui, certes, n'est pas encore à l'ordre du jour.

Que devient son engagement lorsque la municipalité, au début des années trente, participe à l'émergence du spectacle sportif ? Toujours dirigeant de petits clubs sportifs, il profite de sa position d'adjoint au maire pour faire passer un contrat entre son entreprise, *L'Express*, et la mairie, qui lui donne le droit exclusif de l'affichage dans les lieux publics. La plupart des affiches publicitaires, et en particulier des affiches annonçant les événements sportifs qui se retrouvent placardées dans des lieux publics de plus en plus nombreux (urinoirs, kiosques, tramways, panneaux en tous genres), sont imprimées et affichées par son entreprise, qui prospère grâce à ce nouveau marché. Le conflit d'intérêts est évident, puisqu'il appuie au conseil municipal la candidature de sa propre entreprise. Cette réussite personnelle ne se comprend que dans le contexte d'investissements de plus en plus visibles, massifs et diversifiés en matière sportive, soutenus par les municipalités, et qui ouvrent des débouchés à une multitude d'entreprises et de particuliers : vendeurs de cycles ou d'équipements sportifs, propriétaires de terrains, sportifs, journaux, bistrot et bars sportifs qui servent de siège social aux clubs, ou encore imprimeurs-publicitaires comme Paul Petit.

À une toute autre échelle que celle des instances fédérales et des coopérations entre notables luxembourgeois et français, la rentabilité du sport-spectacle naissant repose aussi sur des compromissions politico-économiques et un effet d'opportunité pour des petits patrons qui sont, sans doute, les premiers à considérer la manne que représentera un jour le spectacle sportif. Dans ce contexte, l'amateurisme et son corollaire, l'absence de questions d'argent dans le domaine sportif, sont devenus, en moins d'une dizaine d'années, des notions datées. Cela est d'autant plus vrai qu'un phénomène de concentration des élites urbaines au sein des grands clubs est en cours. En conséquence de la crise économique qui frappe la région en 1932-1933 et de la promulgation, par la fédération française de football, du statut de joueur professionnel de football en 1931, le nombre de clubs diminue et les plus grands se renforcent. À Reims encore, c'est le

*Stade de Reims*, bientôt fameux, qui, par fusion et transformation de clubs préexistants, devient le grand club de la ville, un temps omnisport puis club de football professionnel en 1935, après avoir remporté le championnat de France amateur. Font partie du comité dirigeant les cadres de la maison de champagne Pommery, René D'Hennin le journaliste, mais aussi des dirigeants sportifs d'autres clubs (Hatzfeld, Hutin, Deprez, Houbart...) qui, en participant à une souscription de 100000 francs y ont gagné un siège. Cela correspond autant à une solidarité de crise qu'à la concentration des forces économiques en vue de maximiser les profits que le football permet de dégager. En 1938, le *Stade* fusionne avec l'autre grand club de la ville, le *Sporting-Club rémois*, qui, dans la corbeille, apporte ses couleurs (rouge et blanc) et ses dirigeants. C'est le rôle du *Stade de Reims*, qui occupe le grand stade municipal, de concentrer la ferveur populaire, de permettre aux élites sportives de la ville, jadis concurrentes, de s'enrichir et de faire rayonner le nom de Reims à travers la France, grâce à ses victoires sportives. Après la guerre, cela ne tarde pas à porter ses fruits économiques et symboliques, au-delà des espérances des premiers investisseurs. Au Luxembourg, où le professionnalisme n'est jamais mis en place, le même phénomène de concentration des élites a lieu après la fusion de clubs existants ; le comité d'honneur de l'Union sportive de Luxembourg compte en 1937 pas moins de cinq ministres, le bourgmestre de la capitale et de la deuxième ville du pays, le président de la fédération Jacquemart et ceux de trois autres clubs, ainsi que de nombreux notables de la ville (douze médecins, onze industriels, des avocats, des brasseurs, des ingénieurs) ; en tout, 76 individus représentant les couches supérieures de la société, dont il est impossible de savoir combien sont là par amour du ballon rond. Leur coprésence permet cependant d'affirmer que l'absence de professionnalisation de la pratique footballistique dans ce pays n'empêche pas une rentabilité certaine et l'importance symbolique pour les élites de se trouver dans les instances dirigeantes du grand club de la capitale.

Les fédérations, pour préserver leur faible autorité, se mettent au diapason. Après avoir introduit le professionnalisme dans la plupart des pays d'Europe, elles partent elles aussi à la recherche de la rentabilité maximale. À travers leur organe de presse officiel, elles distribuent aux annonceurs qui se présentent les espaces publicitaires disponibles dans les stades, leurs abords, et leur journal. Elles légifèrent aussi pour empêcher que, lors des rencontres internationales, d'autres matchs n'aient lieu dans la région ou le canton, afin que les rencontres interclubs ne puissent leur faire concurrence et qu'un nombre maximal de spectateurs se rendent au stade. Ce qui, dans les années 1920, correspondait à des stratégies de diffusion de la pratique devient dans les années 1930 volonté de captation des retombées économiques du football. Par ailleurs, l'histoire des fédérations étant informée par l'histoire des espaces où elles se développent, il est intéressant de remarquer la proposition du sélectionneur national luxembourgeois, en 1935, de créer en coopération avec les maires des communes concernées, une coupe inter-cantonale entre la Lorraine, la Champagne, les Ardennes françaises et belges et le Luxembourg. Ce projet n'a pas de suite, mais montre néanmoins que les quinze années

de rapprochement et de coopérations plurielles dans la région ont pesé sur les représentations et les sentiments d'appartenance à un ensemble culturel commun. La notion même de compétition « inter-cantonale » est une négation du caractère imperméable des frontières nationales ; or, la même année, un vif débat au sein du comité central de la fédération luxembourgeoise débouche sur le refus d'engager un sélectionneur pour l'équipe junior, car celui-ci est allemand...

120

Au terme de cette réflexion, on constate que la transformation du football en spectacle dépend d'un nombre considérable de facteurs et d'acteurs, les grands absents de cette histoire étant les joueurs eux-mêmes. La plupart des footballeurs des années trente ont connu la pratique ludique, associative et quelque peu artisanale des années vingt ; au gré de décisions, de coopérations et de mutations qu'ils subissent ou dont ils profitent sans les avoir voulues, il est attendu d'eux par les dirigeants, spectateurs et journalistes, qu'ils se conforment à un nombre important de contraintes. L'analyse de la presse et des décisions fédérales révèle que ce sont le dévouement et l'abnégation qui sont les vertus capitales exigées du footballeur des années trente ; pour avoir le droit d'exister socialement, il doit « mouiller le maillot », tout en étant loyal et peu intéressé par l'enrichissement personnel. La justesse technique est secondaire mais prend de l'importance dans les discours des dirigeants au fil des années : pour assurer la rentabilité du spectacle, les joueurs doivent en assurer la beauté. Il est certain que dans le Nord-Est, région en périphérie d'intenses coopérations transfrontalières, l'absence de joueurs de grand talent, la pauvreté des archives concernant les joueurs et la médiocrité des résultats renforcent ce tableau d'une génération de footballeurs ballotés par des intérêts qui ne sont pas les leurs. Ils sont néanmoins en passe de devenir des vedettes comme c'est déjà le cas de certains cyclistes, boxeurs et tennismen, et leur rôle se limite désormais au terrain, comme l'explique Marcel Kummer :

Plus besoin de s'improviser économiste pour arriver à jouer dans une équipe. À d'autres les soucis de vous procurer l'équipement, de régler pour vous les frais de déplacement et de s'occuper de l'entretien du terrain de jeu ainsi que du matériel.

Il n'en reste pas moins que la rationalisation, la spectacularisation et la professionnalisation de la pratique, qui ne touche que l'élite des joueurs, les cantonne à un rôle de faire-valoir d'intérêts économiques qui les dépassent. Hier comme aujourd'hui, ils sont pourtant, par le biais de leurs rémunérations et de leur mode de vie, en première ligne des critiques faites aux excès du sport-spectacle considéré comme une excroissance immorale de l'économie marchande.

---

20 KUMMER Marcel, « Football d'hier et d'aujourd'hui », Comité de presse et de propagande de l'USL, *Union. Organe officiel de l'Union sportive Luxembourg*, Luxembourg, 1938, pp. 65-67.

## **Bibliographie indicative :**

CALLEDE Jean-Paul, « Les politiques du sport en France », *L'Année sociologique*, 52, 2002, p. 437-457.

CALLEDE Jean-Paul, *Les politiques sportives en France. Eléments de sociologie historique*, Paris, Economica, 2000.

DIETSCHY Paul, « Les avatars de l'équipe nationale. Football, nation et politique depuis la fin du 19<sup>e</sup> siècle », *Vingtième Siècle. Revue d'histoire*, 111, 2011, p. 35-47.

121

LANFRANCHI Pierre, « Entre initiative privée et question nationale », *Politix*, 50, 2000, p. 29-48.

SOUTOU Georges-Henri, « Le deuil de la puissance (1914-1958) », dans COLLECTIF, *Histoire de la diplomatie, II. De 1815 à nos jours*, Paris, Perrin, 2007.

WAHL Alfred et LANFRANCHI Pierre, *Les footballeurs professionnels des années trente à nos jours*, Paris, Hachette, 1995.

WILKENS Andreas (dir.), *Le Plan Schuman dans l'Histoire. Intérêts nationaux et projet européen*, Bruxelles, Bruylant, 2004.



## Les auteurs :

**Paolo CONTE** : Docteur de l'Université de la Basilicate, chercheur post-doctoral du programme Fernand-Braudel de la Maison des Sciences de l'homme, rattaché à l'Institut d'histoire de la Révolution française (Université Paris 1). Sa thèse, consacrée au jacobin italien Cesare Paribelli, a été publiée en 2013 chez Guerini sous le titre *Cesare Paribelli. Un giacobino italiano (1763-1847)*. Il travaille actuellement sur la première période de présence militaire française en Italie pendant la Révolution et notamment sur le Commissariat d'Oneille de 1794.

**Saltuk DURAN** : Doctorant en histoire contemporaine à l'ENS, il prépare une thèse sur l'expérience des *Messageries Maritimes dans les ports ottomans en Méditerranée et mer Noire (1851-1869)* sous la direction de Gilles Pécout et de Edhem Eldem (Université de Bogazici).

**Daria ERMOLAEVA SIANI** : Doctorante contractuelle à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, elle consacre sa thèse aux *circulations révolutionnaires entre la péninsule italienne et la Russie (1820-1880)*, sous la direction de G. Pécout et de M.-P. Rey.

**Mariem FREDJ** : Attachée territoriale pour le Conseil Général du Nord et doctorante à l'Université d'Artois, elle prépare une thèse sous la direction de Sophie-Anne Leterrier sur les parcours politiques et sociaux d'Alphonse et de Jenny Bianchi.

**Lucie GUESNIER** : Doctorante en histoire contemporaine à l'Université Paris 1. Sa thèse, menée sous la direction de Michel Dreyfus et de Catherine Durandin (Inalco), porte sur les utopies et les modes de contestation en Roumanie à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et dans le premier XX<sup>e</sup> siècle. Elle est l'auteure de plusieurs articles et contributions sur le sujet.

**Sébastien MOREAU** : Ancien élève de l'Ecole normale supérieure de Cachan (Sciences sociales), actuellement doctorant à Paris 1 en deuxième année. Sa thèse, dirigée par Christophe Charle, porte sur *L'émergence et les mutations du sport-spectacle. Le cas de Reims dans la France des années 1920 aux années 1950*.

**Lionel TRANI** : Professeur certifié d'histoire-géographie, titulaire d'un master 2. Il a publié l'ouvrage *La Martinique napoléonienne entre ségrégation, esclavage et intégration 1802-1809* (Paris, SPM, 2014) et est l'auteur de plusieurs articles et contributions sur la Martinique coloniale napoléonienne.

Centre d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle (Université Paris 1-Université Paris 4)  
ISSN : 2272-7396  
Février 2015



